

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉSEAU
PASTORAL
Auvergne-Rhône-Alpes



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTÈMES AGRO-PASTORAUX



RÉSULTATS DU PROJET REESTAP, VOLET SYSTÈMES D'EXPLOITATION
2020-2021

Table des matières

Synthèse projet REESTAP : Pages 3 à 6

Cas d'étude 1 : Pages 7 à 10

Les pratiques pastorales au cœur d'un projet de formation sur un alpage école en développement (74)

Cas d'étude 2 : Pages 11 à 14

Redéploiement d'un projet pastoral laitier sur un site remarquable en zone AOP Reblochon (74)

Cas d'étude 3 : Pages 15 à 18

Mobilisation d'un alpage pour les vaches laitières en zone AOP beaufort (73)

Cas d'étude 4 : Pages 19 à 22

Mise en pension de vaches laitières dans un alpage en zone AOP beaufort (73)

Cas d'étude 5 : Pages 23 à 26

Mise en alpage de génisses (38)

Cas d'étude 6 : Pages 27 à 30

Une exploitation du Vercors met en place d'un lot d'agneau en conduite « bergerie » (38)

Cas d'étude 7 : Pages 31 à 34

Le changement climatique et la diminution de la ressource fourragère : quels impacts sur la montagne, sur les animaux et sur l'exploitation et sur le groupement ? (26)

Cas d'étude 8 : Pages 35 à 38

Mobilisation de surfaces pastorales pour augmenter le troupeau (26)

Cas d'étude 9 : Pages 39 à 42

Reconquête pastorale, un exemple de rentabilité sur une exploitation ardéchoise (07)

Cas d'étude 10 : Pages 43 à 46

Recentrage de la période d'agnelage sur la pousse de l'herbe en système ovin allaitant (07)

Cas d'étude 11 : Pages 47 à 50

Apport de fourrage en complément du pâturage en estive (15)

Cas d'étude 12 : Pages 51 à 54

Utiliser une estive collective pour développer le potentiel économique d'une exploitation (15)





RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES AGRO-PASTORAUX



DOCUMENT DE SYNTHÈSE - PROJET REESTAP, 2020-2021



Le projet REESTAP (Résilience Economique et Environnementale des Systèmes et des Territoires Agro-Pastoraux) propose d'analyser des évolutions de pratiques au sein des systèmes d'élevage pastoraux face à différents chocs (changement climatique, prédation...). Ces adaptations sont appréhendées par un volet conduit par les services pastoraux sur l'évolution de la mobilisation des différentes ressources pastorales dans l'alimentation des troupeaux, et par un volet économique conduit par les chambres d'agriculture sur l'évolution des coûts de production, des produits et des résultats, et enfin par une analyse qualitative croisée de la résilience globale de ces systèmes, à la fois environnementale, sociale et économique.

Ce document présente la synthèse de 12 cas d'études en Auvergne-Rhône-Alpes, qui sont des illustrations concrètes mais n'ont pas valeur de référence. Chaque cas fait l'objet d'une fiche détaillée. Les chiffres entre parenthèses dans le texte et sur la carte renvoient aux cas étudiés et aux fiches correspondantes (1 à 12). Les partenaires du projet remercient les 12 exploitations agricoles qui ont accueilli la démarche Reestap.

12 CAS D'ETUDES DE CHANGEMENT DE PRATIQUES AGROPASTORALES

Diversité des chocs étudiés

Aléas climatiques : sécheresse, baisse de pousse de l'herbe

Prédation : difficulté de maintenir le pâturage de zones sensibles

Pression foncière liée à la pression agricole, à l'urbanisation, précarité foncière

Main d'œuvre : départ ou baisse de la main d'œuvre familiale

Multiusage, pression touristique



Adaptations de pratiques étudiées Cas étudiés

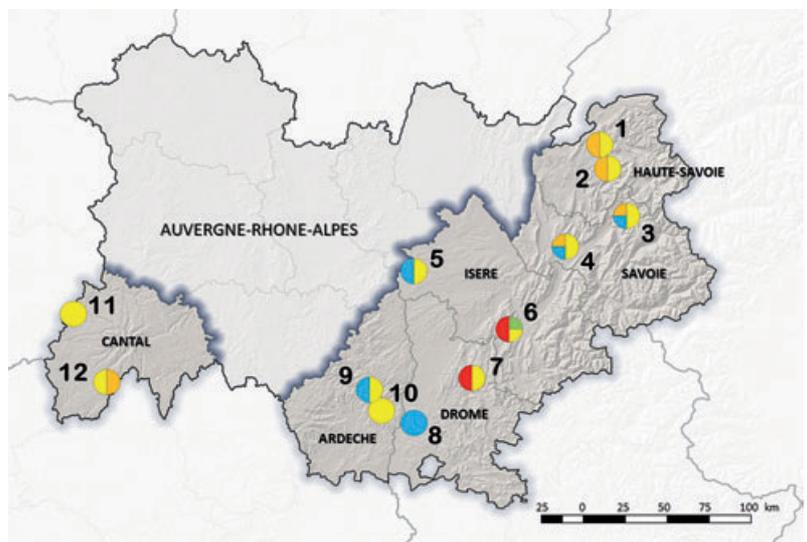
Remobilisation d'alpages laitiers	1 ; 2 ; 3
Mise en alpage d'animaux, pension	4 ; 5
Intégration d'un collectif	5 ; 8 ; 12
Mobilisation de zones pastorales : bord de cours d'eau, sous-bois, prés-vergers	7 ; 8
Reconquête par girobroyage	9
Refend de parcs	10
Modification des périodes d'estive	7
Changement de période de mise bas	3 ; 6 ; 10
Affouragement ou passage en bâtiment	6 ; 7 ; 11
Culture dérobées, sursemis	7 ; 12

Diversité des filières étudiées

Bovin lait dans les Savoie

Ovin/bovin viande en Isère, Drôme, Ardèche

Bovin viande dans le Cantal





APPROCHE DE LA MOBILISATION PASTORALE



« Le changement climatique nous fait nous poser des questions sur le fonctionnement du système et sur la manière d'utiliser la montagne »

Face aux chocs, les exploitations adaptent souvent leurs pratiques en modifiant l'utilisation des ressources pastorales :

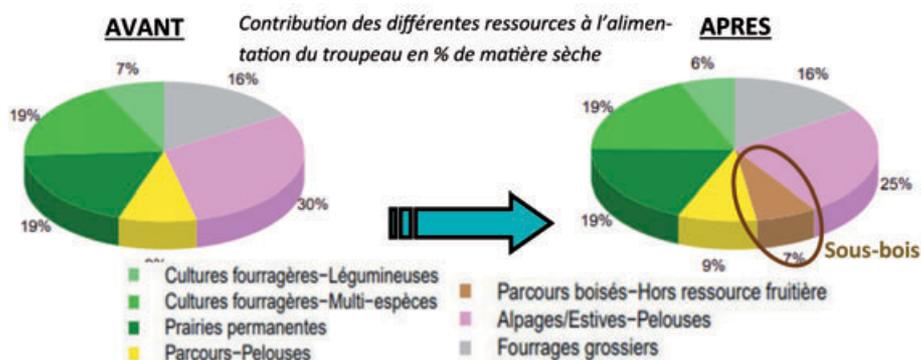
- En mobilisant de nouvelles surfaces : reconquête par girobroyage (cas 9), intégration d'un collectif (5;8;12), mobilisation de zones pastorales (7;8), mise en pension (4) ;
- En modifiant l'utilisation de surfaces : refend de parcs (10), modification des périodes d'estive (7).

L'outil StratPasto permet de décrire et représenter les systèmes d'alimentation des élevages à composante pastorale. On l'utilise ici pour comparer et analyser l'évolution de la mobilisation des ressources pastorales avant et après la mise en place d'adaptations de pratiques.

De nouvelles surfaces pastorales peuvent modifier fortement la répartition des ressources mobilisées. Elles contribuent parfois pour moins de 10% à la ration alimentaire mais pour autant peuvent être centrales pour la pérennité et la résilience du système global, notamment en cas de sensibilité aux aléas climatiques (ex : cas 7, système ovin viande dans la Drôme).

Cas 7

La descente d'alpage précoce liée au manque de précipitations, est compensée par la valorisation d'un sous-bois ombragé à la descente, permettant d'attendre les précipitations d'automne. Bien que minoritaire, cette ressource est centrale dans la résilience de cet élevage.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Une grande diversité de milieux est mobilisée dans les cas étudiés : des espaces pastoraux (pelouses, milieux humides...), parfois à proximité du siège d'exploitation mais parfois à l'autre bout du département, ainsi que d'autres zones moins habituelles telles que des bords de cours d'eau, des sous-bois, des prés-vergers, des broussailles, des zones rocailleuses pentues qui peuvent être utilement mobilisées. La contribution des nouvelles surfaces pastorales à l'alimentation des troupeaux varie beaucoup selon leur qualité/productivité, leurs conditions de pâturages (alpages parfois difficiles), des zones plus ou moins sécurisées (ex : sous-bois sensibles à la prédation), l'accès à l'eau. Ces conditions comptent au moins autant que le nombre d'hectares mobilisés.

Les modifications du système d'élevage influent également fortement sur la mobilisation des ressources. La modification de la période de mises-bas (3;6;10) peut présenter un réel levier pour mieux valoriser les périodes de pousse de l'herbe. D'autres adaptations de pratiques d'élevage telles que la modification des parcours, des dates de montée et descente d'estive (7), le refend de parcs permettent également de jouer sur la mobilisation des ressources.

Freins et leviers identifiés

L'accès au foncier, et/ou sa précarité (notamment dans les zones intermédiaires) sont des freins majeurs à la mise en œuvre et/ou la pérennisation de ces adaptations de pratiques. Cependant, plusieurs leviers peuvent permettre d'y répondre, comme l'implication des collectivités (8), des outils comme les bourses d'alpage, l'intégration de collectifs (5;12).

La prédation peut constituer un choc en elle-même, ou un frein à la mise en place d'adaptations de pratiques, dans la mesure où certaines zones ont un risque de prédation accru (ex : sous-bois).

De la même manière, la main d'œuvre peut être un frein (3;6), et une vigilance doit être apportée à cet aspect (cf page 4).

Adaptation interannuelle

L'observation de la ressource reste à ne pas négliger pour raisonner annuellement les différentes marges de manœuvre mobilisables : taille du troupeau, durée de l'estive, période de pâturage, charge instantanée...

La pérennité de la contribution de ces surfaces à l'alimentation dans le temps dépendra des pratiques d'élevage : le maintien du potentiel de production des surfaces réouvertes dépend de la pression de pâturage. La sensibilité des milieux pastoraux aux aléas climatiques dépend également des pratiques de conduite d'élevage. Leur résilience est une combinaison de ces facteurs.

Les chocs et aléas de plus en plus fréquents nécessitent une capacité nouvelle d'adaptation et de remise en cause des éleveurs pour maintenir leur système.



APPROCHE ECONOMIQUE



Les adaptations de pratiques sont analysées à partir du bilan partiel AVANT et APRES ou par l'analyse du coût de production. Les systèmes sont affectés par des combinaisons de chocs et mettent en œuvre des combinaisons d'évolution de pratiques. Il est par conséquent difficile d'isoler l'impact d'un seul facteur de changement.



Réduction des coûts de production



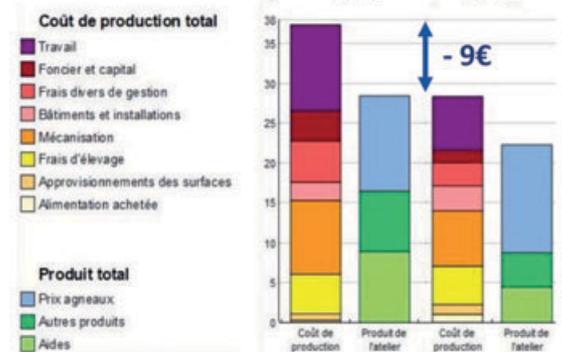
La mobilisation de ressources pastorales permet le plus souvent de réduire les coûts de production (cas 8) : réduction d'achat de fourrages ou de concentrés (10), de coût de bâtiment... Plus ou moins compensés par des coûts de salariat ou d'investissement. Des pratiques demandent parfois des investissements matériels (traite mobile 2) ou de temps de travail (1;7) qui peuvent être très importants dans le cas d'alpages laitiers (2).



Amélioration des produits

On observe des cas d'améliorations techniques (prolificité (10)). Sur certaines fermes, les produits sont mieux valorisés (3), selon les choix de commercialisation de l'éleveur (Beaufort (4) ; agneau d'alpage (6) ; bio en vente directe (10)). Dans certaines exploitations enquêtées, les surfaces supplémentaires peuvent permettre d'augmenter (2;3;4;8;12) et/ou de maintenir le nombre d'animaux.

Cas 8



La comparaison économique entre 2014 et 2019 fait apparaître une diminution des charges de 9€/kg carcasse d'agneau (et des produits). Le bilan économique global est positif.

« Les aides calamités donnent un coup de main en trésorerie, mais il va falloir s'adapter » Géraud

Amélioration du résultat

L'amélioration du résultat économique est d'autant plus forte lorsque les surfaces bénéficient d'aides PAC (DPB 1;2;3;9 / MAEC 2 / AB 10), et/ou des aides d'investissement (PPT ou PCAE 2;9;10).

Mais l'intérêt économique subsiste y compris sans les aides.

D'autres cas montrent des changements de pratiques qui ont un impact économique négatif : abandon ou moindre utilisation de surfaces pastorales pour des questions de prédation (6) ; apport de fourrage complémentaire en raison des aléas climatiques (7;11).



Evaluation de la rentabilité d'une pratique

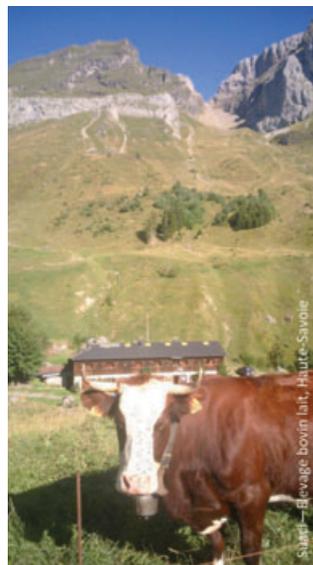
La rentabilité de la pratique pastorale est démontrée dans 7 cas (1;2;4;5;8;9;10).

La rentabilité de travaux de réouverture (9), de refend de parc (10), d'intégration de collectifs (8;12) sont démontrées.

On a également évalué le seuil de production nécessaire pour que la mise en alpage d'une vache laitière soit rentable (4).

Création d'emploi

L'accès à des surfaces pastorales a parfois permis l'installation et parfois la professionnalisation de l'exploitation jusqu'alors obligée de maintenir une double activité pour assurer un revenu (3). Ces surfaces contribuent par conséquent au renouvellement et à la pérennisation des systèmes d'élevage de montagne. Certaines adaptations conduisent à l'emploi de salarié (8). Les mises en pension (4) confortent les systèmes des éleveurs qui accueillent ces animaux.



Sécurisation économique

Au-delà des résultats économiques, les systèmes pastoraux font preuve de résilience avec des marges de manœuvre face aux aléas climatiques. Des exploitations se sont maintenues grâce à des surfaces pastorales qui apportent l'autonomie fourragère (5) et auraient cessé leur activité ou auraient dû décapitaliser (3;12). La valorisation des produits par les Signes de Qualité (AOP, IGP, Label Rouge...) augmente la résilience des systèmes (4). L'augmentation (1;2;3;4;8) ou la diminution du nombre d'animaux permet une optimisation de la ressource pastorale. Ces adaptations visent à conforter l'économie des exploitations.

« Sans la mise en estive, j'aurai dû diminuer le nombre de vaches et baisser ma rémunération » Julien



IMPACT DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES...

... sur l'organisation du travail



Lors de mise en pension ou d'alpages collectifs, le changement de pratique permet de libérer du temps pour les fenaisons, les travaux des champs mais aussi la famille et les loisirs (4;5;12).



Dans d'autres cas, la pratique pastorale est très chronophage sur des alpages aux conditions de travail difficiles (2;3), sur des zones pastorales périurbaines (morcellement foncier, déplacements), ou dans le cas de besoins importants en gardiennage ou surveillance des agnelages (6;7;10).

« La mise en pension me permet de réduire mon temps de travail pour réaliser les foins dans des conditions plus sereines et de profiter de ma famille » Thibaud

« Avant de récupérer l'alpage, la gestion de la ressource en pâture était devenue trop stressante »
Éric



... sur le système d'alimentation

Des surfaces pastorales supplémentaires permettent le maintien de certains systèmes ou apportent les marges de manœuvre nécessaires pour faire face aux aléas climatiques. Elles peuvent également permettre de délester les surfaces plus productives de l'exploitation et éviter le surpâturage. Elles améliorent l'autonomie fourragère de l'exploitation.



... sur l'environnement

Les pratiques pastorales de manière générale permettent la réduction d'intrants et la valorisation de ressources locales ne nécessitant pas de transport de fourrages (le bilan est positif malgré le transport d'animaux parfois nécessaire). La mobilisation de nouvelles surfaces pastorales participe à la création d'une mosaïque de milieux favorables à une diversité d'habitats et donc d'espèces (9;10). Les pratiques pastorales permettent l'entretien de surfaces sensibles (bords de cours d'eau, 8), et la lutte contre des espèces invasives comme l'ambrosie (8). L'optimisation du pâturage permet d'éviter l'embroussaillage. La réouverture de milieux contribue à l'accessibilité et à l'ouverture des paysages (9). Ces pratiques contribuent également à la lutte contre l'incendie (7;9).

Par ailleurs, la remobilisation pastorale de surfaces sensibles nécessite un accompagnement spécifique (ex : MAEC 2) pour adapter les pratiques à cette sensibilité environnementale.

« Je suis content de rendre un service à la société en participant à la lutte contre l'ambrosie » Frédéric

Quand la pression foncière est forte (2;12), conjuguée à des sécheresses réduisant le potentiel de ressources, l'adaptation aux aléas climatiques peut passer par une intensification des pratiques sur d'autres surfaces de l'exploitation, souvent plus productives.

CONCLUSION Les systèmes agro-pastoraux font face à de nombreux chocs et ont donc recours à différentes stratégies d'adaptation. L'augmentation des surfaces pâturées et les changements de conduite peuvent permettre une augmentation de la résilience des exploitations face aux aléas. Il faut toutefois veiller à la pérennité des modifications des systèmes qui peuvent engendrer des changements importants dans l'organisation du travail. De plus, si les pratiques pastorales permettent globalement d'améliorer la résilience aux aléas, en sécurisant les systèmes par une marge de manœuvre nécessaire ; lorsque les systèmes doivent faire face à une combinaison de chocs : prédation, pression foncière, en plus des aléas climatiques, l'équilibre peut rester difficile à trouver. Les systèmes affectés à la fois par le changement climatique et la prédation, rencontrent des difficultés pour maintenir leurs pratiques pastorales. Ces systèmes résistent mais diminuent leur degré de pastoralité. Les chocs et aléas de plus en plus fréquents obligent les éleveurs à adapter leurs systèmes avant même que la recherche ne puisse proposer des solutions testées et vérifiées. Toutefois, si tous les cas de figure ne permettent pas des adaptations pastorales, un accompagnement technique peut aider à la réflexion et à évaluer les différentes évolutions de pratique. Le partage de connaissance sur les évolutions de pratiques repérées participe à enrichir les référentiels pour l'avenir.

Réalisé par le Réseau Pastoral AURA et les Chambres d'Agriculture, avec le soutien financier du Casdar Région AURA

LES PRATIQUES PASTORALES AU CŒUR D'UN PROJET DE FORMATION SUR UN ALPAGE ECOLE EN DEVELOPPEMENT

CAS n°1 (74)

Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Contamine sur Arve, situé dans la basse vallée de l'Arve en Haute-Savoie, accueille 210 élèves dans les filières de l'élevage, hippique et l'aménagement paysager.

L'exploitation de cet établissement, dirigée par M. SALZARD (salarié de l'établissement) est spécialisée dans l'élevage de vaches laitières et dispose d'un point de vente du fromage (AOP Reblochon et AOP Abondance) transformé à l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV). Le parcellaire est très morcelé et la pression foncière importante.

N'ayant pu aboutir sur un autre site, en 2008 le lycée a l'opportunité de louer un alpage sur Morzine Avoriaz pour initier le premier alpage-école en partenariat avec l'ENILV et la SEA 74. Cet alpage, de près de 300 hectares et disposant de locaux modernes, a été durant 9 années, le support simultané d'une production laitière grâce à l'inalpage des 40 vaches laitières de l'exploitation, un atelier de transformation ainsi qu'une activité d'accueil et de vente directe (277 meules d'abondance et 900 tommes d'alpage), une activité de reconquête pastorale grâce à une soixantaine de génisses de race Abondance et une vingtaine de vaches allaitantes de race Aubrac prises en pension ainsi que nombreuses activités pédagogiques.

Toutefois, en 2016, à échéance de la location, la commune, propriétaire de cet alpage, a souhaité installer un exploitant local à l'année.

L'établissement a cependant eu l'opportunité d'être associé au projet d'acquisition de l'alpage de la Grande Montagne sur la Vallée de Thônes au cœur du massif des Aravis. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes s'est positionnée sur l'acquisition de cet alpage de 60 hectares dont 38 de prairies grâce à un montage foncier solide accompagné par la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes afin de trouver la bonne articulation juridique entre le propriétaire, le gestionnaire (Région Auvergne-Rhône-Alpes) et l'exploitant (EPLEFPA). Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a soutenu cette acquisition dans le cadre de son Conservatoire des Terres Agro-Pastorales. **L'objectif partagé de l'ensemble des acteurs est de faire de cet Alpage Ecole un centre d'innovation et de sensibilisation agro-pastorale, forestière et environnementale, l'exploitation du lycée étant au cœur de ce projet.**

THEMATIQUE ANALYSEE

Hormis l'importance de la formation et la pédagogie initiée depuis 2008 autour des spécificités de l'activité pastorale en alpage, **l'exploitation a dû faire face comme toute autre structure agricole aux contraintes liées aux conséquences potentielles de la perte de l'alpage dans leur système d'exploitation.**

Trouver un nouvel alpage implique également la question des possibilités d'adaptation de l'exploitation face à un contexte pastoral beaucoup plus contraint à la fois en termes de gestion des ressources ainsi que des équipements disponibles. Cet Alpage Ecole doit également s'enrichir de ces préoccupations qui concernent aujourd'hui de nombreuses exploitations de montagne.

EPLEFPA Contamine sur Arve

- carte d'identité 2020 -

- Exploitation située à Contamine-sur-Arve, en Haute-Savoie
- **43 vaches laitières** Abondance, dont 35 en production avec lait livré à la Coopérative Val Foron AOP Reblochon et fabrication sur l'alpage (fromager de l'ENILV)
- **30 génisses de renouvellement** mises en pension en alpage
- **87 ha de SAU**, dont 37 ha de surfaces pastorales
- **1,8 UTH** (0,5 responsable exploitation et 1,3 salarié) sur l'exploitation,
- **0,5 UTH** salariés supplémentaires sur la saison d'alpage (berger car fromager ENILV).
- **Site de formation** de l'enseignement agricole mais également de l'ensemble des publics concernés
- Développement multi-partenarial depuis 2017 d'un projet **d'ALPAGE ECOLE "Grande Montagne" de Sulens** : 1 cheffe de projet, ingénieure agronome fonctionnaire (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- **Local de vente sur l'exploitation et à l'alpage** (fromages produits pendant la période d'alpage ainsi que des produits d'autres lycées de la Région)

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

Choc :

Perte de l'alpage historique en 2016, remobilisation d'un alpage non exploité pendant 3 ans à partir de la saison 2017. En 2019, du fait de travaux à réaliser sur l'alpage, les vaches laitières sont restées toute l'année sur le siège d'exploitation.

Nous avons étudié plus particulièrement l'année de fonctionnement 2019 sans alpage et nous avons créé une année 2019 avec alpage.

Les suivis réalisés depuis la reprise de l'alpage en 2017 permettent de faire ressortir deux aspects cruciaux dans la remobilisation de cet alpage qui vont être approfondis dans cette fiche :

- Avoir de l'eau en quantité et en qualité suffisante pour l'abreuvement des vaches laitières et la transformation du lait à l'alpage
- Mettre en place une gestion de l'herbe performante pour proposer de l'herbe de qualité le plus longtemps possible

GERER L'HERBE SUR L'ALPAGE

Un accompagnement par Guillaume GLEMOT, Conseiller Agro-fourrages, a été mis en œuvre afin d'apporter une réponse technique à la question : **comment avoir les pratiques les plus adaptées afin d'optimiser la ressource fourragère de cet alpage longtemps sous exploité et ainsi répondre aux besoins économiques de l'exploitation ?**

Cette expertise menée annuellement permet d'adapter l'organisation de l'exploitation autour de ces surfaces d'alpage (date de montée, circuit de pâturage, durée de présence par parc...) et ainsi réorienter l'alimentation des vaches laitières (optimisation de la ressource fourragère, réflexion sur la complémentation en concentrés).

Les trois grands résultats de ce suivi sont :

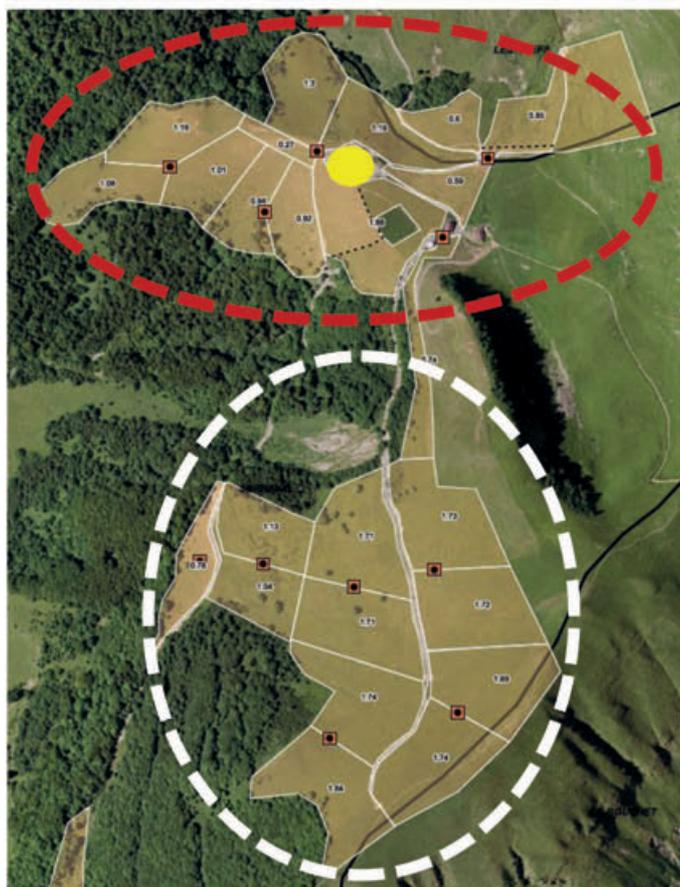
- Adapter la date de montée en alpage pour ne pas rater la mise à l'herbe. Pour cela, nous avons suivi les sommes de température et réalisé des mesures de hauteurs d'herbe pour ajuster la conduite à l'année climatique. Le tableau ci-contre montre la variabilité de la date à laquelle a été atteinte la somme de température de 700 degrés jour correspondant au bon stade pour monter. Entre 2019 et 2020, il y a un écart de près de 3 semaines. De même les mesures de hauteurs d'herbe faites le 12 mai 2020 correspondent à celles faites le 6 juin 2019.
- Mettre en place un circuit de pâturage différencié entre le jour (blanc) et la nuit (rouge) pour s'adapter au fait que le bâtiment d'alpage est excentré (rond jaune).
- Découper et aménager le parcellaire pour améliorer la gestion de l'herbe (parc de petite taille pour un temps de pâturage court et un temps de repousse long) et faciliter le travail de l'alpagiste (abreuvoirs et clôtures) permettant de gagner du temps.

MOBILISATION DE SOLUTIONS SUR LA GESTION DE L'EAU

Outre les améliorations nécessaires sur les équipements de production, la présence des vaches laitières et l'organisation de leur pâturage n'est possible qu'avec un **important programme d'optimisation et d'investissement en faveur de la sécurisation de la ressource en eau**. Cette montagne de Sulens subit comme de nombreux autres sites une baisse significative du débit des sources présentes, voire un tarissement au cœur de l'été, de là à devoir remonter de l'eau potable, inenvisageable pour assurer sur le long terme la vocation fromagère de cet alpage.

Ainsi depuis 2019 un important programme de sécurisation de la ressource en eau a été planifié, avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie (politique ENS), en recherchant toutefois à économiser au maximum l'eau :

- Reprise du captage (implantation d'une cuve semi-enterrée) et installation d'une citerne souple (abreuvement) en amont des chalets : 40 000 € d'investissement.
- Suite au diagnostic d'un hydrogéologue, création en cours d'un réseau d'abreuvement sur les quartiers excentrés (adduction, stockage et installation de bacs avec flotteur) : 133 000 €.



	2020	2019	2018
300	19-avr	25-avr	07-mai
400	03-mai	22-mai	20-mai
500	13-mai	02-juin	28-mai
600	22-mai	09-juin	05-juin
700	31-mai	18-juin	12-juin
800	11-juin	24-juin	20-juin
900	21-juin	30-juin	27-juin
1000	27-juin	05-juil	04-juil
1100	04-juil	12-juil	10-juil
1200	11-juil	19-juil	17-juil
1300	18-juil	24-juil	23-juil

Moyenne des stations Grand Bornand 1430m, Le Tour 1500m et Mt Arbois 1833m

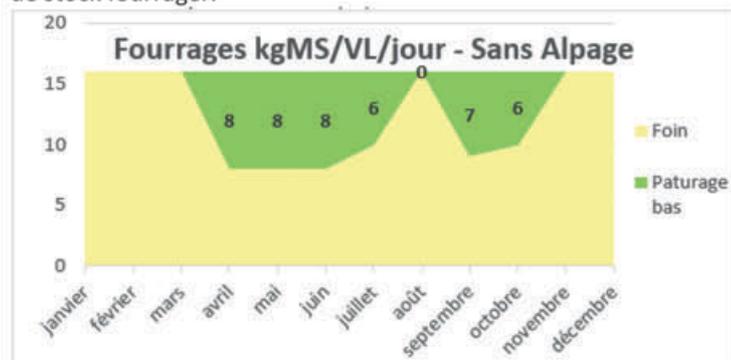
INTERETS TECHNICO-ECONOMIQUES DE L'ALPAGE

Le lait produit par l'exploitation est valorisé en AOP Reblochon et Abondance. Ces cahiers des charges demandent que les vaches en lactation pâturent au moins 150 jours au moins une demi-ration. Les aliments humides sont interdits. Le foin et l'herbe constituent la base de l'alimentation des vaches et les concentrés sont limités à hauteur de 1800kg/VL/an.



✓ SCENARIO EN L'ABSENCE D'ALPAGE

Le fait de rester en bas toute l'année avec les vaches laitières a eu des conséquences sur le système fourrager, sur la consommation de stock fourrager.



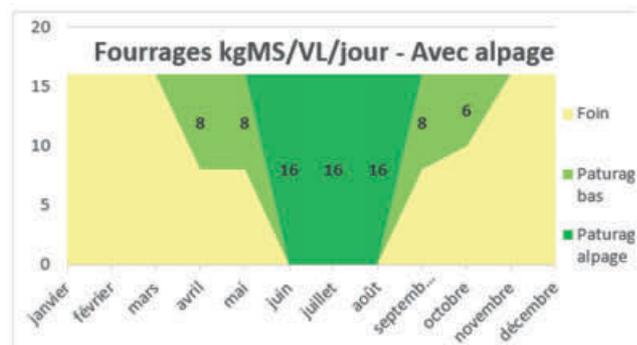
Au printemps, les surfaces accessibles permettent de réaliser la demi-ration de pâturage et ainsi de valider 70 à 80 jours de pâturage pour le cahier des charges. Mais quand les conditions deviennent limitantes l'été à cause de la chaleur et/ou du sec, le chargement au pâturage ne permet pas de réaliser cette demi-ration. Le pâturage peut même s'arrêter lors d'une période de sécheresse. Les implications techniques et économiques sont fortes :

- La ration des vaches est basée sur des stocks de foin qui coutent cher à réaliser. La complémentation en concentrés doit aussi être plus importante pour compenser la moindre valeur fourragère du foin par rapport à l'herbe pâturée.
- Les stocks fourragers sont en partie consommés l'été et manquent pour l'hiver. Cet effet est accentué par le fait que les parcelles de pâturage ne sont plus fauchées l'été.
- La part de pâturage limitée dans la ration ne permet plus de respecter le cahier des charges AOP et les conséquences économiques sont alors très importantes à cause de la baisse de valorisation du lait.

Le graphique ci-contre montre bien l'intérêt technique de l'alpage qui apporte 58tMS de fourrages permettant de libérer de la surface en bas pour du foin.

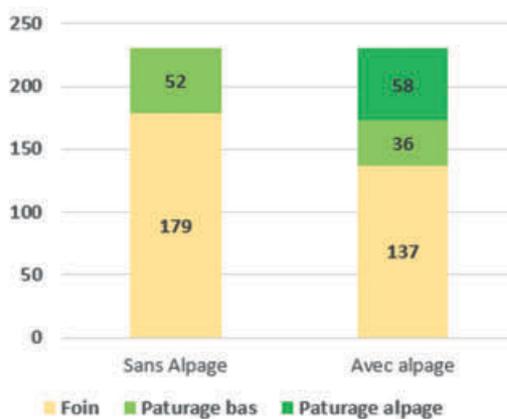
✓ SCENARIO AVEC L'ALPAGE

La surface de l'alpage est de 37 ha, il permet d'alimenter les vaches laitières de début juin à mi-septembre sans fourrages complémentaires. Une complémentation en concentrés est réalisée à l'alpage entre 2 et 4 kg/VL/jour.



Les vaches pâturent autour du siège d'exploitation avant et après la période d'alpage. Le pâturage se fait uniquement la journée du fait de l'accessibilité limitée et du morcellement des parcelles.

Tonnes de MS de fourrages / an



La présence de l'alpage se traduit au niveau économique par une augmentation des produits avec un lait mieux valorisé grâce à la transformation et une augmentation de la PAC. L'alpage permet aussi une économie sur les achats de fourrages mais par contre il implique une charge plus importante sur la main d'œuvre avec un salarié présent pendant toute la saison d'alpage.

Ainsi l'EBE et le revenu disponible (RD) sont améliorés de 2500€ avec l'alpage mais par l'EBE/PB.

Pour retrouver des références plus classiques, il faut repasser par l'EBE avant Main d'œuvre / PB qui est de 44% avec l'alpage et 39% sans l'alpage.

	Avec Alpage	Sans Alpage
Produit Brut	177 043	157 994
Dont produit lait	136 335	122 129
Dont PAC	32 102	23 861
Charges totales	146 983	130 526
Dont achat de fourrages	1 000	5 216
Dont Salaires	48 000	33 390
EBE	30 060	27 468
EBE / PB (%)	17%	17%
RD	26 011	23 419

EVALUATION QUALITATIVE DES AJUSTEMENTS DE PRATIQUES

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés

C'est un alpage avec un vrai potentiel laitier mais l'absence d'animaux pendant quelques années montre que la remobilisation des surfaces pastorales est longue d'autant plus sans l'expérience historique de l'alpagiste. Les diagnostics de flore, le suivi de pousse et de sommes de températures sont autant d'outils permettant d'aboutir à un fonctionnement mixant le gradient d'altitude, l'exposition, la sensibilité au sec et la capacité de repousses des parcs.

Avoir le bon chargement, au bon moment est stratégique notamment pour avoir une ressource fourragère de qualité. Mais l'optimisation technique ne peut être totale du fait du besoin de sécurité de stock d'herbe sur pied. En effet, il n'y a pas de fourrages complémentaires, le pire reste donc bien de manquer d'herbe !

L'alpage a toute sa place dans le système d'alimentation de l'exploitation. Economiquement, en tenant compte du travail du salarié sur l'alpage, le système est à l'équilibre. Dans un milieu urbanisé et contraint sur le pâturage, l'impact le plus important se situe dans le respect du cahier des charges des appellations Reblochon et Abondance. Sans l'alpage, la période de pâturage ne peut être assurée et c'est tout le système technico-économique qui serait remis en cause.

Il reste quelques pistes technico-économiques à approfondir sur l'alpage. Trois sont particulièrement prégnantes :

- La réouverture de surfaces pastorales estimées à 3,6ha soit 10% de la surface totale
- L'amélioration des surfaces pastorales grâce à une pression de pâturage forte en début de saison pour faire évoluer la flore ;
- L'ajustement de la complémentation en concentrés du troupeau pour profiter le plus possible de la bonne valeur de l'herbe en début de saison notamment.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Ces ajustements de pratiques quant aux dates de présence et l'organisation du pâturage des troupeaux sur chaque quartier peuvent avoir un effet notable sur les habitats et espèces végétales et animales présentes ainsi que leurs évolutions. Dans le cadre de cet Alpage Ecole, l'objectif des partenaires est de pouvoir mettre en place un Observatoire de la biodiversité (réalisation d'un état des lieux environnemental en 2020 par ASTERS-CEN de Haute-Savoie) sur ces « interactions » et pouvoir apporter des réponses argumentées sur les adaptations « acceptables » pour la rentabilité économique d'une exploitation laitière dont l'alpage est une composante majeure.

CONCLUSION

Comme présenté, l'alpage est une véritable ressource indispensable dans certains cas à la pérennité de l'exploitation. Cependant, il montre également le besoin d'accompagnement technique pouvant être nécessaire, outre les améliorations d'équipements, afin de pouvoir adapter le système d'exploitation laitier face à la disponibilité des « ressources » et répondre aux cahiers des charges AOP.

*Une étude coordonnée par le SUACI et réalisée par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et les Chambres d'Agricultures, déclinée en Haute-Savoie (2020) avec le soutien financier du Casdar Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Remerciements à l'EPLFPA Contamine sur Arve dont l'exploitation a servi de support à cette étude.*

Témoignage de Matthieu PREVOST, Directeur de l'EPLFPA Contamine sur Arve

L'Alpage école de Sulens, un centre de formation et de ressources agroécologiques

L'alpage-école est un outil de formation professionnelle singulier qui n'a pas d'équivalent en France pour enseigner les spécialités liées à l'agriculture de montagne. Porté par l'exploitation agricole de l'établissement (dont la vocation est de fonctionner comme une entreprise au sein de l'école), l'alpage s'intègre dans un système de production complexe. Il prend tout son sens en devenant un support d'apprentissage exceptionnel pour les étudiants et un terrain d'expérimentation pour les professionnels, et en développant les activités suivantes :

- Analyser la gestion d'un alpage dans un espace naturel sensible, observer son intégration dans un système d'usages complexes (élevage et pastoralisme, production agroalimentaire, accueil de public et vente directe, protection des ressources naturelles, forêt, agrotourisme et sports, etc.)

- Accompagner les équipes pédagogiques des établissements de formation agricole partenaires dans la **conception de modules de formation originaux** s'appuyant sur l'outil de l'alpage école et les mettre en œuvre avec les enseignants / formateurs. (Concevoir des modules de formations spécifiques (niveaux bac pro / BTS) sur l'agrotourisme et la pluriactivité en agriculture de montagne, commerce et gastronomie SIQO, etc.)
- Étudier les systèmes de valorisation des ressources naturelles dans un milieu contraint (gestion de l'eau, protection de la faune et de la flore locales, gestion du pâturage, production d'énergies, etc)
- Promouvoir des modes d'adaptation de systèmes d'exploitation face au changement climatique (animation d'un réseau d'échanges de pratiques professionnelles dans les domaines des productions agricoles et agro-alimentaires des terroirs alpins et en alpages)
- Produire les ressources pédagogiques et d'information constituant le **Centre d'innovation et de sensibilisation pastorale, forestière et environnementale de l'alpage-école.**



REDEPLOIEMENT D'UN PROJET PASTORAL LAITIÈRE SUR UN SITE REMARQUABLE EN ZONE AOP REBLOCHON

CAS n°2 (74)

Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

Cette exploitation familiale, située à 700 mètres d'altitude sur la commune de Glières-Val-de-Bornes, a débuté son activité en 1997 au cœur du Massif des Aravis et aire d'appellation AOP Reblochon, secteur à forte dynamique de transformation directe et donc de valorisation du lait.

Cette exploitation a dû organiser son système d'exploitation autour de la disponibilité des surfaces et également répondre aux exigences du cahier des charges de cette AOP. Celui-ci demande que les vaches en lactation pâturent pendant 150 jours au moins une demi-ration. Les aliments humides sont interdits. Le foin et l'herbe constituent la base de l'alimentation des vaches et les concentrés sont limités à hauteur de 1800kg/VL/an.

En 2010, l'exploitation qui se structure en GAEC compte 65 vaches laitières pour une SAU de 90 hectares. Face au contexte foncier difficile (exploitations agricoles nombreuses sur le territoire et pression foncière) ces surfaces sont relativement morcelées. Afin de les exploiter et répondre au cahier des charges de l'AOP, le GAEC utilise une salle de traite mobile.

Après une période de mise à disposition, le GAEC loue en 2016 l'alpage communal de Cenise. Cette grande unité pastorale de près de 150 hectares, alors pâturée par une soixantaine de génisses et des équins pris en pension, permet au GAEC de pouvoir réorganiser son activité laitière.

En 2019, la SAU est de 236 hectares dont 135 hectares de surfaces pastorales. La dispersion des surfaces jusque-là avait nécessité d'organiser la gestion des surfaces pâturables à la fois pour les vaches laitières (utilisation de la traite mobile) et les génisses de renouvellement (une partie mise en pension au sein d'un groupement pastoral créé par les exploitants de la commune).

Cet alpage situé à 1700 mètres d'altitude a permis à l'exploitation de n'avoir plus qu'un seul site de traite entre le mois de juin et septembre.



THEMATIQUE ANALYSEE

Comment le fonctionnement technique, économique et social de l'exploitation a-t-il été impacté par la reprise d'un alpage ?

GAEC LES POCHEES

- carte d'identité 2020 -

- Siège d'exploitation située à Glières-Val-de-Bornes, en Haute-Savoie
- **3 UTH** : couple en GAEC depuis 2010, rejoint en 2019 par leur fils
- **75 vaches laitières** Abondance, 60 en production
- **43 génisses** de renouvellement non présentes jusqu'en 2020 sur l'alpage laitier
- 280 000 litres de lait produit et transformé (jusqu'en 2018 **production au siège de Reblochon et Tomme fermière**, puis à partir de 2019 **diversification (Abondance)** majoritairement vendu auprès d'un grossiste) soit **93 000 l/UTH**
- **236 ha de SAU**, dont 135 ha de surfaces pastorales
- Création en 2020 d'un **bâtiment sur l'alpage laitier communal** (logement, abri de traite, atelier de transformation et cave), porté par le GAEC, en complément de l'équipement de **traite mobile**
- Contractualisation en 2016 d'une **MAEC** sur l'alpage laitier au sein du site Natura 2000 « Massif du Bargy »

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

Depuis maintenant 5 ans, le GAEC a pu redéployer son activité laitière grâce à la location de l'alpage de Cenise dont l'activité laitière s'était arrêtée il y a 15 ans. En l'absence d'équipements (reconversion de l'ancien chalet pastoral privé à l'entrée de l'alpage) et au vu des contraintes d'exploitation (présence de zones humides, pelouses à faible valeur fourragère...) le GAEC, rejoint en 2019 par leur fils, a dû s'adapter pour trouver un équilibre à la fois technique et humain.

Ce fonctionnement a pu être décrypté par l'analyse de données sur 10 années et grâce aux témoignages des éleveurs.

LA SALLE DE TRAITE : INDISPENSABLE DANS CE PROJET PASTORAL LAITIER

Avant 2013, l'exploitation n'avait pas d'alpage laitier et les vaches changeaient de site pendant l'été pour ne pas manquer d'herbe grâce à une salle de traite mobile. L'équipement acheté d'occasion s'est avéré inadapté pour l'exploitation de cet alpage (sous dimensionné pour 60 vaches et difficile à déplacer : 2 tracteurs

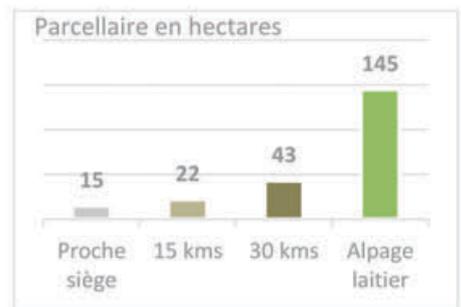


nécessaires pour passer les nombreux virages en épingle). L'investissement dans une salle de traite mobile 6 postes, mieux équipée et surtout avec essieu hydraulique et directionnelle, a été indispensable pour répondre aux exigences d'exploitation de ce grand alpage : absence d'étable et d'équipement de traite, besoin d'organiser le pâturage des vaches laitières pour limiter leur déplacement.

UNE UTILISATION FORTE DU PATURAGE INDISPENSABLE

Comme le montre le système parcellaire et alimentaire, cette exploitation de montagne est fortement tributaire des surfaces dont elle dispose et est source d'une surcharge de travail non négligeable en termes de déplacements et d'équipements.

Les 89 hectares situés en vallée sont très morcelés et éloignés (en particulier pour le pâturage des génisses et vaches taries). **L'autonomie globale de l'exploitation est plutôt bonne avec 80%. L'exploitation produit presque l'intégralité des fourrages** et achète les concentrés pour les vaches (variable en fonction de la qualité des fourrages). L'étagement des surfaces et les différences d'orientation des parcelles permettent d'échelonner les fauches et les stades de récolte.



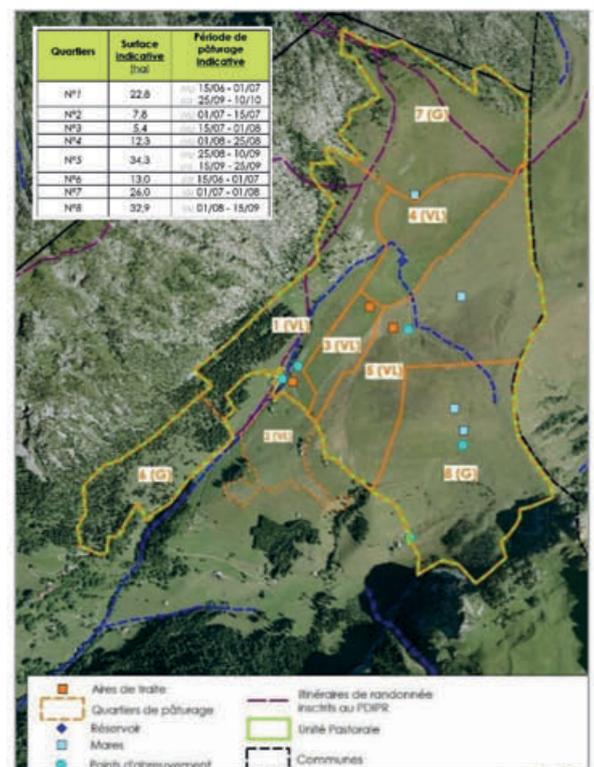
Avec seulement 15 ha proches du bâtiment la mise à l'herbe ne peut être précoce car il est nécessaire d'attendre la montée à l'alpage qui elle est tardive du fait d'une différence d'altitude importante (entre 750 m et 1 700 m).

Le projet d'exploitation du GAEC Les Poches repose en grande partie sur les surfaces de l'alpage de Cenise qui permettent, pour une année avec de bonnes conditions climatiques, 115 jours de pâturage pour les 60 vaches laitières et le maintien de la prise en pension d'une soixantaine de génisses. La conduite du troupeau ainsi que les tâches liées à la traite sont assurées quotidiennement par les exploitants qui redescendent le lait pour la transformation fromagère sur le siège d'exploitation.

L'exploitation de ces surfaces est étroitement liée au besoin d'alimentation des troupeaux sur des prairies de valeur agronomique très variable à l'échelle de l'alpage (en particulier sur les pelouses maigres à nard raide), ainsi que la pratique de la traite mobile. De ce fait, le pâturage des vaches laitières est organisé autour de 5 quartiers successivement répartis d'une part et d'autre de la piste traversant ce plateau et permettant de déplacer la salle de traite mobile en 3 points.

Les zones les plus éloignées (3 quartiers) sont dédiées au pâturage de génisses.

Depuis la reprise de ces surfaces l'exploitation a entrepris d'améliorer les ressources herbagères disponibles en réfléchissant à l'amendement de certaines surfaces ainsi que le broyage des secteurs de lande, en voie de fermeture, au détriment des ressources herbacées.



APPROCHE TECHNICO-ECONOMIQUE DES EVOLUTIONS DU SYSTEME AVEC LA REPRISE DE L'ALPAGE

Pour analyser l'évolution technico-économique de l'exploitation en lien avec la reprise de l'alpage nous comparons la période 2010-2013 avec la période 2017-2019. La période 2013-2016 correspond à la phase test et transitoire.

La reprise de l'alpage correspond à une augmentation de la SAU de 145 ha. Cette reprise a coïncidé avec l'installation de leur fils Lucas.

	Sans Alpage	Avec Alpage	Evolution
UTH	2	3	1
SAU	92	237,5	145
LAIT produit	206555	326245	119690
LAIT /UTH	103278	108748	5471
LAIT/VL	3270	4312	1043

L'effectif du troupeau est passé de 63 à 76 vaches et la production par vache a augmenté de 1000 l/VL. Cette augmentation est liée à deux paramètres : l'augmentation de l'utilisation des concentrés mais surtout la diminution de la difficulté du système pour les animaux. En effet, le pâturage est beaucoup plus confortable sur l'alpage que ce qu'il était dans les parcelles de pentes avec des déplacements réguliers.

La production laitière totale a ainsi augmenté de près de 120 000 litres de lait par an. Mais avec l'arrivée du 3^{ème} associé, la productivité de la main d'œuvre est sensiblement la même avec 108 ML de lait produit par UMO contre 103 ML sans l'alpage.

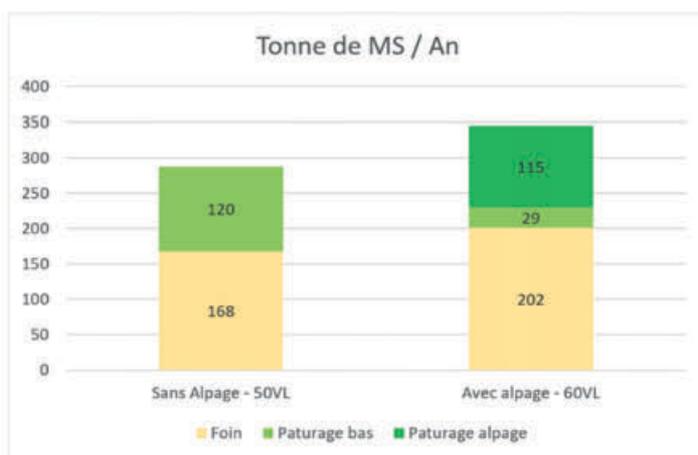
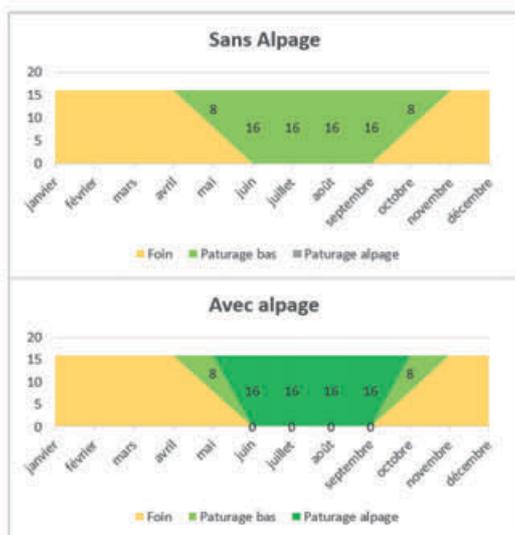
	Sans Alpage	Avec Alpage	Evolution
VL	63	76	12
UGB Génisses	26	53	27
Pension G	0	13	13
UGB	90	129	39

Le nombre d'UGB a fortement augmenté avec 39 UGB de plus. Cela est d'une part à l'augmentation du nombre de vache et des UGB génisses destinés au renouvellement mais aussi à la prise de pension de génisses en alpage qui représente l'équivalent de 13 UGB annuel.

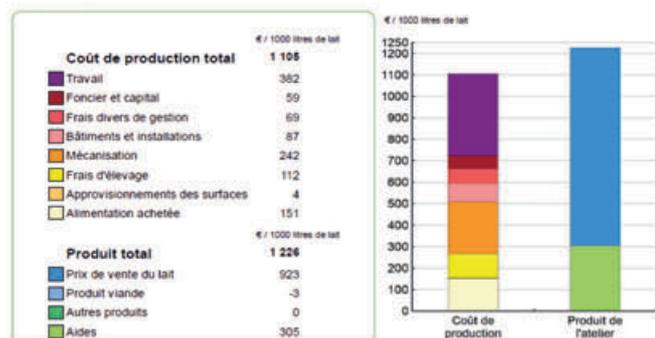
	Sans Alpage	Avec Alpage	Evolution
PB	206764	369204	162440
AIDES	34573	84930	50357
EBE	85346	171314	85969
EBE/UTH	42673	57105	14432
EBE/PB	41%	46%	5%

Les résultats économiques ont fortement évolué entre les 2 périodes. Le produit brut a augmenté de plus de 160 k€ d'une part avec la PAC, lié à l'alpage et à l'arrivée du 3^{ème} associé (+50 k€), et d'autre part par l'augmentation du produit lait avec les 120 ML de lait transformé en plus.

L'EBE augmente de 85k€ ainsi que l'EBE/UTH (+14k€). L'efficacité économique est plus importante depuis la reprise de l'alpage avec une augmentation de +5% de l'EBE/PB.



Présentation Economique Globale du système : CouProd année 2019



L'analyse du coût de production de l'année 2019 montre que les produits de l'atelier couvrent plus que la rémunération forfaitaire de 1,5SMIC/UMO exploitant.

Le coût de production est très élevé à 1105€/ML. Mais il faut replacer ce chiffre dans un contexte de transformation laitière. De même la part du travail dans le coût de production est prépondérante du fait de la faible productivité de la main d'œuvre liée au système de montagne et à la transformation de toute la production.

La mécanisation est un poste important. Cela est directement lié au parcellaire extrêmement morcelé et à la présence de l'alpage.

En effet, ce dernier occasionne une charge de mécanisation supplémentaire liée aux allers et retours quotidiens des exploitants, au fait de descendre le lait de l'alpage au siège de l'exploitation pour le transformer et enfin au fonctionnement de la salle de traite mobile avec un groupe électrogène.

Au niveau des produits les aides représentent ¼ du produit total.

AJUSTEMENTS SUPPLEMENTAIRES LIES AU CARACTERE REMARQUABLE DE L'ALPAGE

Outre l'aide financière significative apportée pour le GAEC au moment du redéploiement de leur exploitation autour de ce grand alpage laitier, la contractualisation en 2016 d'une MAEC a permis de mettre en place un plan de gestion pastoral (Mesure HE09) afin d'intégrer les enjeux environnementaux présents dans l'organisation de l'exploitation de l'alpage.

En effet, cet alpage situé au cœur du site N2000 « Massif du Bargy » (3 500 ha) illustre la grande diversité d'habitats et espèces remarquables (désignation au titre des Directives « Habitats » et « Oiseaux »). Sur les 24 habitats relevant de la directive Habitats, cet espace pastoral en dénombre pas moins de 7 dont 2 prioritaires (Formations herbeuses à Nards riches en espèces et Tourbières hautes actives).

De par leur localisation et les surfaces concernées (exemple : 80 hectares cartographiés, lors de l'élaboration du diagnostic environnemental du DOCOB, en nardaie riche en espèces) ces milieux sont en interaction directes avec les pratiques pastorales. Le retour de l'activité laitière, la présence de la traite mobile (déplacée au cours de la saison) ainsi que le besoin du troupeau de 75 vaches laitières dont le lait est valorisé en production fromagère nécessite d'optimiser les ressources herbagères disponibles entre les mois de juin et septembre.

Ce plan de gestion tend à apporter des réponses concertées avec l'exploitant pour répondre à l'objectif de préservation et valorisation de la biodiversité dans le système d'exploitation de l'alpage (mise en défend, adaptation des périodes de pâturage, localisation des plateformes de traite...).



EVOLUTION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

Les vaches laitières et génisses sont « nourries à l'herbe » et le système d'exploitation est fortement dépendant de cet alpage où l'ensemble du troupeau laitier est présent de juin à septembre. Afin d'optimiser l'organisation d'exploitation, il est souhaité réduire le nombre de génisses prises en pension pour monter celles du GAEC afin de faciliter le travail de surveillance et ainsi éviter de devoir « courir » sur d'autres communes où les surfaces pastorales deviennent difficilement exploitables (notamment en raison d'un manque d'eau de plus en plus important). L'exploitation d'un alpage reste toutefois difficile : le gel rend impossible le lavage de la traite mobile, parallèlement un ressenti de plus en plus important de l'impact des aléas climatiques qui nécessite d'adapter annuellement la gestion de l'eau et des ressources fourragères présentes.

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

La place des ressources fourragères dans ce système d'exploitation laitière en AOP Reblochon est centrale. Celui-ci peut être fragilisé par les questions foncières (morcellement et précarité de location des surfaces) qui pèsent également sur l'organisation du travail (fauches pour assurer l'autonomie alimentaire, déplacement de la traite mobile, montée en alpage...).

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

Cette structuration familiale reste très chronophage : « nous sommes partis en vacances pour la 1^{ère} fois en 2011 », « avec l'ancienne traite mobile je me levais à 3h30 pour monter traire et redescendre le lait pour fabriquer » !

L'arrivée du fils dans le GAEC doit permettre de réduire le temps de travail individuel tout en maintenant une rentabilité économique liée à une bonne valorisation du lait et aux investissements réalisés sur l'alpage.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

Comme pour la majorité des mesures agro-environnementales mises en œuvre sur ces alpages, l'absence de connaissances et de moyens de suivi ne permettent pas d'accompagner au mieux l'exploitant. Les conditions de redéploiement de l'activité laitière sur cet alpage et les répercussions dans le système d'exploitation peuvent avoir différents degrés d'impacts sur la biodiversité présente (intensification de pratiques et à l'inverse délaissement de secteurs les plus difficiles et non accessibles...). Pour cela un accompagnement doit pouvoir être mis en place afin de pouvoir proposer des adaptations ajustées dans le temps suivant les évolutions de pratiques et les répercussions que celles-ci peuvent avoir sur cette biodiversité remarquable.

CONCLUSION

Cet exemple permet d'apporter des éléments d'éclairage sur la place d'un alpage pour une exploitation laitière de montagne en zone AOP et le poids des investissements. Outre la nécessité de moderniser l'équipement de traite, les exploitants ont fait le choix, avec la commune propriétaire (bail de longue durée), de construire en 2020 un chalet afin de disposer à partir de 2021 d'un logement, un atelier de fabrication et une cave : 102 000 € de travaux financés par le GAEC avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe (FEADER) grâce au dispositif Plan Pastoral Territorial (taux d'aide = 70%).

MOBILISATION D'UN ALPAGE POUR LES VACHES LAITIERES EN ZONE AOP BEAUFORT

CAS n°3 (73)

Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

Située sur la commune de Villard-sur-Doron, dans le Beaufortain à 1100m d'altitude, l'exploitation de M. Chamiot-Maitral est basée en aire d'appellation AOP Beaufort, à quelques kilomètres de la station des Saisies.

Il s'agit d'une toute petite structure d'élevage, très bien raisonnée en termes d'équipements et de gestion. Le bâtiment de 14 places cadre le profil de l'exploitation. 14 vaches laitières en production sont présentes à l'année. Les animaux ne pouvant être logés dans le bâtiment sont confiés à un hiverneur de l'Isère.

Jusqu'en 2013, M. Chamiot-Maitral est double actif et travaille à la station voisine des Saisies sur la période hivernale. Ce schéma est assez répandu dans les Savoie et permet des structures agricoles de petite taille.

Sans alpage, l'exploitation produit du lait d'hiver. L'autonomie fourragère est donc centrale dans le projet et celle-ci est difficile à atteindre les années de grande sécheresse (2003, 2011, ...).

Une montagnette familiale est mobilisée à Arêches (3,15 ha), ce qui permet de bénéficier de surfaces pastorales salvatrices en cœur d'été pour les vaches laitières et taries.

En 2013, une opportunité de location d'alpage se présente sur la commune voisine d'Hauteluce. Afin que la structure reste économiquement rentable, le choix est fait de ne pas investir dans du nouveau matériel. Les 14 vaches laitières iront à l'alpage avec la machine à traire mobile historique. Le cheptel estivé sera complété par un lot de génisses pris en pension afin de valoriser au mieux la ressource en herbe disponible.



Eric CHAMBIOT-MAITRAL - carte d'identité 2020 -

- **Exploitation individuelle**
Reprise d'une structure familiale en 2008
- **1 UTH** depuis 2013 avec arrêt de la double activité
- **16 vaches laitières** Abondance, dont 14 en production. Renouvellement assuré par l'éleveur et mis à l'hiverne
- **76 ha de SAU**, dont 4% de surfaces pastorales type montagnette et 66% d'alpage (depuis 2013)
- Production de lait sous label **AOP Beaufort**. Orientation lait d'été depuis l'accès à l'alpage. Choix d'une stratégie production de lait à l'herbe.

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

L'exploitation est basée en partie sur des surfaces d'adret pentu et au sol superficiel. Dans les années 2000, des pluies régulières avaient lieu en été et les surfaces de l'exploitation restaient vertes au cœur de l'été.

Selon le retour d'expérience de l'éleveur, le changement climatique est fortement perceptible depuis quelques années.

Les années de grande sécheresse (2003, 2011, ...) n'ont pas permis l'autonomie fourragère recherchée. Des voisins ont dépanné ponctuellement M. Chamiot-Maitral en herbe ; si cela n'avait pas été possible, il aurait fallu se séparer d'une partie du cheptel.

M. Chamiot-Maitral recherche un alpage dès son installation en 2000, mais la pression agricole sur les surfaces d'altitude ne lui permet pas d'en trouver malgré les démarches entreprises.

La location de l'alpage du Bolchu en 2013 est une opportunité qu'il perçoit comme une possibilité de mieux valoriser son lait, de délester les surfaces de vallée et accessoirement d'optimiser les aides PAC et d'accroître son revenu via des prises en pension.

Cas rare dans les systèmes AOP Beaufort. Car la possibilité de pouvoir récupérer un alpage n'est pas courante.

Quels sont les conséquences de ce choix sur le système fourrager ? Ce choix est-il rentable ? L'autonomie fourragère a-t-elle été renforcée ?

AMENAGEMENT DE PRATIQUE SUR L'EXPLOITATION

La mobilisation d'un alpage pour l'exploitation s'est traduite de la manière suivante :

- Décalage des vêlages sur le printemps afin d'orienter la production sur l'été (meilleure rémunération, coût de production bien moindre)
- Prise en pension de génisses afin de valoriser toutes les surfaces d'alpage. Cela se traduit par un échange de service entre la prise en pension estivale et l'hiverne des animaux de renouvellement de M. Chamiot-Maitral
- Conservation du matériel de traite historique, d'où non-augmentation du cheptel laitier durant l'été
- Arrêt de la double activité
- Libération de surfaces de fond de vallée pour les foins
- La montagnette initialement pâturée par les VL est maintenant pâturée par les génisses prises en pension l'été. Elles pâturent la montagnette avant de monter à l'alpage des VL afin de finir les parcelles des VL.

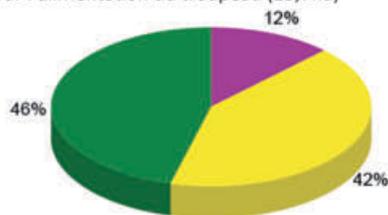


L'ALPAGE COMME BOUFFEE D'AIR DANS LE SYSTEME D'ALIMENTATION

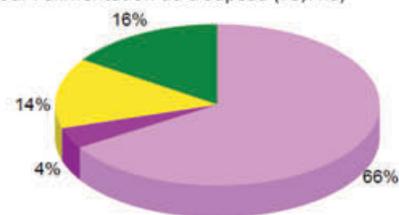
SANS ALPAGE – SITUATION 2013

AVEC ALPAGE – SITUATION 2020

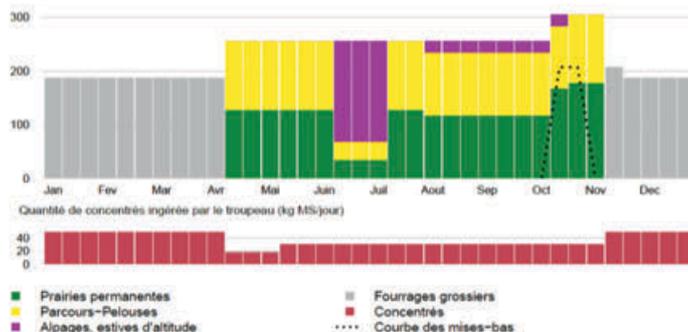
Surfaces utilisées pour l'alimentation du troupeau (25,7ha)



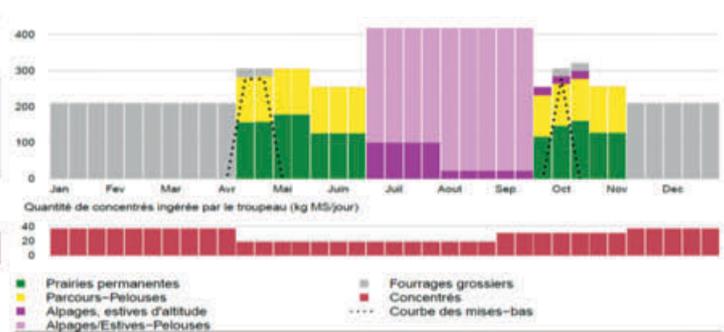
Surfaces utilisées pour l'alimentation du troupeau (75,7ha)



Quantité de fourrages ingérée par le troupeau (kg MS/j)



Quantité de fourrages ingérée par le troupeau (kg MS/j)



La mobilisation d'un alpage change totalement la configuration du système fourrager de M. Chamiot-Maitral. Aujourd'hui, 30% de l'alimentation des animaux dont il a la gestion se fait à l'alpage. Cela est dû en partie au 18 génisses supplémentaires qu'il peut se permettre de prendre en pension durant l'été.

En contrepartie, cela lui demande un gros investissement en termes de temps de travail durant l'été. Cela représente au moins 50km sur les routes de montagne par jour et du temps en vallée pour les fenaisons en plus de son activité de producteur de lait à l'alpage. Malgré l'alpage et l'orientation estivale des pratiques, l'autonomie fourragère est tout juste atteinte depuis 3 ans. Le réchauffement climatique touche de plein fouet ce type de système de coteau et sans l'alpage, cette exploitation serait réellement en difficulté.

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

L'analyse des coûts de production n'a été possible car l'exploitation est au forfait et ne dispose pas d'une comptabilité exploitable pour ce traitement de données.

La Récupération d'un alpage est-elle rentable ?

Bénéfices		Pertes	
tot € ht		tot € ht	
Produits en plus		Produits en moins	
Lait produit en alpage = 18 000 l	16 560	Lait non produit sur l'exploitation = 18 000 l	12 960
Prise en pension de génisses sur alpage	900	Arrêt double activité	6 000
Aides PAC	15 000		
Charges en moins		Charges en plus	
Economie de concentrés	1 596	Location de l'alpage	1 800
Refoin réalisé grâce aux surfaces libérées par l'alpage	2 100	Transport animaux à l'alpage	500
		Achat bétailière (amortissement 8 ans)	313
		Equipements (abreuvoirs-piquets...) (amortissement 8 ans)	125
		Frais de déplacement (5000 km)	1 500
		Fenaison des surfaces de refoin	800
	36 156		23 998
Résultat		12 158	

Pas de bénéfices sans la PAC

Les aides PAC constituent le poste principal permettant de générer un bénéfice de 12 000€/an. Sans ces aides l'opération est déficitaire de 2 800 €/an. Mais sans l'alpage l'exploitation serait difficilement viable à ce jour du fait du manque de ressource fourragère durant l'été qui la positionnerait en dehors du cahier des charges de l'AOP Beaufort.

Le gain en récolte de foin supplémentaire s'éfrite chaque année

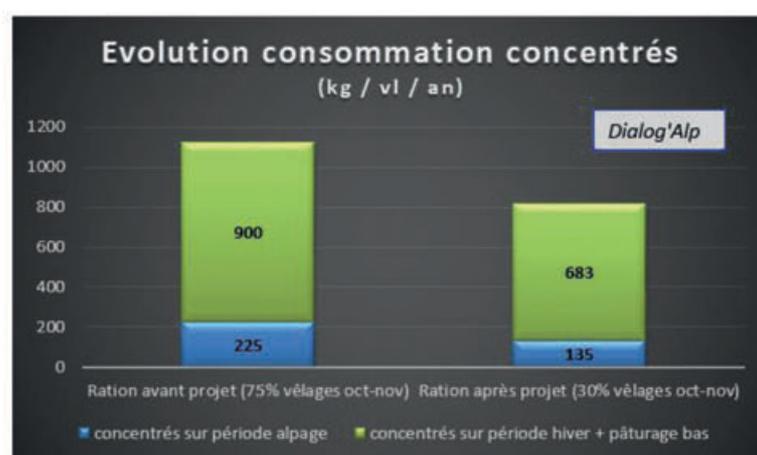
Le budget partiel présente des achats de fourrages en moins du fait de la libération de surfaces pouvant être fauchées quand les VL sont en alpage. Mais ces dernières années, les conditions climatiques et les aléas de plus en plus marqués et fréquents ne permettent plus la récolte de refoin chaque année. Le bénéfice s'en trouve alors amputé d'environ 2000 € car l'exploitation doit acheter ce fourrage. Là encore (comme dans le cas T MONGELLAZ), les gains d'autonomie fourragère, escomptés lors de réflexion du projet, n'ont pas eu lieu. L'exploitation n'a pas pu maintenir son autonomie au niveau d'avant le projet malgré l'alpage. Il était autonome en fourrages secs en 2014 et 2016 au moment de la reprise de l'alpage.

Une valorisation du lait supérieur de 25 à 30 % en alpage

La valorisation du lait est plus importante de 200€/1000 l (tarif lait d'alpage). Elle se traduit par une augmentation du chiffre d'affaire de 255€/VL sur la saison d'alpage (110 jours).

Economies de concentrés

La reprise de l'alpage a permis de décaler les vêlages sur le printemps dans le but de produire du lait au moindre coût. Mais cette stratégie n'est pas possible que grâce à la qualité de l'alpage qui permet une production correcte avec peu de charges. Ce n'est pas le cas de tous les alpages.

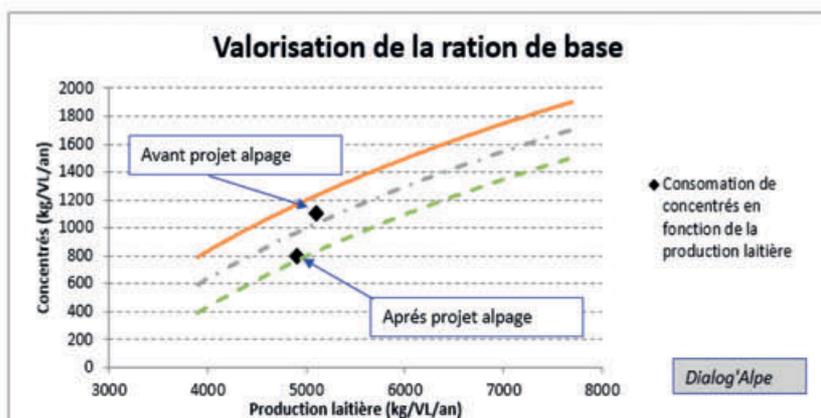


La consommation de concentré a diminué de 300 kg/VL/an. Soit 114 € / VL / an. Les économies de concentrés ont été réalisées à 70% sur les rations d'automne et d'hiver car la majorité des VL sont taries et c'est à cette période que la complémentarité est la plus importante en ration tout foin.

La qualité de l'herbe de l'alpage permet de maintenir la production laitière pour des VL en milieu de lactation (ce qui n'est pas le cas de tous les alpages) et a permis de réduire la quantité de concentrés distribués sur cette période alors qu'initialement le manque de pâture nécessitait une complémentarité plus importante.

La maîtrise des investissements : Le bilan financier de ce projet est également dû à la maîtrise des investissements. La salle de

traite mobile, qui est un investissement coûteux, était déjà utilisée sur l'exploitation avant le projet d'alpage. Les investissements sont limités à 3 500 €. Le statut de locataire facilite ce type de gestion car les investissements (entretien du chalet, aménagements) sont reportés sur le propriétaire.



LA MAITRISE DES CHARGES D'ALIMENTS

Le projet d'alpage a rendu la consommation de concentrés encore plus efficace : 800kg de concentrés / VL / an pour 4800 à 5000 l lait produit / VL / an.

Avec l'alpage la production laitière est majoritairement réalisée à l'herbe contrairement à la situation initiale. L'alpage présente un bon potentiel laitier qui permet de maintenir les lactations.

La majorité des VL sont taries en hiver et la ration a besoin de moins être complétée ce qui permet des économies d'aliment.

Ce graphique issu de Dialog'Alpes permet de déterminer si la consommation de concentrés est en adéquation avec la production laitière.

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

L'alpage lui a permis de maintenir sa production en fourrages secs alors qu'il pensait en produire plus et être largement autonome. « J'ai gagné en autonomie financière. C'est une bouffée d'oxygène. Dans le contexte climatique récent (baisse de la production de fourrage), ça a sauvé la situation financière. Sinon j'aurais arrêté les vaches laitières. L'alpage génère beaucoup plus de temps de travail mais je suis heureux de mon travail. Même si j'ai dû abandonner mes loisirs.

Avant de récupérer l'alpage la gestion de la ressource en pâture était devenue trop stressante. En année sèche j'étais obligé de compter sur la solidarité de mes voisins pour nourrir mon troupeau. La double activité était obligatoire pour équilibrer les revenus. »

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

Diminution de la quantité de concentrés distribués suite au projet d'alpage.

Le décalage de vêlages sur le printemps pour valoriser au maximum l'herbe pâturée induit le tarissement de la majorité des VL en hiver ce qui engendre une forte diminution de la distribution de concentrés sur une période à forte consommation dans les rations 100% foin. Voir le chiffrage économique.

Maintien de production de fourrages secs malgré les aléas climatiques :

L'alpage a permis de libérer des surfaces pour une 2^{ème} coupe (environ 4 ha) si les conditions climatiques le permettent. Et c'est là que l'on peut observer des évolutions du climat sur ces dernières années. Car auparavant cette 2^{ème} coupe était quasiment systématique alors que ces dernières années elle est plutôt occasionnelle voir exceptionnelle. Le gain attendu de l'alpage sur la production de foin sur les surfaces du bas n'a pas eu lieu.

Impact sur le troupeau, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

Changement de stratégie sur les dates de vêlage :

Avant le projet d'alpage : la stratégie portait sur des vêlages d'hiver (75% en oct - nov) pour produire un maximum de lait d'hiver et ne pas avoir de VL en production en été où il manquait de ressource fourragère.

Avec l'alpage : la stratégie consiste à limiter les vêlages d'hiver (25% en oct - nov) afin d'avoir des VL en production l'été car la ressource de l'alpage n'est pas limitante et le prix du lait est élevé (900 à 930€/1000l).

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

N'a plus recours à la MO familiale.

Dispose de moins de temps libre.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

La pression de pâturage des parcelles non fauchées est moins importante ce qui présente des risques d'embroussaillage de ces surfaces. Le bilan écologique est plutôt positif mais les risques de fermeture du milieu sont réels.

Extensification des surfaces se traduisant par diminution de la fertilisation. Ce qui peut être positif d'un point de vue environnemental mais peu aussi tendre vers une perte de potentiel agricole.

CONCLUSION

La reprise d'un alpage a assuré la viabilité de l'exploitation qui se trouvait mise en difficulté en raison des aléas climatiques. En 2014 et 2016 l'exploitation a pu être autonome en fourrages grâce à l'alpage mais ces 3 dernières années l'autonomie fourragère n'est plus atteinte alors qu'on pensait que l'alpage allait pérenniser cette situation. Les aides PAC permettent la viabilité de ce projet. Cette exploitation tire sa résilience grâce l'extensification de ses surfaces (mobilisation d'un alpage) et par sa gestion économe des intrants et des investissements. L'exploitant a su adapter la gestion de son troupeau lors de l'arrivée de l'alpage dans son système Il a décalé les vêlages pour produire du lait à l'herbe encore moins couteux et mieux payé.

Une étude coordonnée par le SUACI et réalisée par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et les Chambres d'Agricultures, déclinée en Savoie (2020) avec le soutien financier du Casdar Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Remerciements à M. CHAMIOT-MAITRAL dont l'exploitation a servi de support à cette étude.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**
Liberté Égalité Fraternité

MISE EN PENSION DE VACHES LAITIÈRES DANS UN ALPAGE EN ZONE AOP BEAUFORT

CAS n°4 (73)

Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

Située sur la commune de Puygros, sur le plateau de la Leysse à 770m d'altitude, l'exploitation de M. Montgellaz est basée dans le PNR du Massif des Bauges et en aire d'appellation AOP Tome des Bauges.

Il s'agit d'une zone de piémont dans la partie méridionale du massif qui présente un climat chaud et sec en été, au vu des standards baujus.

Jusqu'en 2020, le lait est valorisé en IGP Tomme de Savoie. En effet, la filière de collecte et de transformation en place ne permet pas aux éleveurs du Plateau de la Leysse de respecter le cahier des charges de l'AOP Tome des Bauges. Cette appellation est pourtant plus rémunératrice que l'IGP.

L'exploitation est gérée finement. Par exemple une toiture solaire est installée sur le nouveau bâtiment d'exploitation afin de rentabiliser l'investissement. Du matériel de fauche performant (dont séchage en grange) est utilisé afin de travailler dans des conditions optimales.

Historiquement, la sécheresse sévissait tous les 10 ans et un gros stockage de foin avait lieu un an sur deux. Avec 86ha de SAU il n'y a jamais eu d'achat de foin.

Depuis l'installation de Thibaud, les étés sont de plus en plus chauds et secs et la sécheresse intervient un an sur deux. Le système fourrager stoppe sa production durant l'été.



Thibaud MONTGELLAZ - carte d'identité 2019 -

- **Exploitation individuelle**
Reprise d'une structure familiale en 2010
- **1,5 UTH** + de ses parents retraités
- **58 vaches laitières** Tarentaise, dont 50 en production. Renouvellement assuré par l'éleveur
- **86 ha de SAU**, dont 23% de surfaces pastorales type pelouse sèche à l'altitude du siège d'exploitation
- Production de lait sous label **IGP Tomme de Savoie**. A partir de 2020, la filière **AOP Tome des Bauges** se structure pour collecter le lait du Plateau de la Leysse. Ce changement n'est pas traité dans cette étude.

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

Dans un 1^{er} temps l'exploitant recherchait à diminuer le temps de travail pour des projets familiaux et pour commencer à ménager la main d'œuvre familiale dont la contribution est importante sur l'exploitation.

Mais avec les sécheresses successives, l'exploitation a atteint la limite de son autonomie fourragère :

- Stocks de foin suffisant 1 an/2.
- Difficulté de maintenir le pâturage en été.
- Dégâts de sangliers de plus en plus récurrents sur les prairies naturelles.

Il a fallu trouver des solutions pour maintenir l'autonomie fourragère afin d'éviter l'achat de fourrages extérieurs.

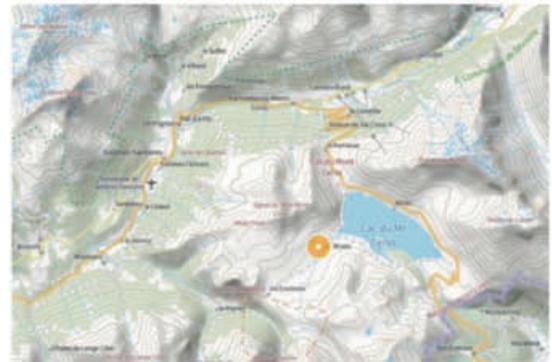
La concurrence sur le foncier est importante. Il est difficile de trouver des surfaces supplémentaires pour compenser la baisse de productivité des prairies permanentes engendrée par le changement de climat.

Le contexte savoyard fait qu'il existe une demande de prise d'animaux en pension sur les alpages en AOP Beaufort. Des exploitations situées en dehors de la zone et disposant des races autorisées par l'AOP (Tarine, Abondance) peuvent mettre des animaux en pension d'alpage.

Quels sont les conséquences de ce choix sur le système fourrager ? Le temps de travail estival a-t-il été diminué ? Ce choix est-il rentable ?

AMENAGEMENT DE PRATIQUE SUR L'EXPLOITATION

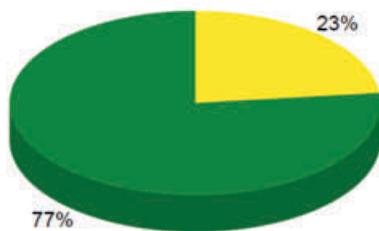
- L'exploitation a donc recherché des solutions avec comme objectifs :
 - La diminution du temps de travail estival.
 - Disposer de marges de manœuvre sur les surfaces fourragères du siège d'exploitation pour faire face aux épisodes de sec.
 - Améliorer la valorisation du lait par un prix de vente plus rémunérateur.
- Ces objectifs se sont traduits par les adaptations suivantes :
 - Mise en pension estivale (depuis l'été 2018) de 14 vaches laitières dans un alpage situé en AOP Beaufort, en Haute-Maurienne (Lac du Mont-Cenis).
 - Mise en place de la mono traite sur le troupeau restant sur l'exploitation
 - Récolte de foin sur les pâturages libérés.
 - Implantation de PT luzernées sur les pâturages libérés.
 - Investissement dans du matériel de fenaision.



L'ALPAGE COMME BOUFFEE D'AIR DANS LE SYSTEME D'ALIMENTATION

2017

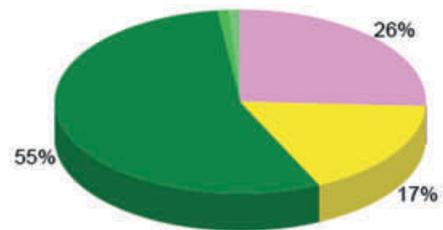
Surfaces utilisées pour l'alimentation du troupeau (86ha)



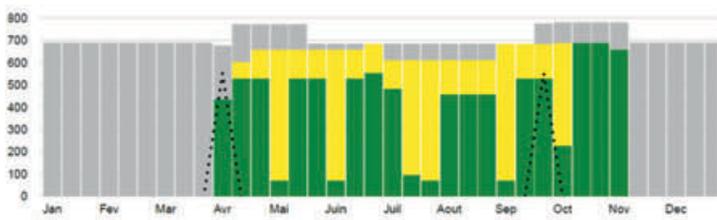
Quantité de fourrages ingérée par le troupeau (kg MS/j)

2019

Surfaces utilisées pour l'alimentation du troupeau (116ha)



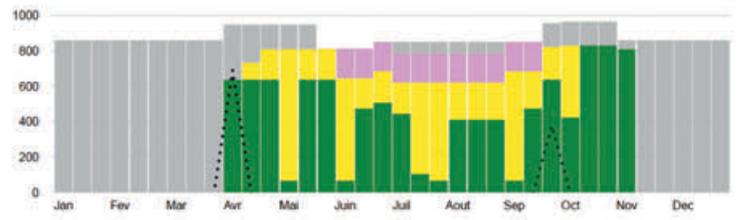
Quantité de fourrages ingérée par le troupeau (kg MS/j)



Quantité de concentrés ingérée par le troupeau (kg MS/jour)



- Cultures fourragères-Légumineuses
- Cultures fourragères-Multi-espèces
- Prairies permanentes
- Parcours-Pelouses
- Alpages/Estives-Pelouses
- Fourrages grossiers
- Concentrés
- Courbe des mises-bas



Quantité de concentrés ingérée par le troupeau (kg MS/jour)

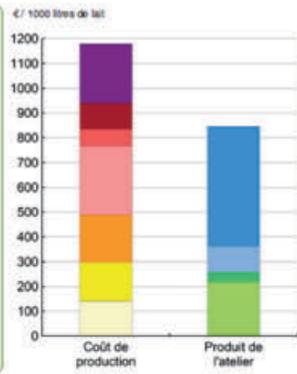


Dans notre cas d'étude, avec un cheptel évoluant de 50 vaches laitières en 2017 à 60 vaches laitières en 2020, la contribution des surfaces d'alpages s'élève à 6% de la ressource alimentaire globale de l'exploitation.

Sans surprise, l'alpage permet donc de délester les surfaces fourragères de l'exploitation.

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Coût de production total		€/ 1000 litres de lait
Travail	239	
Foncier et capital	105	
Frais divers de gestion	69	
Bâtiments et installations	277	
Mécanisation	192	
Frais d'élevage	156	
Approvisionnement des surfaces	0	
Alimentation achetée	140	
Produit total	846	
Prix de vente du lait	485	
Produit viande	103	
Autres produits	42	
Aides	217	



Coût de production 2018

Notes :

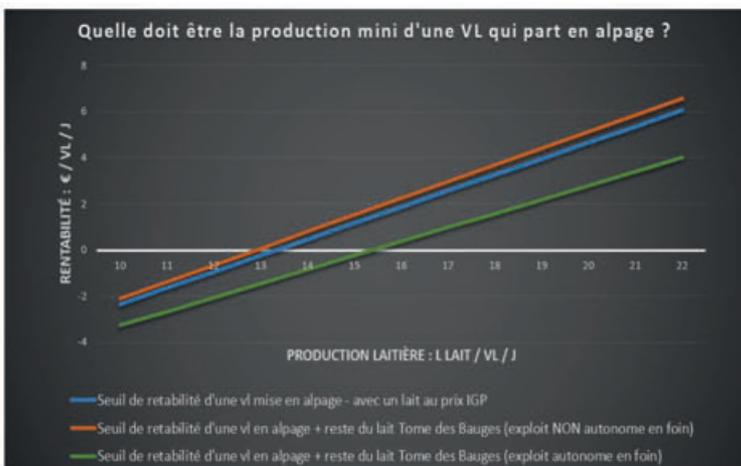
Mise en pension d'animaux dans un alpage privé n'apporte aucune aide PAC.

La Mise en pension en alpage est-elle rentable ?

Bénéfices	tot € ht	Pertes	tot € ht
Produits en plus		Produits en moins	
Lait produit en alpage = 11 312 l	9 389	Lait non produit sur l'exploitation par les vl en alpage = 22 389 l	10 232
Refoin permis par mise en alpage = 4 ha	2 520	Perte de lait liée aux conditions d'alpage = 2 800 l	1 280
Surface de fauche (LUZ) permis par mise en alpage = 2 ha	4 480		
Aides PAC	0		
Charges en moins		Charges en plus	
Concentrés non consommés sur l'exploit pdt l'alpage	434	Récolte : Refoin permis par mise en alpage = 4 ha	804
Foin non consommés pdt l'alpage (3kg/j d'alpage)	882	Implantation + Récolte : Surface de fauche (LUZ) = 2 ha	928
Autres		Transport des animaux à l'alpage	1 000
Travail en moins		Problème de repro en alpage (+ 1 IA en moyenne / vl)	560
	17 705		14 803
Résultat	2 902		

Lors de la prise de décision du projet de pension d'alpage l'opération a dégagé un bénéfice d'environ 3 000 €/an en plus de l'amélioration des conditions de travail.

Avec le changement de contexte entrainant un prix de vente de lait supérieur (voir ci-dessous), l'exploitation doit produire son quota. Par répercussions l'effectif de VL sur l'exploitation va augmenter et du fourrage devra être acheté pour nourrir ces animaux. La mise en alpage de VL devient déficitaire (- 2 000 €/an) et il n'est pas assuré que les gains sur les conditions de travail soient maintenus car la mono traite risque de ne plus être autorisée.



Dans le système de mise en pension de VL en alpage la rémunération de l'alpagiste est basée sur une retenue fixe de la production de lait : généralement 8 L/VL/j.

Dans le cas présent, il est intéressant de calculer un seuil de rentabilité qui permettra de décider à partir de quel niveau de production une VL est rentable en alpage ou doit rester sur l'exploitation. D'autant plus que les perspectives d'une meilleure valorisation de la vente du lait ont abouties en 2020 pour l'exploitation. Le lait est désormais collecté dans la zone AOP Tome des Bauges. La valorisation est passée de 457€/1000 L (tarifs IGP 2018) à 550 €/1000 L (tarifs AOP Tome Bauges 2020).

En reprenant les données du budget partiel et en faisant évoluer certaines variables on peut conclure que :

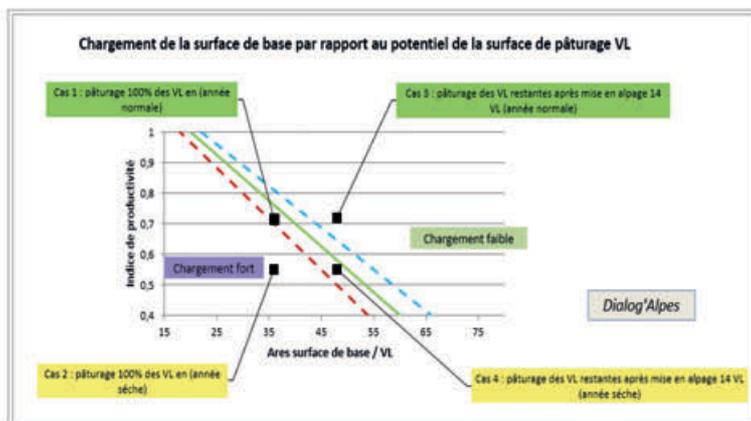
- Une VL dont le lait est payé au tarif IGP 2018 (457€/1000 L) doit produire plus de 14 l lait/j pour être rentable en alpage avec un lait payé à 830€/1000l (courbe bleue).

Maintenant que le lait est collecté en AOP Tome de Bauges, l'exploitation doit fournir du lait toute l'année et réaliser son quota. Par conséquent le nombre de VL présentes va augmenter si l'on souhaite poursuivre la mise en pension de VL en alpage car il faudra assurer la production laitière demandée par la coop. Si l'exploitation est autonome pour nourrir ces animaux à partir de quel niveau de production est ce rentable de les mettre en alpage. Même question si l'exploitation n'est pas autonome pour nourrir ces mêmes VL.

- Si l'exploitation est autonome en fourrage, une VL produisant moins de 16 l lait/j n'est pas rentable en alpage avec un lait payé au tarif AOP 2020 (550€/1000 L) (courbe verte).
- Si l'exploitation n'est pas autonome en fourrage, une VL produisant plus de 13 l lait/j est pas rentable en alpage avec un lait payé au tarif AOP 2020 (550€/1000 L) (courbe rouge).

Ce changement de contexte remet il en cause les choix de l'éleveur ?

LA MISE EN PENSION APPORTE DE LA RESILIENCE AU SYSTEME FOURRAGER



Avant le projet de mise en pension estivale des VL le chargement était parfaitement adapté pour une année avec des conditions de pousse normales (cas 1). L'arrivée des épisodes de sécheresse (cas 2) ont déstabilisés l'organisation du pâturage. Il a fallu offrir des surfaces de fauche à la pâture. La mise en pension estivale des 14 VL a permis de disposer de suffisamment de pâture pour les VL restantes en cas d'été sec (cas 4) ou, en année normale, de permettre la fauche de surfaces destinées à la pâture (cas 3).

Ce graphique issu de Dialog'Alpes permet de déterminer si le chargement au pâturage est adapté au potentiel des prairies. Les points situés à l'intérieur de la courbe enveloppe correspondent à un chargement adapté.

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

« L'alpage m'a permis de faire face aux pertes de production fourragère liées au changement climatique. Au départ je n'y étais pas allé par ça car je recherchais en priorité à diminuer le temps de travail et diminuer la main d'œuvre familiale. Même si l'opération financière de la mise en pension des VL est neutre, elle m'a permis de détendre mon système fourrager pendant la période estivale dans mes conditions pédoclimatiques sèches. La mise en pension me permet de ne garder sur l'exploitation que des VL en fin de lactation que je peux passer en mono traite durant la période estivale. Cette pratique me permet de réduire mon temps de travail pour réaliser les foins dans des conditions plus sereines et de profiter de ma famille. »

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

La mise en pension en alpage de vaches laitières a libéré 4 ha de pâture qui ont pu être fauchés en regain (+ 10 tms). Deux autres hectares ont pu être implantés en luzerne (+ 14 tms). Espèce choisie pour sa capacité de pousse en période sèche.

La diminution du chargement au pâturage permet d'adapter la surface offerte au pâturage en fonction des conditions climatiques. Des économies sur le foin distribué en été ont été faites du fait de l'absence d'une partie du troupeau (environ 4 tms).

Impact sur le troupeau, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

La mise en pension en alpage nécessite des vêlages de printemps pour être rentable car l'alpagiste retient 8l lait /jour pour rémunérer sa pension. Les animaux envoyés doivent donc être de préférence en début lactation. Ce qui pose des problèmes sur la réussite des inséminations artificielles. Les conditions climatiques d'altitude peuvent pénaliser la production laitière de 1 à 2 l lait /jour en cas de mauvais temps. De plus les lactations des VL les plus avancées sont généralement écourtées en fin de période d'alpage.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

En choisissant d'envoyer prioritairement en alpage des vaches laitières vêlant au printemps et de conserver sur l'exploitation les vaches laitières en fin lactation, l'exploitant a pu mettre en place la mono traite (1/2 h/j). Le gain de temps est d'autant plus important que l'exploitant n'habite pas sur le site de l'exploitation. Il évite ainsi un déplacement par jour. Avec ce système il peut également se faire remplacer facilement lors de la prise de congés.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

Permet le maintien d'une pression suffisante sur les alpages. Permet également de délester les surfaces du siège avec des pratiques moins intensives. Les pelouses sèches sont valorisées par les génisses de renouvellement ce qui contribue au maintien en bon état de conservation de ces milieux patrimoniaux remarquables.

CONCLUSION

La mise en alpage d'une partie du troupeau a été une décision judicieuse dans le contexte de l'année 2018. Ce choix a permis d'alléger la charge de travail à une période où l'exploitant en avait besoin et de libérer des surfaces fourragères pendant la période sèche. Depuis le contexte économique a changé avec l'entrée de l'exploitation de l'AOP Tome des Bauges en septembre 2020 qui se traduit par une valorisation du lait qui augmente de 90€/1000 L lait, l'obligation de produire l'intégralité de son quota, l'arrêt de la mono traite.

Se pose maintenant la question de maintenir ce système de mise en pension de VL en AOP Beaufort. Du point de vue de l'éleveur, pas de doute. La mise en pension de VL permet de libérer du temps pendant la période des foins et de détendre la pression sur son système fourrager sensible à la sécheresse estivale même si le bilan financier est nul.

Par contre, l'obligation de produire l'intégralité de son quota risque fort de se traduire par une augmentation du troupeau présent sur l'exploitation faisant ainsi retomber l'exploitation dans sa problématique de départ (situation avant la mise en pension des VL).

Une étude coordonnée par le SUACI et réalisée par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et les Chambres d'Agricultures, déclinée en Savoie (2020) avec le soutien financier du Casdar Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Remerciements à M. MONTGELLAZ dont l'exploitation a servi de support à cette étude.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Libérer l'agriculture et le rural



Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque Département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Nicolas TRAYNARD est l'unique associé de l'EARL Les Charbonnières située aux Côtes d'Arej dans le Nord Isère.

Son système de **polyculture-élevage** comprend des vaches charolaises pour une vingtaine de vèlages par an. Il commercialise en vente directe et en circuit long. **Depuis 2019, il met des génisses en alpage à l'Alpe d'Huez.**

Système alimentaire et parcellaire : L'exploitation compte 140 ha qui se répartissent en 50 ha d'herbe dont 42 ha de prairies permanentes, 70 ha de céréales (dont 2.7 ha sont auto consommés) et 20 ha d'oléagineux.

Les rations distribuées sont toutes à base de foin pour les fourrages et une complémentation en céréales est apportée au besoin.

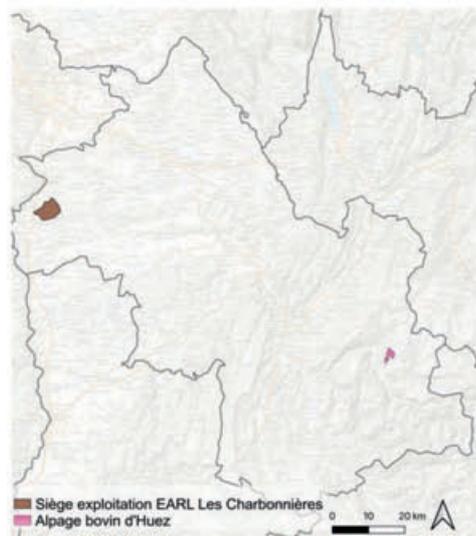
EARL Les Charbonnières
- carte d'identité -

- Les cotes d'Arej (38)
- **24 vaches allaitantes** charolaises
- Production de broutards et génisses finies, vaches de réforme
- **1 UTH** (associé)
- **140 ha de SAU**, dont 50 ha d'herbe, 70 ha de céréales et 20 ha d'oléagineux et 413 ha d'alpage collectif

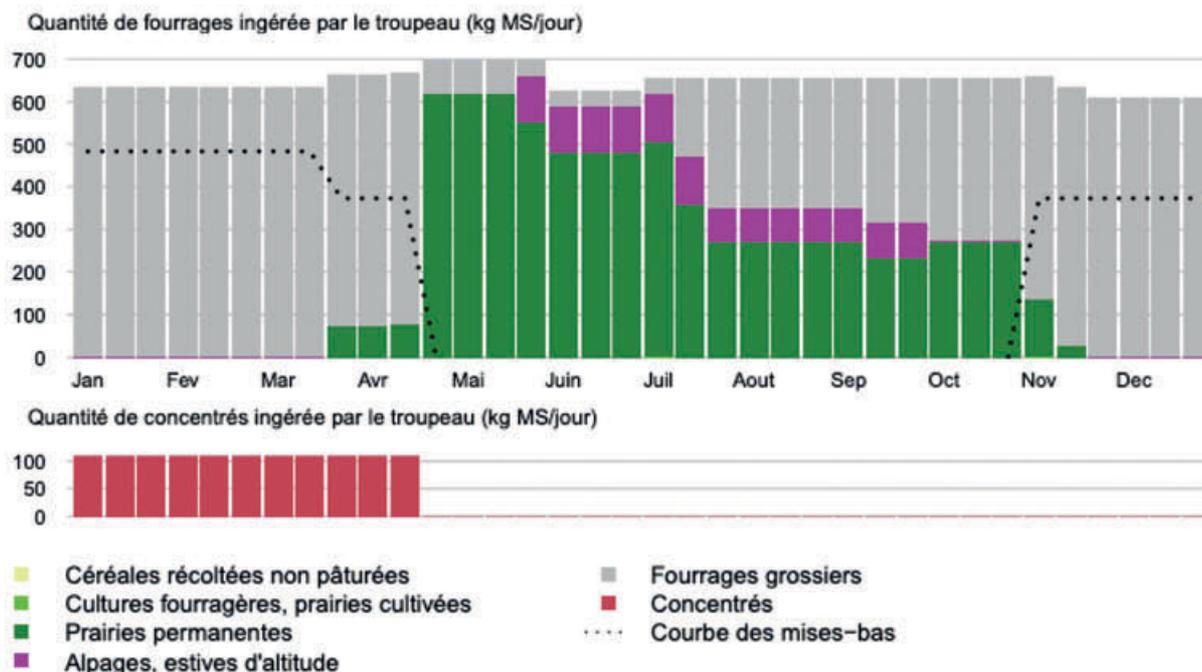
THÉMATIQUE ANALYSÉE

Jusqu'en 2018, Nicolas gardait toutes ses bêtes sur la ferme. Cela engendrait des temps de travail importants notamment avec les sécheresses successives : amener l'eau et les fourrages aux champs. Ce temps de travail arrive dans une période très chargée étant donné la présence sur la ferme de grandes cultures et son activité de prestation de service. En 2019, Il a eu l'opportunité de **monter un lot de génisses** dans un alpage du département, il n'a pas hésité et a monté 10 génisses.

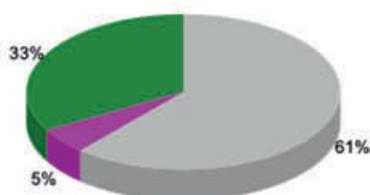
Nous allons donc regarder les conséquences que ce choix a eu sur le bilan fourrager et les résultats économiques, en comparant l'année 2018 et l'année 2019.



EVOLUTION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES FOURRAGERES



Quantité de fourrages ingérée par le troupeau (kg MS/jour) avec la mise en alpage de 10 génisses



La mise en alpage de 10 génisses a permis de contribuer à 5% aux besoins en fourrages du troupeau. Si cela peut sembler peu, cela permet tout de même d'économiser du fourrage, ce qui est d'autant plus nécessaire que les années sont séchantes et les besoins d'affouragement arrivent de plus en plus tôt.

Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% MS)

Ci-dessous, le bilan fourrager pour l'année 2020. Les effectifs sont des effectifs lissés à l'année, les animaux montés en alpage sont donc comptés dedans, soit 5 génisses de plus de 3 ans et 5 génisses de 1 à 2 ans sont montées en alpage du 23 mai au 29 septembre).

	Effectifs	besoins kg MS/animal paturage/j	apports totaux To de MS au paturage	besoins kg MS/ animal hiver/j	apports totaux To de MS hiver	apports To de MS totaux année	Quantité dispo (stock et produite) To MS
VA	24	15	16	15	59	75	129
> 2 ans	9	9,5	7	9	13	20	
1 - 2 ans	9	6,5	7	9	7	14	
< 1 an	22	5		5	17	17	
						125	

On remarque que les stocks et les récoltes de foin couvrent les besoins du troupeau (qui ont été plus conséquents cette année à cause de la sécheresse = nécessité d'apport au pré). Le tableau ci-dessous simule les besoins des animaux mis en alpage s'ils avaient été présents. Sachant qu'ils sont comptés dans l'effectif moyen du tableau précédent, la quantité nécessaire de fourrages au pré est sur évaluée.

Alpage	Effectifs	besoins To MS paturage	apports To de MS au paturage	apports totaux
VA	0			
> 2 ans	5	9,5	6	10
1 - 2 ans	5	6,5	4	
< 1 an	0	5		

Lorsqu'on additionne les 10To potentiellement nécessaires pour ces animaux aux 125 To pour les animaux présents sur l'exploitation, on obtient 135 To. L'exploitation ayant à disposition 129 To, les besoins sont quasiment couverts. Par contre, il n'y a plus de stocks de disponibles pour le "au cas où". On peut donc dire que la mise en alpage permet tout de même une sécurité en préservant un peu de stock de foin d'avance.

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE SYSTEME

Présentation Economique Globale du système : 1ère page de Couprod

	2018	2019
Produit Brut	160570.09 €	170329.67€
EBE	789.73	16867.63
EBE/Produit	0.4%	9.9%
Annuités	18082.95 €	13218.11€

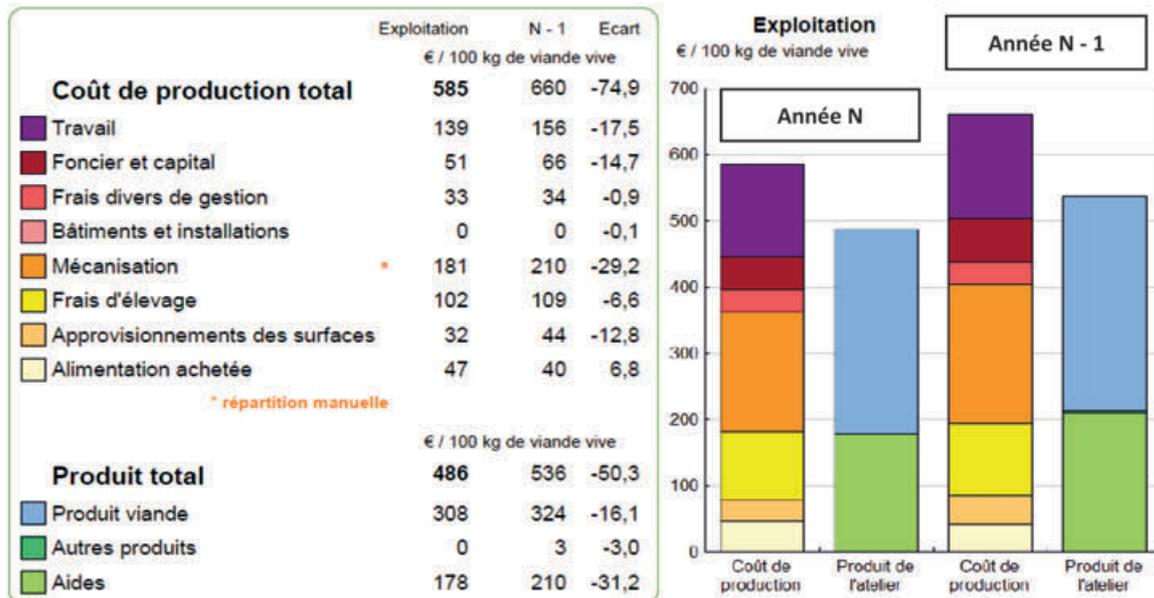
Part des aides rattachées à l'alpage :

Aucune variation de DPB n'est observée entre la situation actuelle avec la mise en alpage et la situation avant mise en alpage.

Conséquences économiques liées à la problématique identifiée sur le système d'élevage

Pour appréhender le changement de pratique, deux méthodes sont utilisables :

- Soit la méthode du budget partiel qui compare les bénéfices et pertes à système constant (pas de changement dans les effectifs, les surfaces, pas d'investissement matériel ou bâtiment), le budget partiel recense tous les postes de produits et de charges qui ont pu évoluer. Par cette méthode, nous constatons que la seule dépense supplémentaire concerne la mise en alpage (= transport et pension) pour un montant de 744€, soit 74€ par vache. Ce coût est limité grâce à la mutualisation du transport avec d'autres éleveurs.
- Soit la méthode de variation des coûts de production : avant (année n-1 = pas alpage) – après (année = avec alpage).



La baisse des charges s'explique par une baisse de carburant, de la rémunération éleveur, des frais de transformation et communication (le grand livre n'étant pas bien détaillé, il y a peut-être un biais là-dessus), des concentrés et minéraux. La hausse due à la mise en alpage (mentionnée dans le budget partiel) n'a pas d'impact significatif sur les charges de l'exploitation.

Approche comptable	Exploitation	N - 1	Ecart	Approche trésorerie	Exploitation	N - 1	Ecart
Coût de production €/100 kgvv	585	660	-74,9	Coût de fonctionnement €/100 kgvv	534	607	-72,2
Prix de revient €/100 kgvv	406	447	-40,6	Prix de fonctionnement €/100 kgvv	356	394	-38,0
Rémunération permise €/100 kgvv	27	33	-5,7	Trésorerie permise €/100 kgvv	78	86	-8,4
Rémunération permise nb SMIC/UMO	0,43	0,42		Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,23	1,10	

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Impact de la mise en alpage sur la croissance des génisses et le poids d'abattage

Après étude des poids d'abattage, aucune conclusion ne peut être tirée car il n'y a pas d'abattage de génisses chaque année et aucun animal n'est fini en alpage. Il est donc difficile d'évaluer l'impact de l'alpage sur la croissance des génisses qui y sont envoyées.

EVOLUTION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

La mise en alpage est premièrement et surtout motivée pour permettre une libération de temps de travail pour l'éleveur qui n'a pas à apporter d'eau et de fourrages pour ce lot de génisses. Cela lui permet donc de se consacrer aux travaux des champs, d'autant plus que l'éleveur fait de la prestation de service de moisson donc son temps est compté en cette saison. C'est vraiment l'élément que l'éleveur a mis en avant lors de nos échanges.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

La mise en alpage permet de moins solliciter les prairies de l'exploitation et donc d'optimiser l'utilisation de ces dernières. Cela évite également le surpâturage et préserve la ressource notamment aux vues des conditions climatiques actuelles.

Impact sur l'exploitation en général

La mise en alpage n'a pas d'impact négatif côté sanitaire (par exemple sur la Besnoitiose) car des analyses sont faites systématiquement.

CONCLUSION

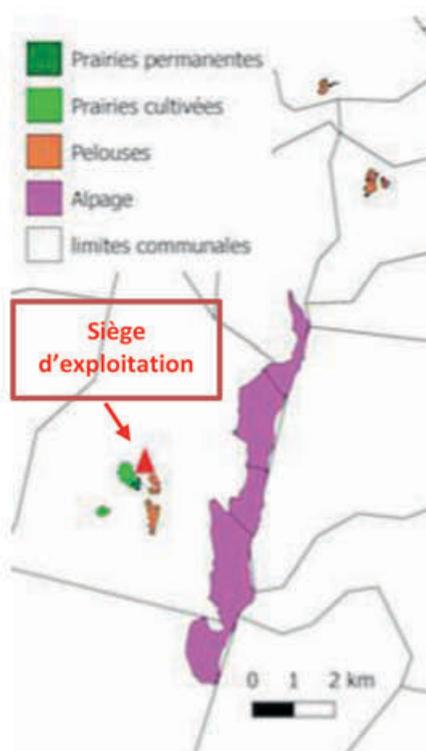
La mise en alpage de 10 génisses a permis un gain en temps intéressant, qui était recherché par l'éleveur. L'économie de fourrages durant l'été permet également de retrouver une petite marge de sécurité et de mieux utiliser les pâtures sans les surcharger. D'un point de vue économique, l'effet est plutôt neutre et pourrait encourager l'éleveur à monter d'autres animaux en alpage si des places sont disponibles. La mutualisation organisée entre les éleveurs pour organiser le transport et la gestion de l'alpage via le groupement pastoral permet de réduire les effets négatifs que pourraient avoir la mise en alpage.



Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION



Localisation des surfaces utilisées par le GAEC à la Crecia

Cette exploitation, située dans le Vercors isérois est un GAEC composé de deux associés, Pascal et Véronique. Ils ont également recours à un salarié à mi-temps (leur fils) et à des bergers salariés via le groupement pastoral du Pic Saint Michel (2 salariés pendant 4 mois).

L'exploitation se compose d'un seul atelier d'ovins allaitants. Le système repose sur une utilisation maximale de l'herbe disponible sur l'exploitation et sur l'alpage. Ils ont fait le choix d'arrêter complètement la production de céréales (quelques ha) pour l'alimentation car cela était peu rentable du fait de l'altitude de l'exploitation (1100m) et des conditions climatiques liées. **L'exploitation est constituée de 20 ha de terres labourables, 60 ha de prairies permanentes/pelouses et l'utilisation de 300 ha d'alpage collectif pour la transhumance estivale.**

Bien qu'ils essayent de réduire la période d'hivernage au maximum celle-ci est relativement longue (4-4,5 mois). Le reste de l'année les lots d'animaux pâturent essentiellement dans les prairies permanentes, les pelouses (ou zones intermédiaires) et en alpage durant l'été. Les prairies labourables sont préférentiellement utilisées pour la fauche.

Le troupeau est constitué de 700 brebis Mérinos d'Arles qui sont conduites en croisement avec des races bouchères (Suffolk, Ile de France, Berrichons, Romney). Le troupeau évolue

vers une mixité de races. Les agneaux sont commercialisés en vente directe, via l'Association Viandes Agropastorales et en coopérative.

GAEC A LA CRECIA
- carte d'identité 2017 -

- Exploitation située à Lans-en-Vercors, Isère
- **700 brebis allaitantes** Mérinos d'Arles avec croisement boucher
- **100 %** des animaux transhumant
- **380 ha de SAU**, dont 300 ha d'alpage
- Exploitation à **2,5 UTH** (2 associés et 0,5 salarié) + 2 bergers à temps-plein pendant 4 mois à l'alpage

THEMATIQUE ANALYSEE

Initialement, le système était centré sur une seule période d'agnelage au printemps pour maximiser la valorisation de l'herbe (pousse printanière puis herbe d'alpage l'été).

La prédation s'est intensifiée en 2017. La mise en place de nouvelles pratiques de pâturage a eu des impacts sur la finition des agneaux d'alpage. Ainsi l'éleveur a choisi, en 2018 de désaisonner un lot de brebis pour une mise bas à l'automne.

La mise en place de cet agnelage d'automne a-t-elle engendrée des changements dans les résultats économiques ? Quelles conséquences pour l'organisation de l'élevage ?

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

Choc : La prédation s'intensifie ces dernières années.

En 2017, une attaque de loup a fait une vingtaine de victimes, dont des agneaux. Elle a déclenché une réflexion sur l'organisation du système.

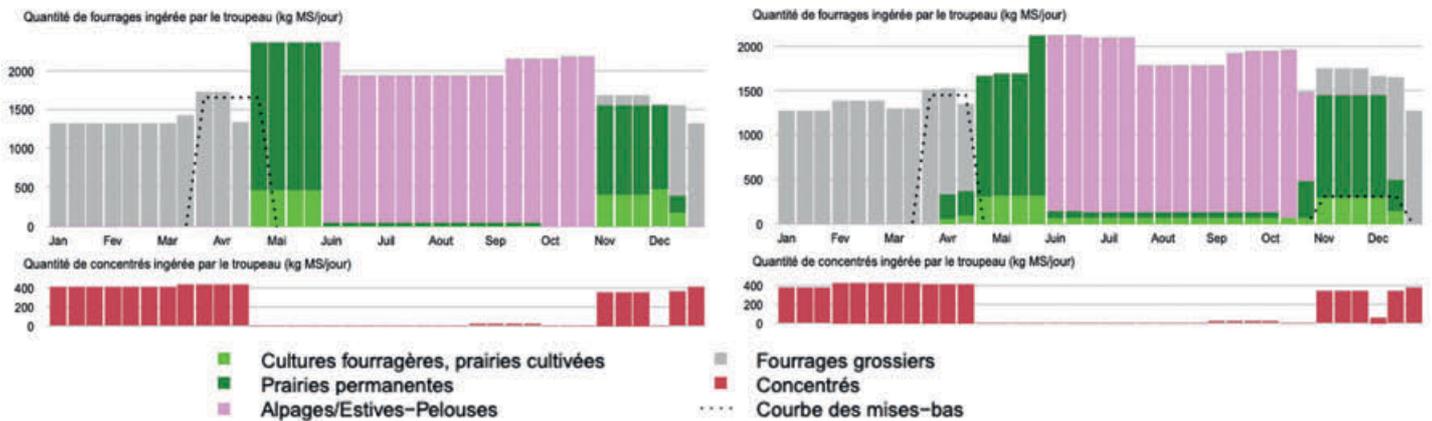
Autre conséquence : le nombre d'agneaux finis à la descente d'alpage se réduit avec une durée d'engraissement allongée. Selon les éleveurs, les conditions de gardiennage en estive, avec l'organisation en parcs de nuit induit des déplacements importants. La durée de pâturage quotidienne est réduite, ce qui impacte les croissances. Ainsi, des agneaux doivent être finis en bergerie pour une vente plus tardive, avec des conséquences sur la consommation de concentrés, le travail, la qualité des agneaux,

Changement de pratique : Il a été décidé d'organiser un lot de 200 brebis en agnelage d'automne avec une lutte au pré avant la montée en alpage, une fin de gestation au pré et des agneaux 100 % engraisés en bergerie. Cela a des impacts sur la consommation de concentrés, le temps de travail et la place nécessaire en bergerie.

APPROCHE TECHNIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Utilisation des surfaces pastorales

La majorité des prairies permanentes de l'exploitation sont valorisées uniquement par le pâturage et pourraient donc être considérées comme des zones pastorales. Il s'agit soit d'anciennes zones de fauche qui sont devenues difficilement mécanisables avec l'augmentation de la taille du matériel et/ou la difficultés d'accès de certaines parcelles, soit de prairies en pente non mécanisables. Afin de faciliter l'analyse ces surfaces ont ici été classées en prairies permanentes.



Quantité de fourrages et de concentrés ingérés par le troupeau en 2017 (à gauche) et en 2020 (à droite)

En comparant les deux graphiques, on constate rapidement qu'il y a peu de changements :

- Une utilisation précoce des prairies. Les brebis tarées peuvent être sorties dès que la pousse de l'herbe a démarré,
- Une utilisation plus importante des prairies pendant l'été. Les agnelles de renouvellement nées à l'automne ne sont pas mises à l'alpage ;
- La répartition des besoins du troupeau évolue : les besoins au printemps baissent (moins de brebis en lactation). Il est difficile d'indiquer si ce changement est en adéquation avec la disponibilité des ressources. Le système initial privilégiait fortement la pousse d'herbe printanière. Le système actuel exploite davantage la repousse automnale et la distribution de fourrages un peu plus tôt.

Les besoins en fourrages et en concentrés pourraient être plus importants si le lot de brebis désaisonné était rentré plus tôt en bergerie pour préparer optimiser la fin de gestation et début de lactation.

Sur la carte, on visualise deux îlots de prairies éloignés du siège d'exploitation, historiquement utilisés au printemps et à l'automne. Au printemps, les mères allaitantes y pâturaient pendant quelques semaines. L'attaque de 2017 y a eu lieu. Les éleveurs y sont désormais moins sereins. Toutefois ces surfaces sont toujours nécessaires. Elles ne devraient pas faire l'objet de déprise à court terme, mais cela pourrait être différent à l'avenir.

Reproduction

Lot d'automne : Agnelage novembre	Lot de printemps : Agnelage Mars
Fin de gestation sur des prairies avec repousses automnales Début des agnelages en extérieur Rentrée des brebis aux 1ères neiges Sevrage 90j 100% d'agneaux finis en bergerie Engraissement des agneaux au concentré complet 16% MAT	Fin de gestation en bâtiment Début de lactation en bâtiment 15% d'agneaux finis sans concentrés Finition des agneaux au concentré complet 16% MAT
Fertilité adulte : 85% Prolificité adulte : 110 % Mortalité agneaux : 15%	Fertilité adulte : 92% Prolificité adulte : 120 % Mortalité agneaux : 20% dont 5% prédation

Le lot des brebis qui agnelle à l'automne est conduit de façon économe. Les femelles réalisent leur fin de gestation à l'extérieur ainsi que le début de leur lactation. Une majorité des agnelages intervient à l'extérieur. Les femelles sont rentrées aux premières neiges. La mortalité des agneaux pourrait peut-être être réduite avec des agnelages à l'intérieur, mais cela engendrerait des coûts d'alimentation et des temps de travail plus importants. Les agneaux sont sevrés à 90j. Complémentés dès les premières semaines avec de l'aliment complet, ils consomment chacun en moyenne 90kg de concentrés. Les agneaux sont vendus entre 150 et 180j.

Le lot des brebis qui agnelle au printemps réalise une période d'entretien et une fin de gestation en bergerie. L'agnelage intervient en bergerie, et les sorties à l'herbe s'échelonnent de début à fin avril. Environ 15% de leurs agneaux sont vendus à la descente d'alpage. Sevrés, les autres sont maintenus à l'herbe avec un nourrisseur, puis rentrés en bergerie pour la finition. Ils consomment chacun en moyenne 30 kg de concentrés.

Théoriquement, les résultats de fertilité et de prolificité sont moindres à contre saison. L'éleveur n'a pas constaté d'écarts. Cependant en 2020, son lot d'automne est réduit à 50 femelles, faute de fertilité sur les luttés de printemps. Cela souligne l'instabilité du système mais ne remet pas en cause la volonté de maintenir deux périodes d'agnelage.

Un intérêt d'une double période d'agnelage est un rattrapage plus rapide des brebis vides, et une mise en reproduction plus rapide des agnelles. L'objectif est de constituer un maximum du lot de renouvellement à partir de l'agnelage d'automne. Ces agnelles nées à l'automne sont mises en reproduction à 14 mois au lieu de 18 mois.

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

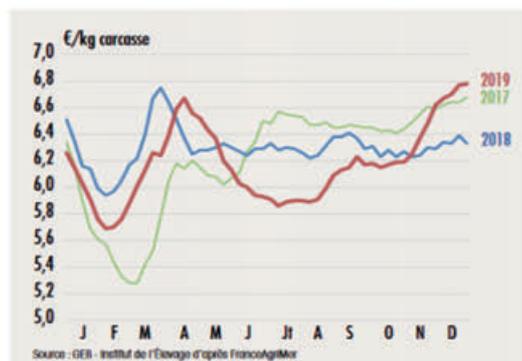
BENEFICES		PERTES	
PRODUITS EN PLUS		PRODUITS EN MOINS	
101 agneaux de bergerie à 17kg à 7€/kg	12 000€	103 agneaux d'alpage ou d'herbe	12 600€
CHARGES EN MOINS		CHARGES EN PLUS	
8.5 T aliment brebis	850 €	10 T aliment agneaux	3000
Evolution ANNUELLE TOTALE : 1 400 €			

D'après cette estimation, le changement de pratique engendre une perte de 1400 €. La production d'agneau d'alpage semble donc moins coûteuse.

Budget partiel montrant les effets économiques de l'introduction d'une nouvelle période d'agnelage à l'automne

Dans ce système, les sorties des agneaux sont réparties entre Pâques et la fin de second semestre. Les agneaux sont vendus à la descente d'alpage via l'association Viandes AgroPastorales. Ce sont 2 périodes où les cours sont élevés, à des niveaux souvent équivalents...

Le surcroît de charges alimentaires des agneaux de bergerie est le principal facteur de variation des résultats économiques.



Cours de l'agneau sur 3 années

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

« Mon objectif serait de produire davantage d'agneaux et d'optimiser leur croissance. En alpage, des agneaux disparaissent et pâissent d'une limitation du temps de pâturage. Les brebis perdent de l'état pour la lutte suivante. Produire de l'agneau de bergerie est plus sécurisant. L'alimentation en bergerie est rationnée, équilibrée. Le choix de la période d'agnelage en novembre est réfléchi pour sortir des agneaux à Pâques lorsque les cours sont bons. La conduite des animaux en estive est de plus en plus complexe... »

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

L'apparition d'une nouvelle période d'agnelage a entraîné une diminution d'animaux transhumants (moins d'agnelles et d'agneaux en alpage). Ce changement entraîne une utilisation un peu plus importante des surfaces de prairies mais sans que cela n'est pour l'instant de conséquences sur l'autonomie alimentaire. Cela n'a pas non plus engendré de modification de la gestion de l'alpage. La part de fourrages distribués n'a également que peu évolué étant donné que le lot agnelant à l'automne est rentré le plus tard possible et sensiblement à la même période que le reste du troupeau.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

L'organisation de ce lot nécessite de la main d'œuvre disponible. Sur cette période, il y a des tris et départs d'agneaux mais le reste des activités de la ferme est calme. La multiplication des lots engendre un temps de surveillance accru au pâturage, avec la nécessité d'y alimenter quotidiennement les chiens de protection.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

Les achats de concentrés pour les agneaux augmentent. Le système est moins autonome. Avec l'apparition d'un lot de bergerie, la pression de pâturage est moins importante toute l'année, a fortiori sur les zones les plus difficiles. Afin de limiter les pertes d'agneaux de printemps, les zones fermées en zones intermédiaires et les alpages sont également moins sollicités. A moyen terme, cela peut conduire à une déprise et une fermeture de certaines surfaces.

Impact sur le territoire, pistes d'amélioration, leviers identifiés :

La multiplication des lots d'animaux, systématiquement protégés, entraîne une présence accrue de chiens de protection : ce qui complique les relations avec les utilisateurs du territoire. La ferme est située dans la plaine de Lans-En-Vercors, très fréquentée toute l'année. Ces difficultés se retrouvent aussi sur l'alpage très prisé des randonneurs et aux portes de Grenoble. Cela engendre des tensions au niveau local et des soucis en plus pour les éleveurs.

CONCLUSION

Suite à des attaques sur des lots de mères suitées en extérieur, programmer des agnelages à contre saison et vendre des agneaux engraisés en bergerie, pour ne monter que des adultes en alpage peut paraître une solution sécurisante. Dans le système étudié, l'impact économique est limité. En effet, l'éleveur programme une conduite économe, avec une fin de gestation et une partie de la lactation du lot d'automne à l'extérieur. La consommation alimentaire des brebis est ainsi réduite, ce qui compense l'augmentation de la consommation par les agneaux. Toutefois, d'un point de vue organisation et gestion des lots, le système s'en trouve complexifié.



Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

Cette exploitation est située en Drôme, dans la Vallée de Quint à environ 560m d'altitude en montagne sèche. C'est un GAEC familial composé de la mère et du fils. Les petits-enfants viennent également aider durant leurs congés. Quatre ateliers structurent l'exploitation. Un atelier principal avec des ovins allaitants, un atelier secondaire avec des bovins allaitant et enfin les cultures de plantes aromatiques et médicinales et de lentilles qui viennent compléter le revenu agricole du GAEC. C'est une exploitation dont le système d'élevage est fortement tourné vers le pastoralisme. Durant la période estivale les animaux sont en alpage. A l'automne et au printemps, les troupeaux valorisent des parcours situés aux alentours de l'exploitation, et durant l'hiver ils sont rentrés en bergerie. L'atelier ovin présente un taux de pastoralisme de 37% et l'atelier bovin de 39% ce qui traduit bien un système d'élevage fortement pastoral. Comme l'illustre la figure ci-dessous, le GAEC est un bon producteur avec 1.18 agneaux sevré par mère et 0.78 veaux par mère.

C'est une exploitation autonome en fourrages, qui achète seulement les concentrés distribués aux agneaux. La part des fourrages ingérés par le troupeau prélevé au pâturage est importante que ce soit pour l'atelier ovin ou bovin.

THEMATIQUE ANALYSEE

Depuis quelques années, l'exploitation est confrontée aux effets du changements climatiques qui se traduit par une diminution de la ressource pastorale qui se ressent aussi bien sur l'alpage que sur les parcours.

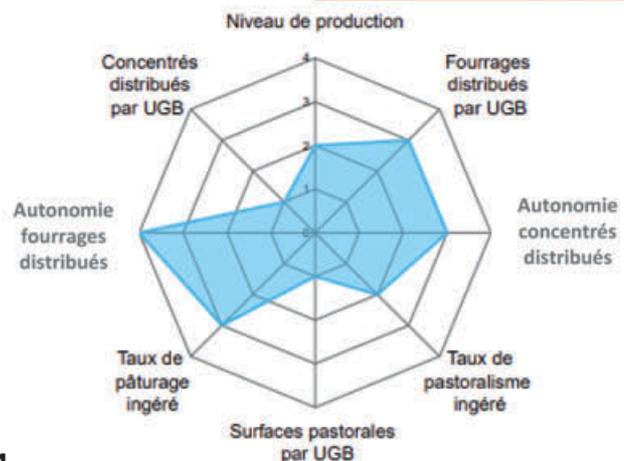
Comment se traduit la diminution de la ressource fourragère ? Quelles sont les conséquences pour la montagne, pour les animaux, et pour le GAEC ?

Quelles solutions peuvent être apportées pour que le Groupement Pastoral ne remette pas le poids du changement climatique sur la montagne ? Comment le GAEC peut-il sécurise son stock fourrager ? Il y a donc deux niveaux d'analyse : l'échelle de l'exploitation et l'échelle du groupement pastoral.

GAEC de Villeneuve
- carte d'identité 2019 -

- Exploitation située à St Julien en Quint, en Drôme
- **290 brebis allaitantes Mérinos** / Mourerous avec 50% de vente directe et 50% en boucherie et **50 agnelles**
- **10 vaches allaitantes** Limousine avec engraissement de génisses et taurillons vendus localement
- **5 ha de plantes aromatiques et médicinales**
- **3 ha de lentilles et pois chiches**
- **40 ha de parcours et alpage d'Ambel et de Serre de Montué**
- GAEC à **2 UTH** (2 exploitants)

Atelier 1 : Ovin allaitant - 42 UGB - 40% CA	
Nb femelles adultes	340
Agneaux sevrés/mère mise à la reproduction	1,18
Transhumance	Estivale
Taux de pastoralisme	37%
Atelier 2 : Bovin allaitant - 12 UGB - 25% CA	
Nb femelles adultes (<i>Limousine</i>)	9
Veaux sevrés/mère mise à la reproduction	0,78
Transhumance	Estivale
Taux de pastoralisme	39%



PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

Le GAEC de Villeneuve subit le changement climatique et doit trouver des solutions pour s'adapter et continuer de nourrir ses animaux. La diminution du temps de pâturage en alpage pour ses bovins et ses ovins rendent l'exploitation plus vulnérable pour l'autonomie fourragère. Ce phénomène a aussi des conséquences sur la montagne et les Groupement Pastoraux dans lesquels sont intégrés le GAEC. Le plateau d'Ambel et le Serre de Montué sont des montagnes représentatives du Vercors. Du fait de la diminution de précipitations et de l'augmentation de l'évapotranspiration, il y a moins de repousse d'automne. Les conséquences d'un tel phénomène sont lourdes. Au niveau du groupement cela implique d'adapter le prélèvement soit au **niveau du nombre d'animaux estivé soit en faisant varier la durée de présence sur l'alpage**. La question posée est alors de savoir quelles sont les conséquences à l'échelle des exploitations et à l'échelle des groupements pastoraux. Il s'agit aussi de trouver différents leviers pour préserver la montagne. Ces leviers sont-ils collectifs ou individuels ?

CHANGEMENT DE PRATIQUE SUR L'EXPLOITATION

La diminution de la ressource a de lourdes conséquences pour le GAEC :

- **Descente d'alpage 15 jours plus tôt pour les bovins. Le GAEC doit donc augmenter ses surfaces pâturables en vallée pour l'alimentation de ses bovins.**
- **Alimentation en bergerie des brebis pendant deux semaines à la descente de l'alpage car les parcours ne répondent pas aux besoins des ovins.**
- **Mobilisation de nouvelles surfaces pastorales de sous-bois plus ou moins éloignés de l'exploitation.**

MOBILISATION DE SOLUTIONS A L'ECHELLE DU GAEC

Atelier bovin

Ci-dessous, les diagrammes illustrent la contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau de bovin en % de matière sèche, à gauche en 2016 et à droite en 2019. On constate clairement la différence de ration entre les deux années 2016 et 2019. Le manque de ressource en septembre, due au manque de précipitation pendant l'été sur l'alpage d'Ambel oblige le GAEC à redescendre 15 jours plus tôt ses bovins. La part de la contribution de l'alpage dans l'alimentation du troupeau diminue de 5% ce qui représente environ 2 340 kg de MS ($15j \cdot 12UGB \cdot 13kg MS$). Le GAEC se replie vers de la ressource pastorale de sous boisée qui est préservée par l'ombre des arbres. Cette ressource conservée permet de faire la jonction avec les autres ressources quand les précipitations d'automne apparaissent. Elle est centrale dans la résilience de l'éleveur pour l'alimentation du troupeau.

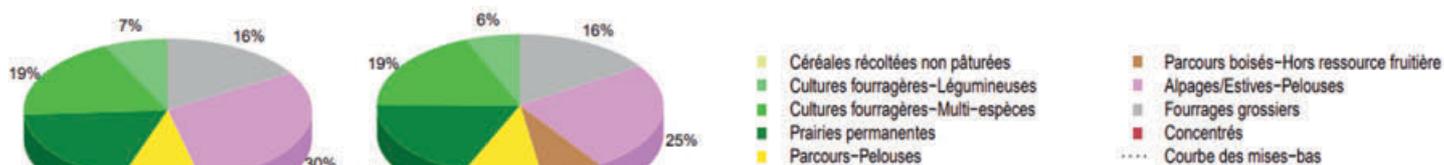


Figure 1 : contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau de bovin en % de matière sèche, à gauche en 2016 et à droite en 2019.

Atelier ovin

Concernant le troupeau de brebis le changement climatique se répercute aussi à la descente de l'alpage où le troupeau ne peut plus exploiter les parcours herbagers d'octobre pour deux raisons : 1) pas de repousse d'automne et 2) trop de risque de prédation. Pour pallier ce manque, les brebis sont alimentées en bergerie. Il en résulte que les zones de parcours sont dorénavant moins utilisées. La part d'alimentation en bergerie augmente de 9% dans l'alimentation du troupeau ce qui a un impact économique qui sera détaillé

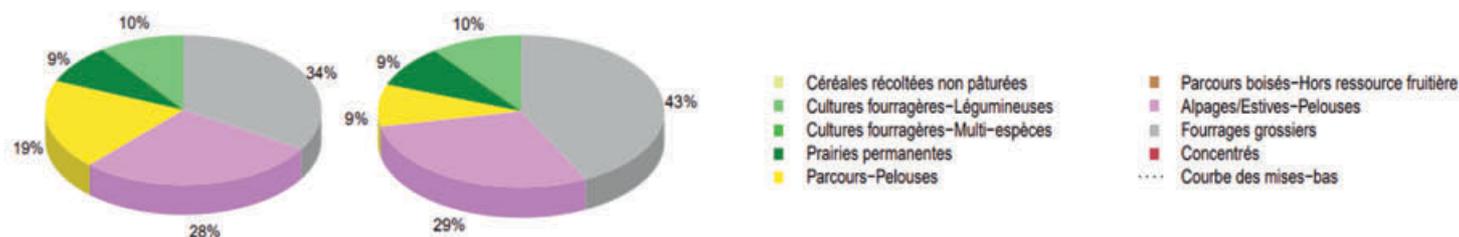


Figure 2 : contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau d'ovin en % de MS avec à gauche l'année 2016 et à droite 2019.

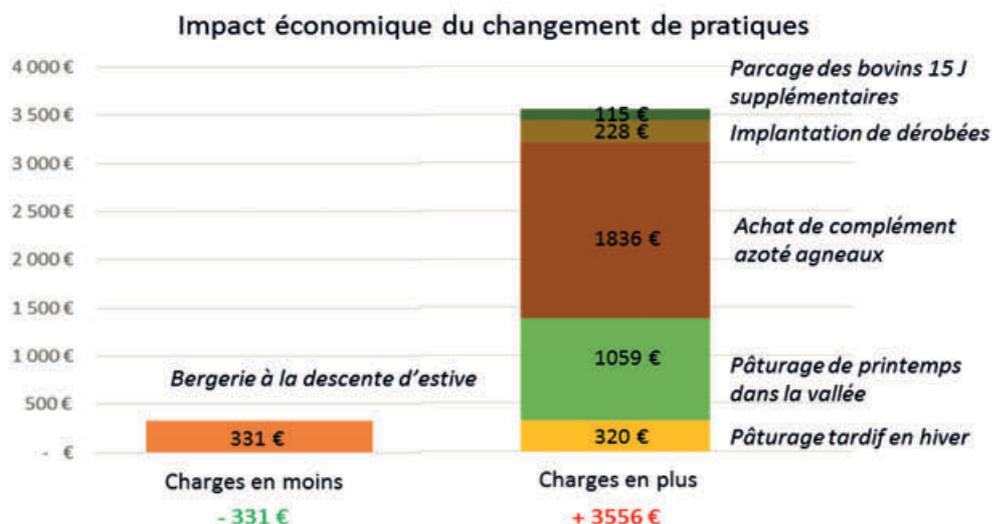
APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE (GAEC)

Augmenter les surfaces pour compenser la perte de ressource ?

La réduction du temps d'estive des bovins, la diminution de l'utilisation des parcours par les ovins, la baisse de rendement sur les fourrages et les céréales produits sur l'exploitation, impactent directement la ressource disponible pour alimenter le cheptel. L'adaptation des associé.e.s du GAEC, et l'augmentation des surfaces pâturables permettent de stabiliser le système fourrager.

Une augmentation des charges

L'augmentation des surfaces exploitées dans la vallée entraîne une augmentation du temps de déplacement et des frais de carburant, liés aux allers-retours durant les 71J de pâturage au printemps. Ce pâturage entraîne un trajet supplémentaire de 30 km par jour, ainsi qu'1h30 de travail quotidien en plus, liée à la surveillance (principalement due au temps de déplacement) et la réalisation de parcs supplémentaires en clôtures mobiles.



La mise en bergerie des ovins à la descente d'estive réduit la charge de travail de 45mn par jour sur cette période et réduit également les déplacements de 2-3 km par jour. Cette baisse de charge de travail se répercute en hiver, avec un pâturage plus long.

La réduction de la période d'estive pour les bovins de 15 jours, implique la réalisation d'un parc, ainsi qu'une surveillance qui était auparavant assurée en estive par le vacher. Le temps de travail est estimé sur 15 J à 16h30, déplacements compris.

Cependant les grosses dépenses sont liées à la baisse de la quantité de ressource disponible, qui entraîne une augmentation des achats d'aliment et une augmentation des surfaces pâturées (dans la vallée), induisant des déplacements supplémentaires (30km par jour durant 71 jours), ainsi qu'un temps de surveillance augmenté de 10h30 par semaine durant environ 2 mois et demi.



Un système fourrager autonome mais fragile

La valorisation de surface enherbée dans la vallée permet de garantir l'autonomie fourragère de l'exploitation mais leur utilisation est précaire. Cette logique herbassière repose sur des mises à dispositions basées sur un accord verbal annuel.

Les surfaces pâturées ne permettent pas aux associés du GAEC de bénéficier d'aide PAC associés aux terrains pâturés. La programmation PAC actuelle ne permet pas de prendre en compte la double finalité de ces surfaces : vergers exploités et surfaces de pâturage (tampons ou pas) pour l'élevage.

Un changement de stratégie alimentaire

L'évolution des conditions climatiques, avec des épisodes de gel tardif au printemps, des sécheresses d'été rendant difficile la récolte de la 2nd coupe et le pâturage des regains d'automne ont poussés les associées à revoir l'alimentation des ovins pour sécuriser leur système.

Une culture dérobée, mélange d'avoine et colza fourrager, est semée après la récolte de céréales sur 2 à 3 ha pour être pâturée à l'automne. La production de ressource est estimée à 5 T/ha, entièrement pâturée par les brebis allaitantes. Le coût est de 228 € pour l'implantation de 3 ha (60€/ha de semence, 2h/ha de temps de travail supplémentaire).

Le second changement est l'achat de 5 tonnes de complément azoté pour l'engraissement et la finition des agneaux. L'aliment permet de sécuriser l'apport en protéines de la ration et ainsi sécuriser la croissance des jeunes de façon homogène, malgré une qualité de foin de prairie naturel variable et une baisse de rendement des céréales. Le coût de revient est de 5,50 €/agneaux.

MOBILISATION DE SOLUTIONS A L'ECHELLE DU GP D'AMBEL

L'enjeu des prochaines années pour le GP est de s'adapter aux changements climatiques. Pour cela le GP peut mobiliser deux leviers : la taille du troupeau et/ou la durée de présence du troupeau sur la montagne. Pour le moment seul le second levier commence à être utilisé avec une descente précoce de l'alpage. L'enjeu est donc que le GP s'approprie ces deux leviers et les adapte en fonction des conditions climatiques, ce qui nécessite beaucoup d'observations partagées. A noter que l'eau destinée à l'abreuvement doit également faire l'objet d'une gestion pointilleuse.

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

« On a des fourrages de meilleure qualité depuis plusieurs années (non mouillés et fauchés à la bonne date) ce qui a un impact positif sur les bêtes. Le changement climatique va plus vite ces dernières années, l'impact sur la ressource est visible. Il nous fait nous poser des questions sur le fonctionnement du système et sur la manière d'utiliser la montagne. Le changement climatique a un impact sur la qualité et la quantité du fourrage, et demande des besoins d'adaptation et de remise en question. »

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Le pâturage de broussailles, de vergers et autres surfaces herbacées dans la vallée, plus l'implantation de dérobées permettent d'assurer l'autonomie du système fourrager pour les ovins et les bovins. La réduction du temps de l'estive pour les bovins se traduit par un pâturage plus important des landes et sous-bois autour de l'exploitation. Le pâturage des sous-bois plus important pourrait être une piste pour l'alimentation des brebis mais les risques liés à la prédation sont trop forts, actuellement seuls les sous-bois les plus ouverts leur sont réservés.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

En termes d'organisation du travail, les adaptations réalisées sur le GAEC entraînent une augmentation de la charge de travail à l'automne, liée principalement aux déplacements pour surveiller le troupeau de bovins et à la réalisation des parcs. A l'automne, la rentrée en bergerie des brebis permet aux associés de gagner en sérénité, le risque de prédation étant temporairement écarté. A noter aussi que la mise-bas d'automne n'a pas changé de date et se fait dorénavant en bergerie, ce qui facilite la surveillance pour le GAEC. Néanmoins, il ne faut pas négliger non plus le temps dédié à l'alimentation du troupeau d'ovins en bergerie. A terme il faudra aussi peut être augmenter le stock de fourrage de conservation qui se traduit par de la main d'œuvre, et donc en coût.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'améliorations, leviers identifiés

Le pâturage de landes et de sous-bois permet d'entretenir la strate herbacée et participe à limiter la végétation ligneuse ce qui est favorable à la défense des forêts contre les incendies. Il contribue aussi à la création de mosaïque d'habitat, favorable pour bon nombre d'espèces.

CONCLUSION

Pour faire face aux changements climatiques le GAEC met en place des solutions à l'échelle de l'exploitation. D'une manière générale, la perte d'une partie des pâturages d'octobre oblige l'exploitation à faire preuve d'adaptations pour sécuriser l'autonomie fourragère de l'exploitation. Les solutions trouvées impactent l'organisation du GAEC avec une augmentation du temps de travail et des évolutions de pratiques. Le GAEC doit dorénavant utiliser son stock d'hiver plus précocement pour le troupeau ovin, entraînant un décalage de la consommation des stocks et par conséquent du calendrier de pâturage. L'adaptation des pratiques pour l'alimentation des bovins, réside dans une augmentation du pâturage en sous-bois, soulignant l'importance de la ressource pastorale dans la résilience de l'exploitation face au changement climatique. Le changement climatique se fait également ressentir sur le plateau d'Ambel, à l'échelle du Groupement Pastoral. Le GP va donc continuer de s'approprier les leviers d'actions qui sont l'effectif d'animaux transhumé et/ou la durée de pâturage pour s'adapter aux changements.





Introduction : RESILIENCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTEMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

Cette exploitation, située dans la vallée du Rhône, dans la Drôme est une entreprise individuelle, embauchant une bergère durant la moitié de l'année pour assurer le gardiennage sur les bords du Roubion.

L'exploitation se compose d'un atelier principal avec des ovins allaitants, et plusieurs ateliers secondaires avec des bovins allaitant et quelques porcs fermiers. Les surfaces sont principalement cultivées en fourrages destinés à l'alimentation des cheptels et en céréales, dont une partie est commercialisée. Le système dispose également de surfaces pastorales : sur les bords du Roubion, des pelouses embroussaillées et des pâturages sur la commune de la Bégude avec le GP du même nom.

En 2019 les surfaces pastorales nourrissent 380 brebis durant 6 mois et 10 génisses durant 5 mois. Tous les animaux transhumant durant la période estivale, sauf un lot de 100 brebis qui met bas au printemps. Les surfaces pastorales représentent 33% de l'alimentation total (en MS) pour le troupeau ovin, et 72% de l'alimentation totale (en MS) pour les génisses.

Ces 10 dernières années l'exploitation a connue 3 changements majeurs, avec en 2014 l'arrêt du gardiennage par la maman de Frédéric, qui gardait un troupeau plus petit qu'aujourd'hui, une augmentation progressive de la taille du troupeau jusqu'en 2019 et un arrêt de l'atelier de poules pondeuses AB, qui représentait une charge de travail et une rentrée d'argent importante pour l'exploitation.

L'augmentation du nombre d'ovin et le développement de l'atelier bovins viande a entraîné une augmentation des besoins en matière sèche, que Frédéric a choisi de compenser via une augmentation des surfaces pastorales.

THEMATIQUE ANALYSEE

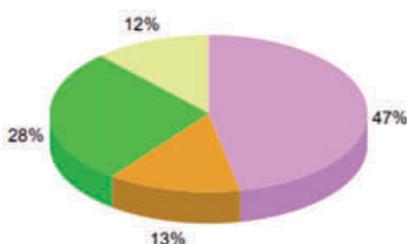
Comment augmenter les troupeaux présents sans augmenter les surfaces fourragères de l'exploitation, ni acheter ou produire plus ?

Quelles solutions ont été trouvées pour prendre en charge les coûts salariales supplémentaires liée à l'embauche d'une bergère ?

Frédéric GONTARD

- carte d'identité 2019 -

- Exploitation située à La Laupie, en Drôme
- **380 brebis allaitantes**
Préalpes et Mourerous avec 100% de vente directe
- **10 génisses allaitantes**
Charolaises à engraissement
- Exploitation à **1,4 UTH** (1 exploitant + 0,4 salariée - bergère)



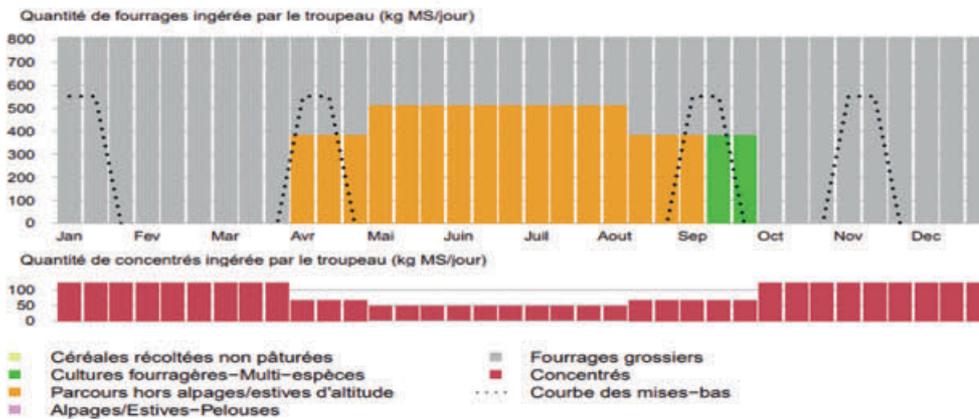
- Céréales récoltées non pâturées
- Cultures fourragères-Multi-espèces
- Parcours hors alpages/estives d'altitude
- Alpages/Estives-Pelouses
- Fourrages grossiers
- Concentrés
- Courbe des mises-bas

CHANGEMENT DE PRATIQUE SUR L'EXPLOITATION

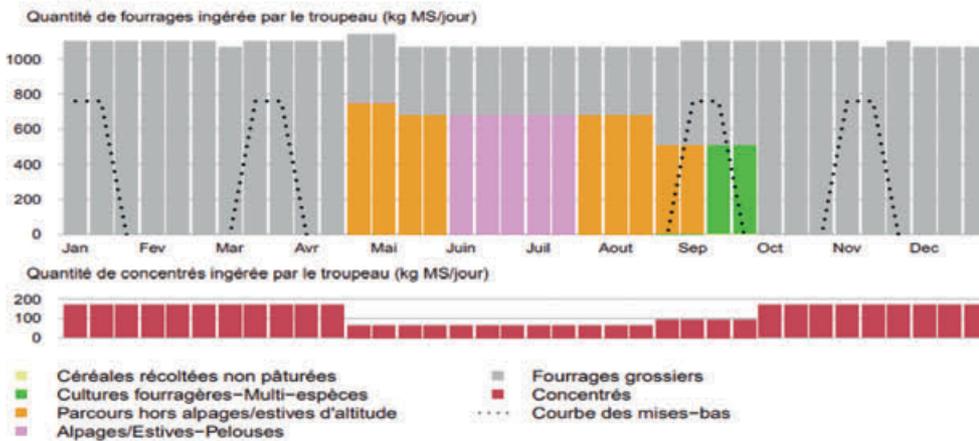
L'augmentation des cheptels sans augmenter les quantités de fourrages produits sur l'exploitation a les répercussions suivantes :

- Augmentation des surfaces pastorales en intégrant un GP à la Bégude et en passant un contrat avec l'agglomération de Montélimar pour pâturer les bords du Roubion
- Augmentation de la taille du cheptel de 280 brebis à 380
- Augmentation du temps de travail

Mobilisation de la ressource pastorale



Profil pastoral de 2014
avec 280 têtes :



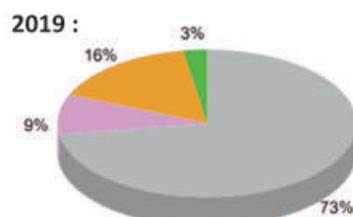
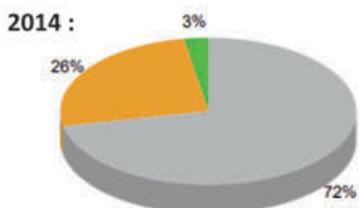
Profil pastoral de 2019
avec 380 têtes :

L'évolution principale du système d'alimentation réside dans l'introduction d'une période d'estive entre le 5 juin et le 30 juillet. La montée en alpage représente **18000 journées brebis pâturage** soit environ **3 400 kg** de matières sèches consommées sur cette période.

Du fourrage est cependant distribué au troupeau toute l'année car dans ce système à 4 périodes de mises-bas par an, il y a toujours un lot de brebis en bergerie. Les agneaux sont également engraisés en bergerie.

En parallèle de l'atelier ovin, l'éleveur a également développé un atelier d'engraissement de génisses. Celles-ci sont achetées à 18 mois, puis élevées durant 1 an sur l'exploitation. L'engraissement débute en bâtiment, puis de juin à septembre elles pâturent sur un alpage à Gresse-en-Vercors, avant d'être de nouveau engraisées en bâtiment jusqu'à la vente en décembre.

Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (en % de MS)

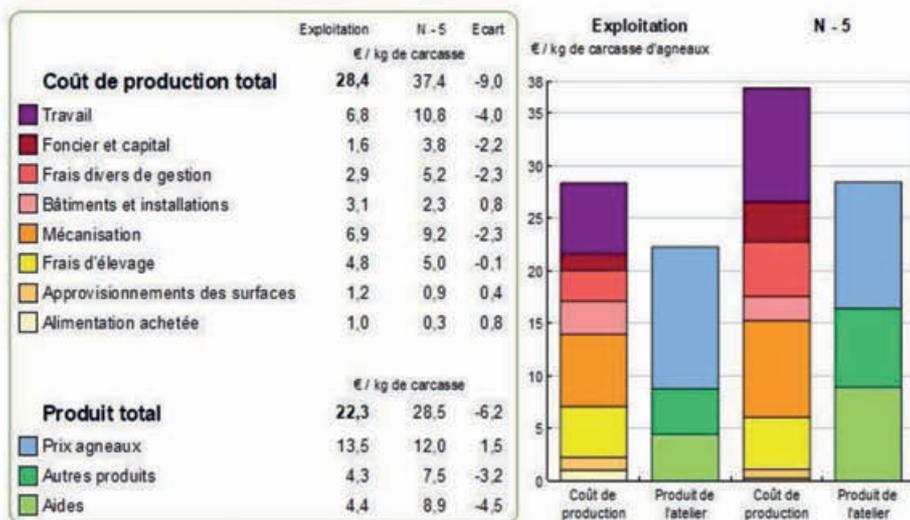


La proportion de parcours hors alpage a diminué dans le système alimentaire du troupeau, passant de 26% à 16%. Pourtant, les surfaces ont augmenté de 7ha entre 2014 et 2019. La pression de pâturage est réduite sur ces zones, avec une consommation de 750 kg/MS/ha en 2014 contre 350kg/MS/ha en 2019. Actuellement ces surfaces pastorales sont des zones tampons, valorisées durant le printemps et après l'estive.

Le fourrage grossier tient une place importante dans la ration des animaux. Grâce à l'irrigation, l'éleveur peut faire quatre coupes de luzerne. Le méteil, produit sur une dizaine d'hectare sécurise le système fourrager grâce à sa souplesse d'implantation et d'utilisation.

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Comparaison des coûts de production entre 2014 et 2019



La comparaison des coûts de productions 2014 et 2019 met en avant une diminution globale des charges et produits sur cet atelier.

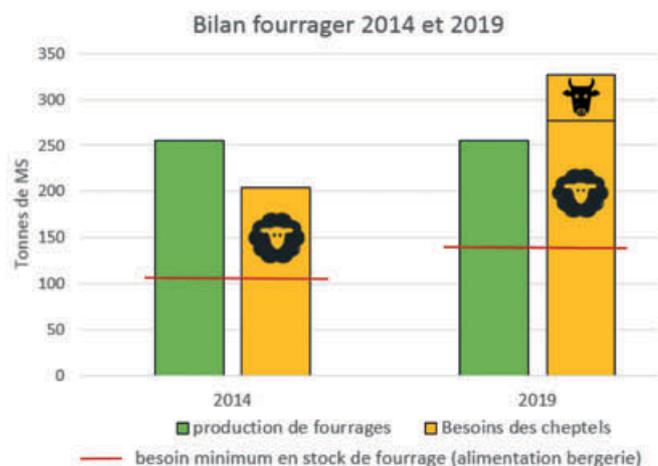
Les aides ont diminué car en 2014 l'exploitation a bénéficié d'une aide sécheresse exceptionnelle.

La comparaison des coûts met en évidence une diminution de 9€ de charges par kg carcasse d'agneau. Le nombre kg carcasse d'agneau produit étant plus grand en 2019, les charges de structure par kg d'agneau sont de fait réduites.

Cependant cette comparaison ne permet pas de mettre en évidence l'augmentation de la

charge de travail de l'exploitant.

Augmentation des surfaces pastorales : quels impacts technico-économiques ?



Un système fourrager inchangé malgré une augmentation de 60% des besoins

Entre 2014 et 2019 les besoins en fourrages ont augmentés de 123 tonnes. Cette augmentation s'explique par la création de l'atelier bovins viande (10 génisses à l'engraissement) et l'augmentation du nombre d'ovins.

Les surfaces destinées à la production de fourrage et les quantités récoltées sont restées stables, avec en moyenne 245 T de foin et 10 T de foin de luzerne récolté en vert. L'ensemble des surfaces de fauche sont pâturée après la 1^{ère} ou la 2nd coupe.

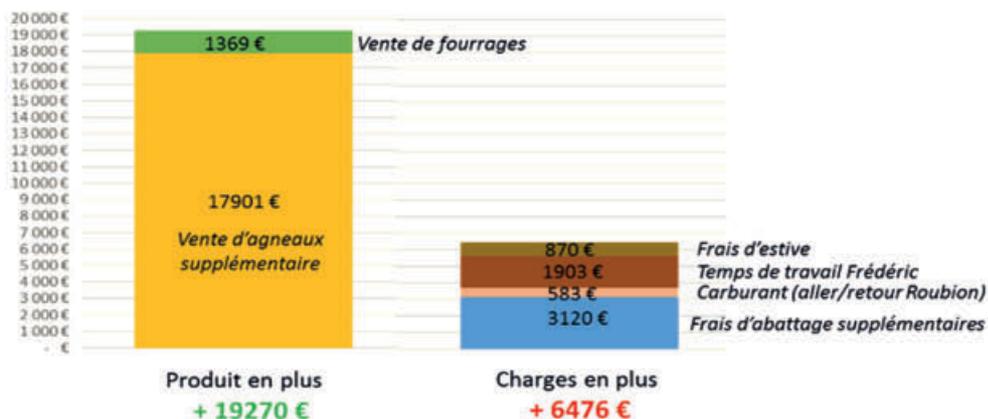
Un bilan économique positif

D'un point de vue économique le choix réalisé sur l'exploitation est positif, avec un gain de 12795€ en 2019 par rapport à 2014. Cette évolution est principalement liée à l'augmentation du nombre d'agneaux vendus. Les charges sont relativement faibles (moins d'un tiers du montant des produits supplémentaires) et sont dues pour 48% à l'augmentation des frais d'abattage et à 30% au travail supplémentaire fourni par l'éleveur durant 6 mois.

Les frais vétérinaires ne sont pas inclus dans ce bilan. Ils ont diminué entre 2014 et 2019 mais cette baisse n'est pas directement liée au changement de pratique.

Le contrat d'entretien passé avec la communauté de communes de Montélimar agglo permet de couvrir l'embauche d'une bergère.

Impact économique du changement de pratique



EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

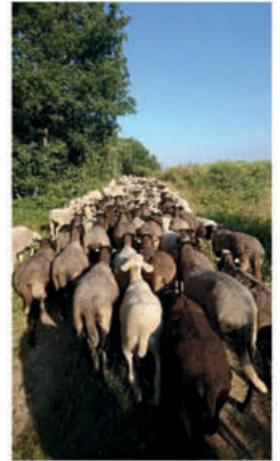
« J'ai plus de travail car j'ai augmenté ma vente directe, par contre je suis content de rendre un service à la société en participant à la lutte contre l'ambrosie ».

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Aujourd'hui l'éleveur a sécurisé l'accès à ses pâturages en passant un contrat d'entretien avec l'agglomération de Montélimar et à en même temps légèrement augmenter sa surface pâturable sur les bords du Roubion.

L'intégration au Groupement Pastorale de la Bégude permet à l'éleveur de faire manger de l'herbe sur pied pendant la période estivale et dans le même temps de se libérer du temps de travail. En revanche le groupement pastoral présente une fragilité de par le faible nombre de bêtes dans le groupement (270 animaux).

Le changement de site de pâturage permet de laisser les animaux sur les bords du Roubion plus longtemps, avec le même système fourrager sur l'exploitation, Frédéric peut nourrir plus de bêtes. En 2020 la récupération de 20ha de surface fauchable et pâturable sur l'aérodrome de Montélimar-Ancône, à 13 km de l'exploitation, doit permettre de sécuriser d'avantage le système fourrager. Il reste donc dans la dynamique d'augmenter ses surfaces pastorales.



Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Arrêt de travail bénévole de sa maman qui travaillait « pour un mi-temps » en gardant le troupeau.

Le contrat d'entretien passé avec Montélimar agglomération permet de financer l'embauche d'un.e berger.e durant 6 mois. Frédéric doit régulièrement se rendre sur les bords du Roubion pour aider la bergère, mais il n'a pas de travail d'astreinte ou de gardiennage des 2/3 du troupeau 6 mois dans l'année. L'éleveur nous a souligné les conditions de travail parfois difficile pour la bergère qui garde dans un contexte plus urbain que rural.

Etant en plaine, l'éleveur ne bénéficie pas des différentes primes liées aux difficultés du milieu. Il mise alors en grande partie son revenu sur la valorisation de ses brebis et sur la vente directe qui occupe une partie importante de son temps de travail. L'augmentation du troupeau a aussi contraint l'éleveur à agrandir la bergerie.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Les brebis passent 6 mois de l'année dehors à consommer de la végétation spontanée qui ne demande donc **pas d'intrant ni d'engrais chimique**.

Le pâturage des bords du Roubion aide à **lutter efficacement contre le développement** et la propagation **de l'ambrosie** aux abords de Montélimar et des communes voisines.

CONCLUSION

Pour faire face à la perte économique liée à l'arrêt de l'atelier volaille, l'éleveur a choisi de développer son atelier ovin allaitant en augmentant de 100 têtes son cheptel. Pour suivre cette augmentation, l'éleveur fait le choix d'augmenter ses surfaces pastorales en tirant profit de ce que son territoire peut lui offrir. Il officialise un contrat avec l'agglomération de Montélimar où il pâture les bords du Roubion dans les alentours de Montélimar. C'est un réel défi puisqu'il se trouve directement confronté au milieu urbain avec lequel il peut rencontrer quelques tensions. D'un autre côté il crée un petit groupement pastoral qui s'inscrit dans une démarche de reconquête pastorale sur 170 ha avec deux autres éleveurs de la plaine. Frédéric Gontard est un des rares éleveurs de plaine, qui ne peut pas prétendre à l'ICHN mais qui malgré cela continue de faire pâturer au maximum ses animaux sur son territoire. Son revenu est le fruit de sa main d'œuvre qui est mise à profit en grande partie pour la vente directe des produits issus de son troupeau.

RECONQUÊTE PASTORALE, UN EXEMPLE DE RENTABILITÉ SUR UNE EXPLOITATION ARDECHOISE

CAS n°9 (07)

Introduction : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX
 En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

UNE EXPLOITATION DIVERSIFIÉE EN RECHERCHE D'AUTONOMIE

L'EARL du Bouchet, située en centre Ardèche et historiquement en GAEC à 3 (parents et fils) s'est construit sur 3 ateliers. L'atelier principal est constitué par les chèvres laitières avec livraison en coopérative (Triballat), le second atelier concerne les bovins allaitants et enfin, un atelier castanéicole complète le chiffre d'affaires de l'exploitation.
 Avec le départ à la retraite des parents en 2019, le fils, Vincent Havond, reste seul sur l'exploitation. Il est confronté à un **problème de main d'œuvre** qu'il essaye de résoudre en diminuant le troupeau caprin (baisse de 100 chèvres) au profit du troupeau de bovin allaitant. Cependant, la plus-value en bovin allaitant étant moindre qu'en caprin, il a besoin d'être plus économe pour conserver un niveau de revenu identique.
 En effet, avec un chargement global de 0,7 UGB/ha en 2014, l'exploitation peut être considérée, pour un système ardéchois, comme intensive, la moyenne des systèmes en bovin allaitant étant de 0,39 UGB/ha. Dans ce secteur de forte pente, sur sols superficiels et peu fertiles, les surfaces mécanisables sont rares. Ainsi, la constitution de stocks ne peut pas

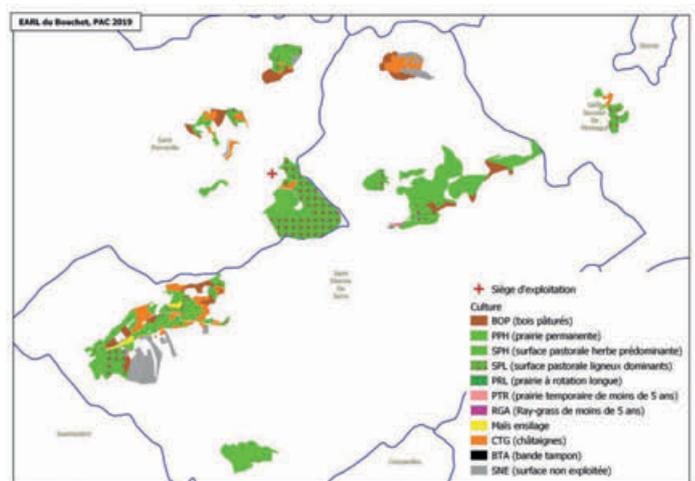
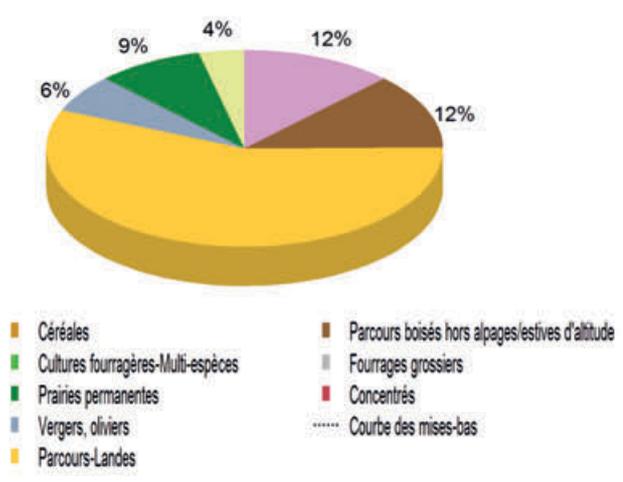
se faire autour du siège de l'exploitation et des surfaces très éloignées (plaine de Loriol à plus de 40 km) sont exploitées, en achat sur pied, en cultures ou prairies temporaires. Cependant, malgré cette stratégie, **chronophage** et économiquement **questionnable**, l'autonomie fourragère n'est pas atteinte et le manque de ressources fourragères est récurrent.
 L'éleveur cherche donc, en parallèle, à augmenter au maximum le temps de pâturage et pour cela, il mise sur des travaux d'ouverture de milieux embroussaillés ou boisés.

THÉMATIQUE ANALYSÉE

L'ouverture de milieux embroussaillés, peu productifs et en forte pente, nécessitant des travaux lourds est-elle rentable ? Est-ce qu'un tel investissement peut être amorti ? Si oui, en combien d'années ? Sous quelles conditions ? L'éleveur aurait-il gagné à distribuer du foin, même acheté ?

EARL DU BOUCHET
- carte d'identité 2019 -

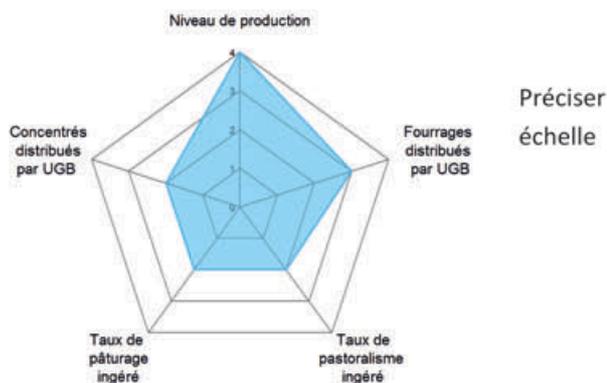
- Exploitation des Boutières en Ardèche située entre 300m et 650m d'altitude
- **EARL à 1,3 UTH** (1 exploitant et 0,3 UTH salarié) depuis 2019
- **33 vaches allaitantes** Aubrac et Limousine avec engraissement de génisses et taurillons vendus localement → 40 % du chiffre d'affaire
- **200 chèvres laitières** avec vente en coopérative (800 L / chèvre) → 55 % du CA
- **10 ha de châtaigniers** → 5 % du CA mais très variable
- **144 ha de SAU**, dont 114 ha de surfaces pastorales (voir graphique ci-dessous)



QUELLE RENTABILITÉ POUR DES TRAVAUX D'OUVERTURE DANS LES MONTS D'ARDÈCHE ?

L'EARL du Bouchet, très productive sur son atelier caprin, cherche sur son atelier bovin à être productive mais économe. Le développement du pâturage a pour objectif de réduire les coûts de production en améliorant l'autonomie fourragère de l'exploitation.

Situation avant changement de pratique sur l'atelier bovin allaitant



Ainsi, depuis plusieurs années, l'exploitant réalise des travaux d'ouverture de landes ou bois afin d'augmenter le temps de pâturage des animaux. Sur ce secteur de l'Ardèche, caractérisé par la lande à genêts purgatifs ou la lande à buis, les sols granitiques sont particulièrement pauvres et superficiels.

Du fait de la forte pente et de la pierrosité, le matériel nécessaire pour réaliser les travaux d'ouverture doit être adapté (tracteur à chenille, pelle mécanique par exemple). Ainsi, le coût d'une telle opération est important au regard de la ressource créée.

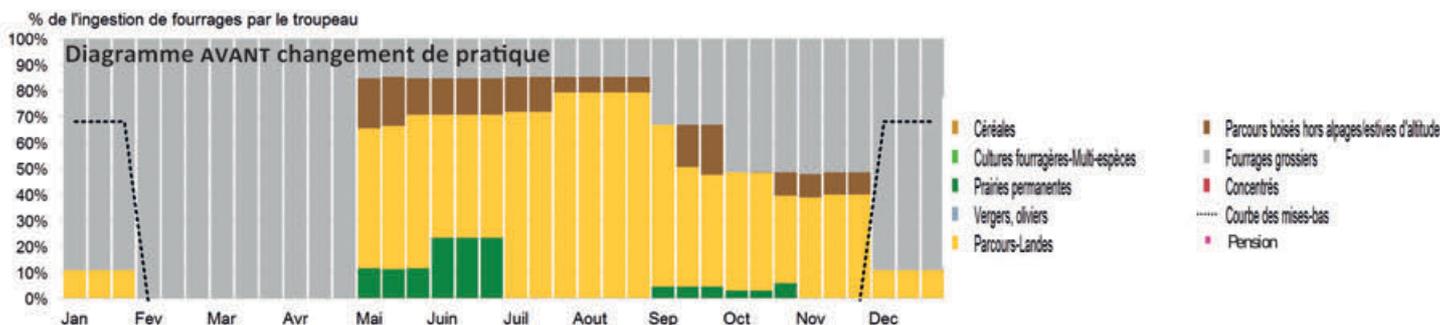
De plus, la dynamique des végétations ligneuses sur ces milieux est très vigoureuse et oblige à une gestion pastorale fine ou à un entretien mécanique régulier les premières années.

CHANGEMENT DE PRATIQUE SUR L'EXPLOITATION

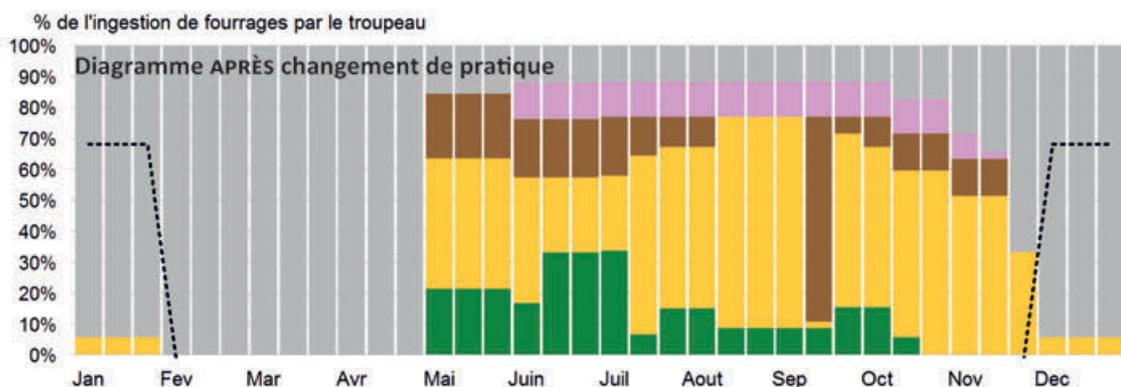
L'objectif de l'exploitant est d'améliorer son autonomie en particulier sur le troupeau bovin. Il a opté pour 3 changements allant dans le sens du redéploiement pastoral :

- Augmentation des vaches **Aubrac, race plus adaptée** au pâturage en milieu embroussaillé, au détriment des vaches Limousines moins rustiques
- Mise en place de la **transhumance estivale** pour un lot de génisses (prise en pension)
- **Augmentation de la surface pastorale par ouverture de milieux embroussaillés**

UNE EXPLOITATION QUI PAR LE MANQUE DE FONCIER ET PAR SON SYSTÈME D'ENGRAISSEMENT EST D'ABORD « DISTRIBUTIVANTE »



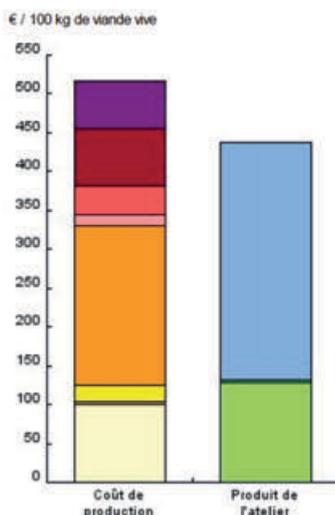
Bien que les mères soient au pâturage, les animaux à l'engraissement sont exclusivement à l'auge. Ainsi, le profil pastoral montre une part constante de fourrage tout au long de l'année. Il met également en exergue la difficulté de nourrir le troupeau à partir de début septembre. En effet, depuis plusieurs années, avec l'absence de pluies au mois d'août et septembre, les repousses automnales sont quasi nulles ou arrivent tard (novembre / décembre). Sur cette exploitation où tous les parcs ont déjà été prélevés, il n'y a pas d'autres solutions que d'affourager les animaux.



Après changement de pratique : les modifications apportées au système améliorent la situation en **réduisant la quantité de fourrages distribués** et en diversifiant les ressources.

DES CHARGES EN BOVIN ALLAITANT ENCORE TROP ÉLEVÉES

Coût de production total		€/ 100 kg de viande vive
Travail	61	517
Foncier et capital	75	
Frais divers de gestion	37	
Bâtiments et installations	13	
Mécanisation	205	
Frais d'élevage	22	
Approvisionnements des surfaces	3	
Alimentation achetée	101	
Produit total		€/ 100 kg de viande vive
Produit viande	306	438
Autres produits	3	
Aides	129	



Coût de production 2019

Si l'on analyse uniquement l'atelier bovin allaitant, on constate que **les produits ne suffisent pas à couvrir la rémunération de l'exploitant et payer le salarié**. Les ateliers caprin et châtaignes restent alors indispensables pour maintenir le niveau de rémunération souhaité. De plus, on constate que **les charges de mécanisation sont très importantes** et traduisent le choix d'exploiter des surfaces très éloignées de l'exploitation.

L'OUVERTURE DE MILIEUX EMBROUSSAILLÉS EST-ELLE RENTABLE ?



Le projet d'ouverture porte sur un secteur de 10 ha où seule une prairie de 1,5 ha était exploitée avant 2014. Le secteur était boisé. Les travaux de reconquête ont consisté à ouvrir environ 2 ha, à dessoucher les plus gros arbres, à arracher les ronciers et à aplanir des terrasses afin de rendre le secteur mécanisable. L'ouverture s'est accompagnée de la création d'une clôture englobant la partie ouverte et la partie restée boisée soit 10 ha au total. Le captage d'une source pour créer un point d'eau a complété les aménagements pastoraux en 2016.

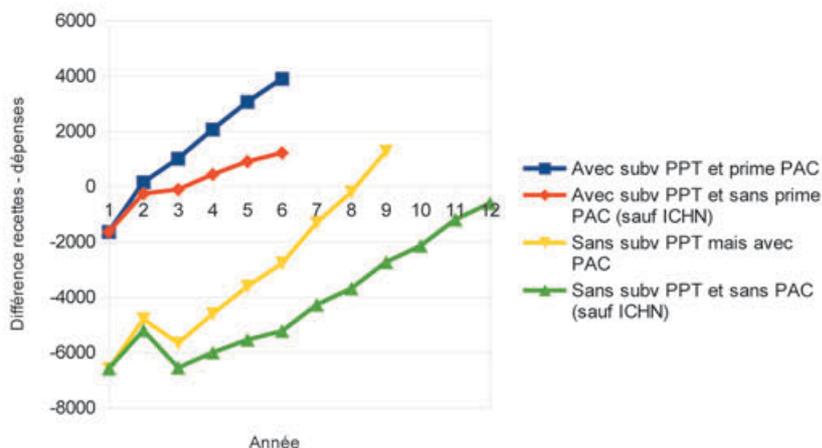
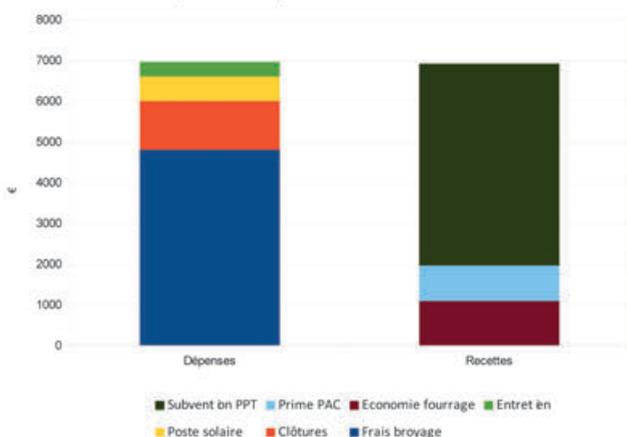
Avec subvention pour les travaux et primes PAC

Lorsqu'on intègre toutes les dépenses liées à l'aménagement du nouveau parc (broyage, clôtures, repasse en année 2) et que l'on compare aux recettes générées (économie de fourrage, subvention des travaux et PAC), **les travaux ont été amortis dès la 2ème année**.

Des aides pour l'ouverture indispensables

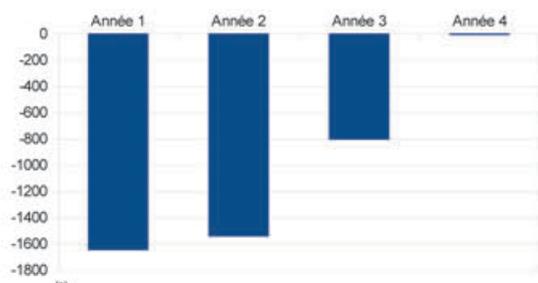
En revanche, **en l'absence de subventions** pour la réalisation des travaux (mais avec des aides PAC), **l'amortissement est atteint en 8 ans**. Le seul levier pour réduire cette durée est une utilisation très forte du parc (chargement fort) générant des économies de fourrages significatives. Cela présente également l'intérêt de réduire les frais d'entretien avec un broyage de repasse moins régulier. **Sans aucune aide** (pas de PPT, pas de PAC), **il faut plus de 12 ans pour rentabiliser l'ouverture !**

Equilibre entre dépenses et recettes atteint en 2 ans



UNE UTILISATION FORTE DU PÂTURAGE INDISPENSABLE

Cas sans aide PAC mais avec aides pour les travaux : différence entre les recettes et les dépenses après travaux sans prise en compte de l'économie de fourrages



Dans le cas d'une ouverture qui ne bénéficie pas des aides PAC, pour garantir la rentabilité du projet, la seule marge de manœuvre pour l'exploitant est de maximiser l'économie de fourrage et donc de pâturer, sans affourager, le plus longtemps possible. Dans l'exemple étudié, pour que l'économie de fourrages couvre les autres charges, il faut en moyenne sur les 4 premières années, économiser 1 000 € par an de fourrage soit 7,7 T brutes ou 545 journées vache. Sur le parc de 10 ha, cela fait une valorisation de 55 journées vaches / ha ce qui reste important pour des milieux peu productifs mais atteignable par une bonne gestion pastorale. A titre de comparaison, une prairie naturelle du plateau ardéchois produisant 2 tonnes de MS équivaut à 150 journées vaches / ha.

Les aides PAC, un plus mais non un argument

Enfin, si l'on considère que l'ouverture ne génère pas de DPB et donc pas d'aides PAC supplémentaires, sauf l'ICHN, mais que l'éleveur a bénéficié des aides pour les travaux, le chantier est amorti en 3 ans. Ainsi, même en l'absence d'aides PAC, l'ouverture reste rentable à court terme.

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

Les aides du plan pastoral ont eu un vrai effet levier sur ce projet. L'aménagement n'aurait sans doute pas été fait sans le plan pastoral ou aurait été fait plus modestement. Le point d'eau et le poste solaire fixe, par exemple, n'auraient sans doute pas été installés. Malgré les gros travaux au départ, les ronces et les genêts repoussent toujours. La repasse avec le broyeur est toujours nécessaire. Vincent Havond envisage de changer de matériel de broyage (passer de chaîne à couteaux) et de changer la période de broyage (été plutôt qu'hiver). Il essaye aussi de « mieux faire racler le parc » pour davantage maîtriser la broussaille. L'éleveur est satisfait « d'avoir gagné de la surface ».



Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés

La surface ouverte offre un pâturage supplémentaire. Cependant, le sous-bois situé à proximité est trop fermé pour offrir réellement de la ressource. De plus, une ouverture en plein, certes plus facile à entretenir, est difficile à maîtriser ensuite par le pâturage. Accompagné par un pâturage insuffisant, les ligneux reprennent le dessus. Il serait donc indispensable d'augmenter le chargement de ce parc ou la durée de pâturage (à voir en fonction des besoins des animaux) et de faire plusieurs passages par an pour avoir un réel impact sur les ligneux comme cela a été fait les 2 premières années. De plus, l'ouverture en plein crée de la ressource sensible à la sécheresse. Bien qu'exposé au nord et à 600 m d'altitude, le secteur reste impacté par les sécheresses estivales et les repousses automnales sont quasi nulles ou alors très tardives.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

En terme d'organisation du travail, ce type de projets soulage l'exploitant dans sa charge de travail. Cela lui évite un affouragement au pré et donc des déplacements en tracteurs. La création d'un point d'eau évite également le transport de tonne à eau. Seul le broyage de repasse pourrait être évité avec un pâturage plus serré et plus important. De plus, relocaliser l'herbe à proximité de l'exploitation permettra des économies en temps et en charge de mécanisation par rapport à des fourrages réalisés très loin du siège d'exploitation.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Un tel projet a des impacts positifs sur la biodiversité car il crée une mosaïque de milieux favorables à une diversité d'habitats et donc d'espèces hôtes dans un secteur où la fermeture des milieux suite à une forte déprise agricole est très importante. De plus, il participe à la lutte contre l'incendie.

CONCLUSION Dans ce secteur des Monts d'Ardèche, où la déprise a été forte, la reconquête d'espaces pastoraux est la solution la plus économe pour augmenter l'autonomie fourragère d'une exploitation. Elle doit cependant, pour être rentable, être soutenu économiquement via des dispositifs d'aides tels que les plans pastoraux et être accompagné techniquement par une gestion pastorale rigoureuse. De plus, sur cette exploitation plutôt intensive, la composante pastorale prouve son intérêt économique tout en maintenant le niveau de production.

Une étude coordonnée par le SUACI et réalisée par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et les Chambres d'Agricultures, déclinée en Ardèche (2020) avec le soutien financier du Casdar Région Auvergne-Rhône-Alpes. Remerciements à Vincent Havond dont l'exploitation a servi de support à cette étude.

RECENTRAGE DE LA PÉRIODE D'AGNELAGE SUR LA POUSSE DE L'HERBE EN SYSTÈME OVIN ALLAITANT

CAS n°10 (07)

Introduction : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, 2 cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

UNE EXPLOITATION DIVERSIFIÉE ET AXÉE SUR LA VENTE DIRECTE

Cette exploitation du Coiron, en GAEC à 3 (parents et fils) s'est construit sur 2 ateliers. L'atelier principal est constitué par les chèvres laitières avec transformation à la ferme et vente directe. Le second atelier a été développé depuis l'installation du fils en 2012 et concerne les ovins allaitants initialement pour la vente en coopérative et plus récemment avec une partie en vente directe en caissette. D'autres petits ateliers complètent le chiffre d'affaire de l'exploitation comme l'engraissement d'une quinzaine de porcs charcutiers, 180 poules pondeuses, une parcelle d'ail et parfois de grandes cultures (colza, tournesol...). Enfin, depuis 2020, un petit troupeau de 10 vaches Aubrac a été ajouté.

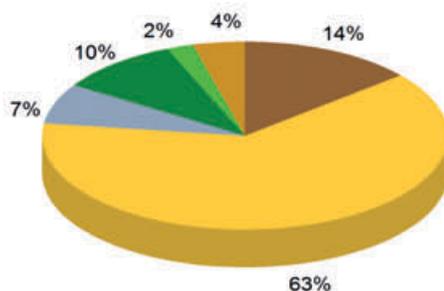
économique de son système ovin allaitant. Avec de très lourds investissements lors de son installation en 2012, le coût de production était très élevé. Depuis 2018, Anselme opte pour un redéploiement pastoral associé à une adaptation de la globalité du système. Il a par exemple choisi de passer l'atelier ovin en bio et de diminuer les ventes par la coopérative au profit d'une vente en caissette en direct. En parallèle, il a modifié les périodes d'agnelage. Initialement organisés en janvier et en été pour viser les périodes où le marché en filière longue est porteur (Pâques et fin d'année), il a choisi d'avancer le 2ème agnelage en mars / avril ce qui lui permet de profiter de la pousse de l'herbe pour les brebis et de commencer un engraissement à l'herbe pour les agneaux. Dans le cadre de ces multiples changements, cette étude vise à analyser les conséquences économiques de l'avancement de la période d'agnelage.

GAEC la Caprovine - carte d'identité 2020-

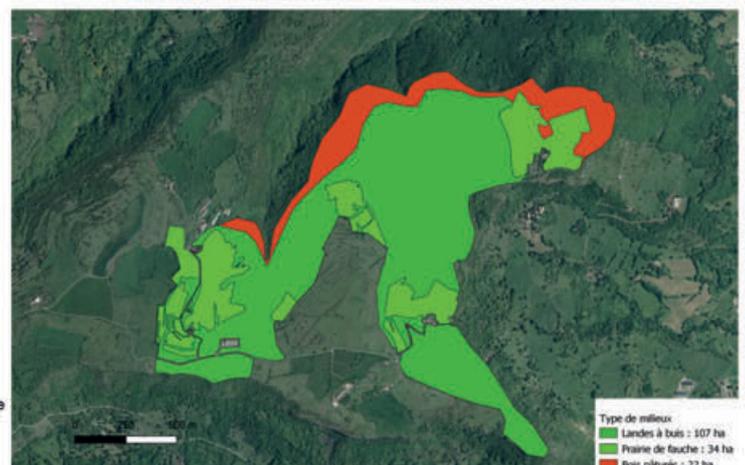
- Exploitation du **Coiron** située à 700 m d'altitude
- **Gaec à 3 associés** (+ 0.1 UTH salarié pour les marchés)
- **400 brebis allaitantes** Noire du Velay, Romane avec vente en coopérative et vente directe → 1.5 de prolificité
- **100 chèvres laitières** en transformation Picodon et vente directe → 750 L / chèvre
- **290 ha de SAU**, dont 114 ha de surfaces pastorales, 70 ha de prairies permanentes
- **Nombreux petits ateliers** : porcs charcutiers, poules pondeuses, grandes cultures, vaches allaitantes...

THÉMATIQUE ANALYSÉE

Depuis quelques années, Anselme BASSET essaye d'améliorer la rentabilité



Type de milieux présents sur les 163.5 ha de pâturages ovins



UN CHANGEMENT DE DATE D'AGNELAGE AUX MULTIPLES CONSÉQUENCES TECHNIQUES

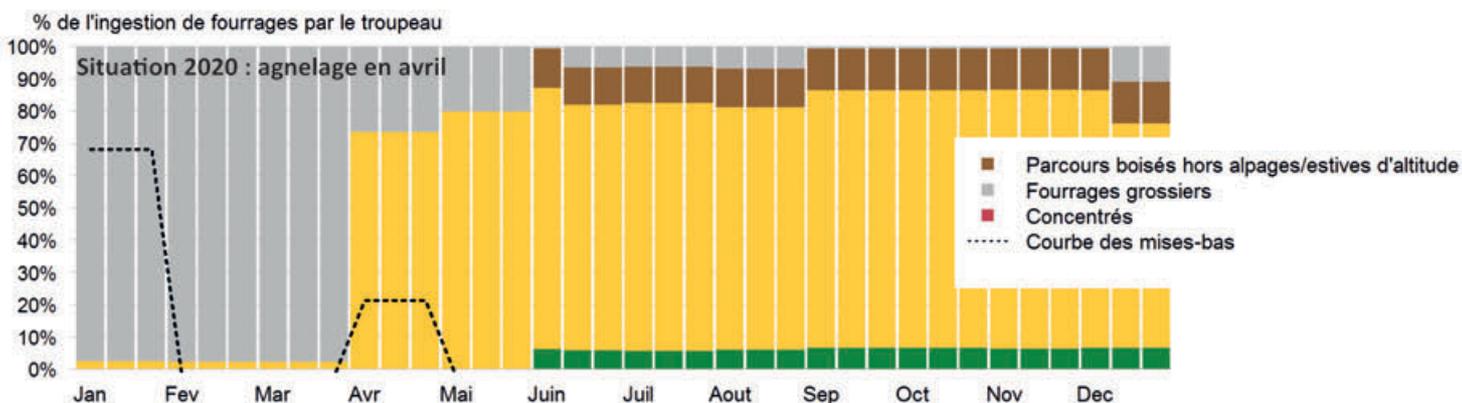
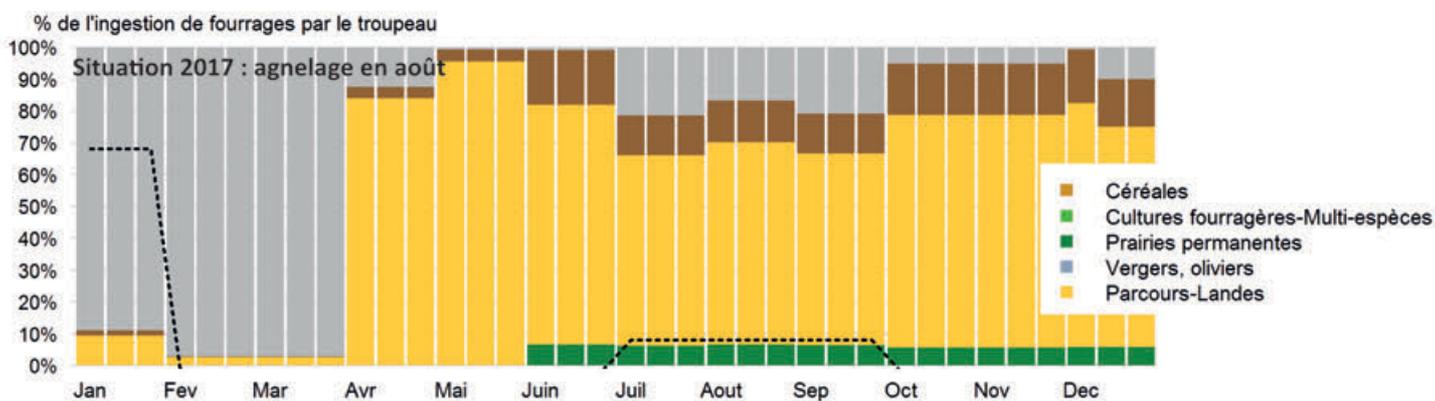
Les agnelages sur l'exploitation sont principalement organisés en janvier pour environ 300 brebis. Un second agnelage, plus petit, d'environ 100 brebis était jusqu'à présent organisé en août pour une vente en coopérative en fin d'année avec des plus values de désaisonnement intéressantes. Cet agnelage se faisait 100 % en bergerie avec des brebis nourries à l'auge pendant 3 mois et des agneaux, qui bien qu'ayant accès à l'extérieur, étaient principalement engraisés en bergerie. Anselme a fait le choix d'avancer la période d'agnelage en avril. Il a ainsi réduit la quantité de céréales de 18 kg / brebis et celle de foin de 60 kg par brebis.

Ce choix lui a également permis d'améliorer fortement son taux de mise bas qui est passé de 0.8 à 0.96. La mortalité des agneaux a également diminué de presque 3 points passant de 18.6% à 15.6 %. La prolificité, suite à la réorientation du trou-

peau vers la Noire du Velay est passé de 1.38 à 1.59. Cette prolificité forte induit une augmentation de la quantité d'aliments d'engraissement pour les agneaux. Ramené à la brebis, cette quantité est passé de 59 kg à 85 kg / brebis, augmentation encore plus visible économiquement avec un coût de l'aliment bio supérieur de 56 %.



MOINS DE FOIN, PLUS DE PÂTURAGE GRÂCE AUX REFENDS DE PARCS



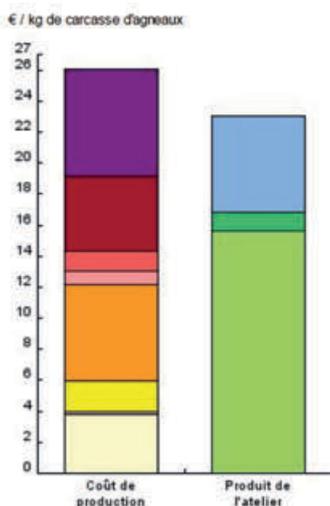
Découpe des pâturages en 7 parcs en 2020



Les profils pastoraux traduisent la diminution de la distribution de fourrage l'été et l'automne. Cette diminution, qui s'est accompagnée d'une augmentation du niveau de production, a été rendue possible par une gestion pastorale plus fine et la mise en place de plusieurs parcs. En 2017, les brebis avaient accès toute l'année à un seul grand parc en landes à buis. Depuis 2020, 7 parcs, plus ou moins grands, ont été construits et permettent d'affecter un parc par saison de pâturage et d'offrir de la ressource en quantité et en qualité au troupeau plus longtemps. Cette gestion aura également l'avantage d'être plus efficace pour la maîtrise de l'embroussaillage.

DES CHARGES IMPORTANTES AMENÉES À ÊTRE RÉDUITES

Coût de production total		€/ kg de carcasse
Travail		6,9
Foncier et capital		4,8
Frais divers de gestion	*	1,3
Bâtiments et installations		0,9
Mécanisation	*	6,2
Frais d'élevage		2,0
Approvisionnements des surfaces		0,1
Alimentation achetée		3,8
* répartition manuelle		
Produit total		€/ kg de carcasse
Prix agneaux		6,2
Autres produits		1,2
Aides		15,6



Coût de production 2019

L'analyse de l'atelier ovin allaitant seul montre que les produits ne suffisent pas à couvrir la rémunération de l'exploitant. Les ateliers caprin (avec un différentiel positif de 300 € par 1000 L de lait) et les autres ateliers apportent l'équilibre nécessaire au fonctionnement économique de l'exploitation. De plus, on constate que les charges de mécanisation sont importantes. L'éleveur, conscient de cette répartition des charges, a également fait le choix de passer progressivement en CUMA intégrale ce qui devrait rapidement améliorer la situation.

Par ailleurs, les choix opérés en 2020 sur l'alimentation devrait améliorer le poste « alimentation achetée » bien que le passage en bio, avec un aliment agneaux plus cher viendra tempéré l'impact économique.

QUEL IMPACT ÉCONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PÉRIODE D'AGNELAGE ?

Point sur la méthode

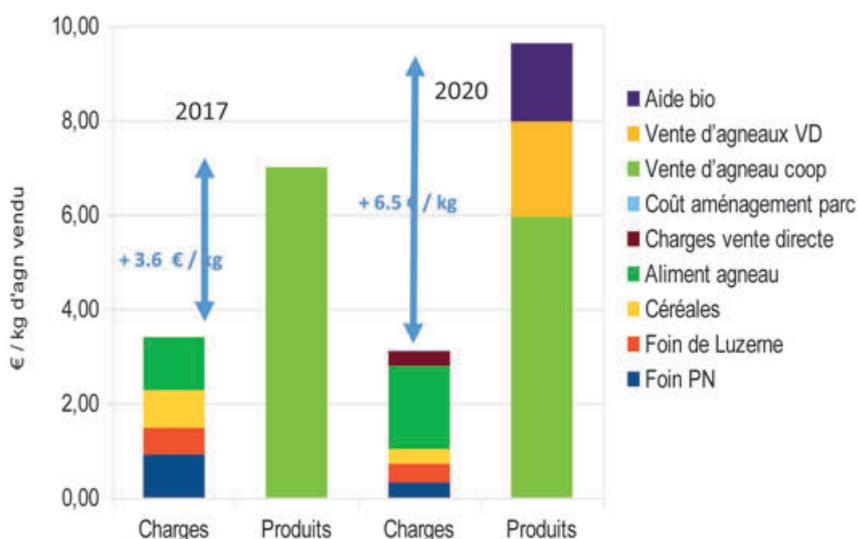
Afin de mesurer l'impact économique du changement de la période d'agnelage, on part du principe que le lot de brebis est stable (100 brebis). Les taux de mise bas, de prolificité, de mortalité des agneaux sont issus des résultats des agnelages d'août 2017 et d'avril 2020 tout comme les consommations de fourrage. Concernant la consommation de granulés pour l'engraissement des agneaux, un agneau consommait 66 kg en 2017. En 2020, avec le passage en bio, l'éleveur a dû changer d'aliments en cours d'engraissement ce qui a perturbé la croissance des agneaux et faussait leur consommation de granulés. Nous avons donc choisi de ne pas modifier le critère entre les 2 années. Cependant, avec un début d'engraissement à l'herbe en plein printemps, on peut supposer que la consommation d'aliments par les agneaux sera moindre (données à confirmer car la mise à l'herbe sur de l'herbe jeune présente aussi des risques). Enfin, quelque soit les changements opérés, le temps de travail de l'exploitant n'a pas été chiffré. Le coût de la certification bio n'a pas été intégré car les frais de certification ont été pris en charge par une aide régionale.

DES RÉSULTATS QUI CONFORTENT LES CHOIX DE L'ÉLEVEUR

Charges maîtrisées !

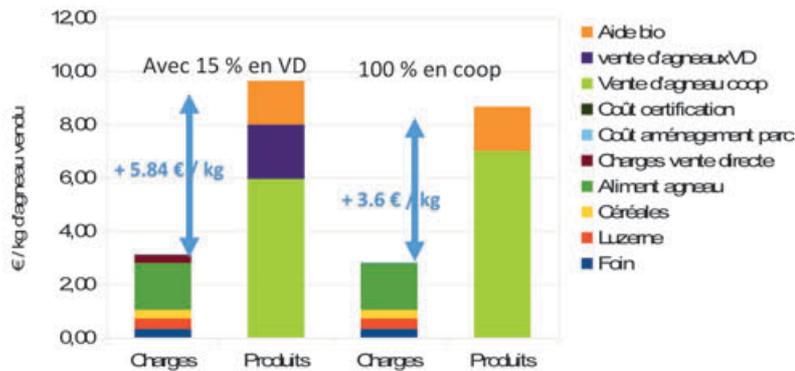
Malgré une augmentation du coût de l'aliment d'engraissement des agneaux suite au passage en bio et les charges liées à la vente directe, les charges 2020 restent inférieures aux charges en 2017 (3,12 € / kg d'agneau vendu contre 3,40 € en 2017). Cela s'explique à la fois par des résultats de reproduction meilleurs (taux de mise bas, prolificité, mortalité) et par la moindre consommation de fourrages et de concentrés par les brebis. Ces résultats attestent de l'efficacité économique et technique du redéploiement pastoral. Le coût de l'aménagement des parcs (clôtures et points d'eau), amorti sur 5 ans, est très faible grâce à la prise en charge à hauteur de 70 % des achats par le plan pastoral. Sans les subventions PPT, les charges augmentent de 28 cts par kg d'agneau et dépassent les charges 2017.

Comparaison des charges et des produits entre 2017 et 2020



LA VENTE DIRECTE, UN PLUS POUR L'EXPLOITATION

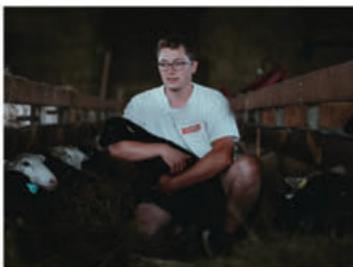
Répartition des charges et des produits selon une part de vente directe ou en apport total à la coopérative



La valorisation des agneaux en coopérative à l'automne était très satisfaisante grâce à des prix de désaisonnement très attractifs. Cependant, le coût d'un agnelage en août étant important, l'éleveur dégageait un bénéfice de 3,6 € / kg d'agneau vendu. Avec un agnelage en avril, le bénéfice pour l'éleveur, s'il vend tous ses agneaux en coopérative à un prix moyen de 7 € (prix facilement atteignable en bio grâce à un moindre déclassement des agneaux sur la conformation), serait de 5,84 € / kg d'agneau vendu. Ainsi, il est économiquement plus judicieux de réaliser des agnelages en avril.

Quid de l'impact des aides bio ? Les aides bio apportant un produit de 1,65 € / kg d'agneau vendu sont certes très importantes mais si l'on retire ce produit, les changements opérés par l'exploitant restent bénéfiques puisqu'il dégage encore 4,85 € / kg d'agneau vendu soit plus que la situation de 2017 (3,6 € / kg d'agneau vendu).

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE



Témoignage de l'éleveur

Les changements apportés répondent à des objectifs différents mais ont tous pour but d'améliorer l'efficacité économique du système ovin allaitant en tenant compte des autres ateliers. Ainsi, le passage en bio est dictée par la nécessité de plus en plus prégnante de vendre du Picodon bio et des œufs bios. Le besoin et la rentabilité du bio en système ovin n'étaient pas forcément évidents mais raisonné à l'échelle des différents ateliers, le bio est devenu une nécessité y compris sur l'élevage ovin.

2020 reste une année de transition. L'éleveur aurait préféré faire l'analyse en 2021 car les changements seront stabilisés. Il espère augmenter encore sa prolificité grâce aux brebis Noire du Velay et maintenir un taux de mise bas élevé (autour de 95 %). Les rations des agneaux risquent de changer avec l'engraissement à l'herbe à une période plus propice mais aujourd'hui, il est trop tôt pour l'évaluer. La gestion en plusieurs parcs aura aussi des conséquences plus importantes au bout de quelques années avec une spécialisation de la ressource selon la saison de pâturage et par de vraies périodes de repos des surfaces. L'éleveur, souhaite dans ce sens, également mieux gérer le pâturage sur les prés de fauche.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Le changement de période d'agnelage affecte peu le temps de travail. En revanche, l'augmentation de la prolificité oblige à une surveillance plus fine des agnelages. Le passage en bio a également peu d'impact. En revanche, la vente directe génère une charge de travail beaucoup plus importante que la vente en coopérative notamment pour le transport des agneaux à l'abattoir. La création des parcs a demandé du travail et l'entretien des clôtures reste une activité chronophage, surtout en présence de sangliers.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Le passage en bio, bien que n'ayant en rien révolutionné les pratiques de l'éleveur, conduit à utiliser un aliment pour l'engraissement des agneaux, qui respecte la législation bio. Cet aliment est produit sans engrais, ni pesticide. Le refend des parcs est également favorable à la biodiversité car il permet de lutter contre la fermeture des milieux. La mosaïque de milieux est maintenue grâce à l'action du pâturage et le recours à l'entretien mécanique, consommateur de fuel, sera moins fréquent.

CONCLUSION Anselme Basset est un exploitant qui innove, teste et fait évoluer constamment son système en vue d'améliorer sa rentabilité économique. Avec un système traditionnel d'agneaux de bergerie avec vente en coopérative lors de son installation en 2012, il mène aujourd'hui un système en bio, avec une partie en vente directe, des agneaux partiellement élevés à l'herbe et des brebis qui pâturent toute l'année une véritable ration. Ces nombreux changements aux conséquences économiques encourageantes et tous les changements qui restent à venir, lui permettent d'envisager un bel avenir pour son atelier ovin.

APPORT DE FOURRAGE EN COMPLEMENT DU PATURAGE EN ESTIVE

CAS n°11 (15)

Introduction : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, deux cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les Chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Géraud FRUIQUIERE exploite au sein de l'EARL DE FERLUC et emploie un salarié à 75 % dans le cadre d'un groupement d'employeur : **1,75 UMO**.

Le troupeau est composé de **110 vaches Salers** conduites en croisement avec production de broutards et de génisses de boucherie. **La SAU est de 171 ha** dont 75 ha d'estives à 1 100 m et 96 ha au siège d'exploitation à 700 m. **Le chargement est de 0,8 UGB/ha** de surface totale.

<Les vèlages sont orientés février-mars pour valoriser la croissance des broutards à l'herbe et en particulier pendant la période de transhumance estivale. A cette fin, **70 % des UGB transhument pendant 150 jours**, soit l'équivalent de 200 tonnes de MS consommée.



EARL DE FERLUC - carte d'identité -

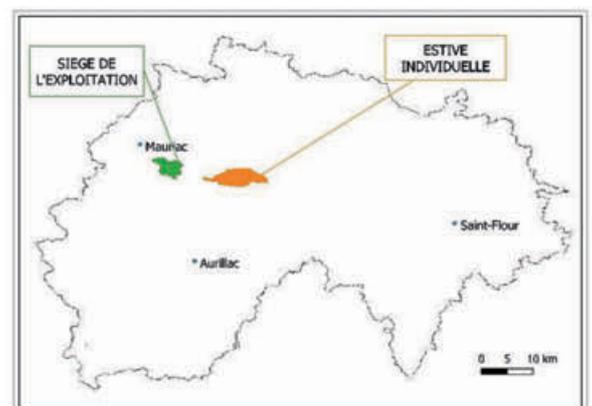
- Exploitation des Monts du Cantal (Drugeac)
- **110 vaches allaitantes** Salers conduites en croisement charolais. Broutards et génisses de boucheries
- **171 ha de SAU**, dont 75 ha de surfaces pastorales
- **EARL à 1,75 UTH** (1 exploitant et 0.75 UTH salarié)

THÉMATIQUE ANALYSÉE

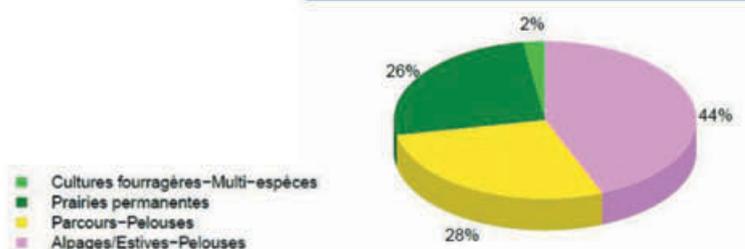
Jusqu'en 2017, la stratégie reposait sur la valorisation du potentiel fourrager de l'estive d'altitude. La période de vèlage de février-mars est parfaitement adaptée pour valoriser la pousse en montagne jusqu'en octobre.

Cependant, le changement climatique et en particulier les sécheresses estivales ont fortement impacté ce système. Géraud a dû trouver des adaptations à court terme.

Le présent document permet de comparer l'année 2017, année climatique « normale » à 2019 avec une sécheresse estivale sévère qui a nécessité la distribution de fourrage en période estivale.



Surfaces utilisées pour l'alimentation du troupeau (total = 171 ha)



PRESENTATION DE LA THEMATIQUE IDENTIFIEE

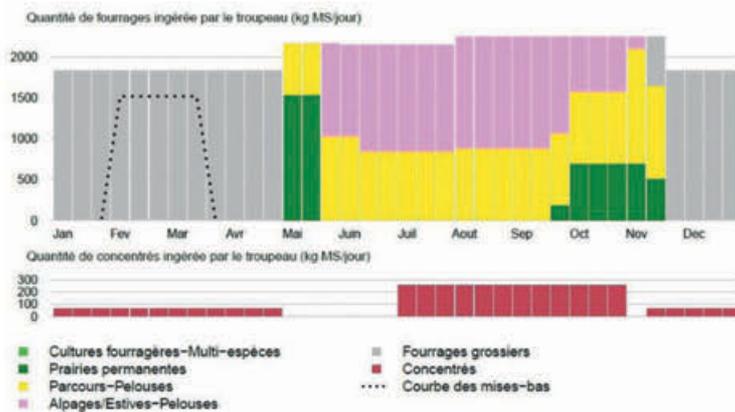
Choc : Jusqu'en 2017, les précipitations régulières, en particulier les orages d'août, permettaient de bénéficier d'une pousse régulière sur l'estive et de maintenir le pâturage à volonté jusqu'au 25 octobre. Cependant depuis 3 ans les sécheresses estivales ont fortement diminué le potentiel de production de biomasse de l'estive (30 à 40 % de baisse en 2019).

Changement de pratique sur l'exploitation : Géraud a fait le choix de maintenir les effectifs afin de préserver son potentiel économique.

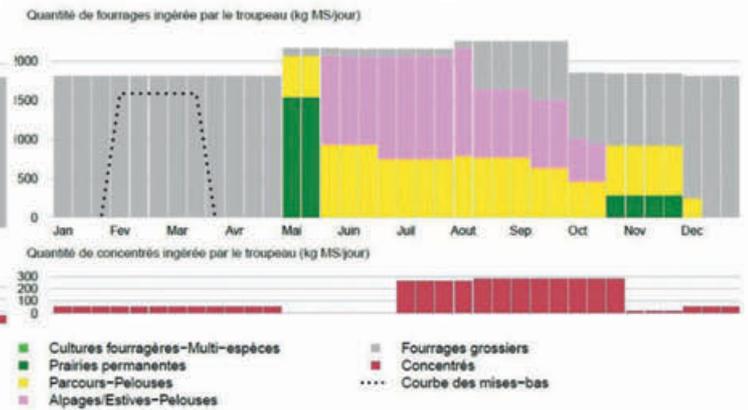
Il a compensé le manque de biomasse de l'estive par la complémentation en fourrage. De plus les repousses de regain sont quasi absentes sur les surfaces de bases. Il a fallu également faire face par des apports de fourrages et de concentrés.

Evolution de la mobilisation de la ressource pastorale

Profil pastoral en 2017



Profil pastoral en 2019



En lien avec les événements climatiques, on observe une nette **évolution de la mobilisation des ressources pastorales entre 2017 et 2019.**

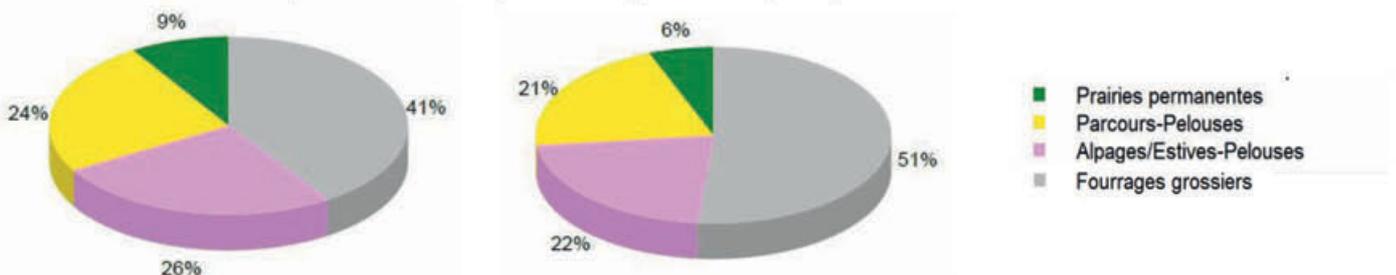
Tout d'abord, l'éleveur apporte un **complément** en fourrages **dès la mise à l'herbe** des animaux en 2019. Cette indication témoigne de la baisse de productivité des surfaces concernées et donc de leur moindre résilience face à l'intensité des chocs subis ces dernières années. Aussi sur la période de pâturage, l'impact direct du climat sur la ressource en herbe est visible : à partir du mois d'août 2019, une chute de la ressource fourragère disponible sur les surfaces pastorales est observée.

Entre début août et fin septembre, la ressource pastorale ne couvre plus que 75% des besoins alimentaires du troupeau et le complément fourrager atteint 50% de la ration totale du cheptel sur le reste de la saison de pâturage.

Sur l'ensemble de la période en 2019, les différents lots restent 20 jours supplémentaires sur des surfaces pastorales, principalement sur les surfaces de base de l'exploitation. Une **descente plus précoce des estives**, à raison de 3 semaines, est quant à elle constatée cette même année. Les estives semblent donc moins résilientes aux changements climatiques.

Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% MS)

Comparatif avant et après changement de pratique



Cette vision d'ensemble de la disponibilité des ressources fourragères confirme que, sur la base d'une conduite de pâturage inchangée, **l'affouragement des animaux s'est avéré indispensable pour pallier les impacts du changement climatique.** Cette complémentation en foin est augmentée de 10% en 2019, la ration pastorale diminue quant à elle de 7%, avec des **conséquences fortes sur le fonctionnement de cette exploitation.**

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

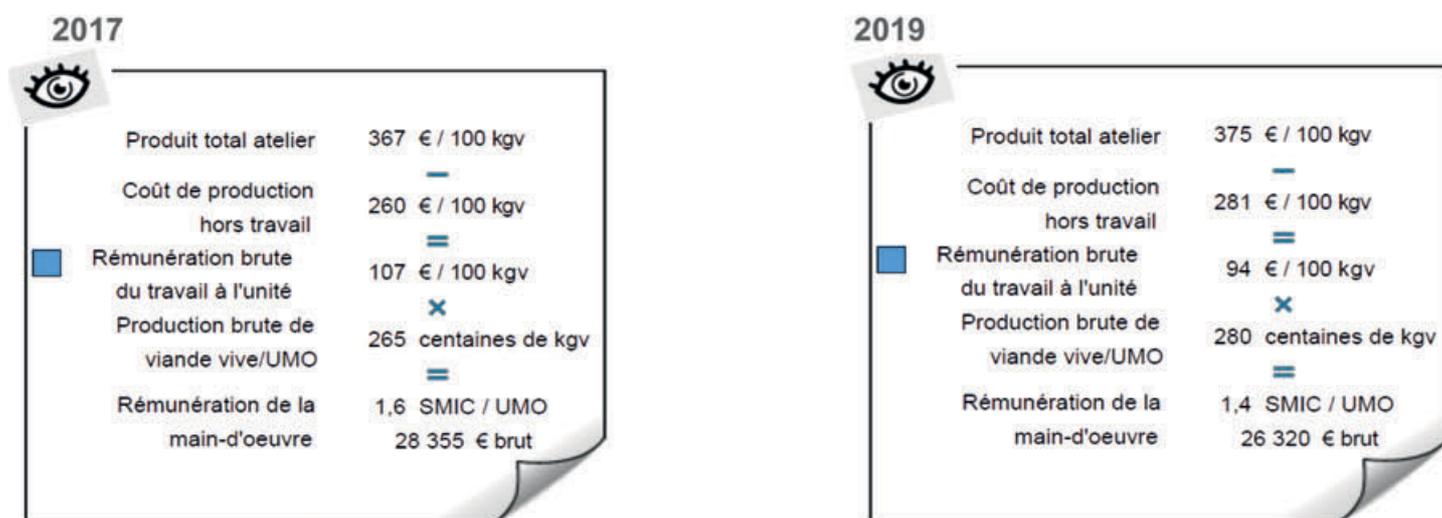
Présentation économique globale du système entre 2017 et 2019

	2017	2019
Produit brut (PB)	170 363 €	184 034 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)	14 455 €	628 €
Excédent brut d'exploitation (EBE)	52 523 €	40 021 €
EBE / PB	31 %	22 %
Annuités	23 149 €	15 309 €
Annuités / EBE	44 %	38 %

Entre 2017 et 2019, le chiffre d'affaires est proche et la production de viande sur l'exploitation reste constante avec **46 tonnes de viande vive produite en 2017, contre 49 t en 2019**. L'objectif de maintenir le potentiel économique est atteint. Cependant, l'efficacité économique (EBE/PB) a baissée de 31 % à 22 %. In fine l'EBE passe de 52 000 € à 40 000 €.

Conséquences économiques liées à la problématique identifiée sur le système d'élevage

La méthode d'analyse utilisée ramène la production de viande vive totale à l'UMO, puis tous les critères sont exprimés pour 100 kg de viande vive produite. L'objectif est de calculer la rémunération permise par UMO en référence au SMIC brut.



Si le **produit total** de l'atelier reste proche entre les deux campagnes, au bout du compte la rémunération potentielle passe de 1,6 SMIC/UMO à 1,4 SMIC. La raison est le **coût de production** qui est passé de 260 € à 280 €/100 kg vif :

	2017	2019
	€/ 100 kg de viande vive	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	371	396
Travail	111	115
Foncier et capital	55	52
Frais divers de gestion	25	16
Bâtiments et installations	24	25
Mécanisation	56	53
Frais d'élevage	44	41
Approvisionnements des surfaces	8	10
Alimentation achetée	48	84

C'est bien le **coût de production** qui impacte le revenu et en particulier les frais d'alimentation qui sont passés de 48 € pour 100 kg de viande vive produite en 2017 à 84 € en 2019, **soit 16 600 € d'achats fourrages et concentrés supplémentaires**.

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

« J'ai pour la première fois complété en fourrage pendant la période d'estive. Jusqu'à présent les sécheresses concernaient mes parcelles au siège d'exploitation, mais l'estive était préservée avec des précipitations orageuses estivales. Avec le changement climatique, cela change et je pense qu'à terme la bonne année sera exceptionnelle. Pour le moment, des aides calamités donnent un coup de main en trésorerie, mais il va falloir s'adapter. »

Critères techniques : Focus sur le système fourrager

Bilan offre fourragère de l'estive :

Jusqu'en 2017, l'estive permettait de nourrir 103 UGB pendant 150 jours, soit pour une consommation journalière de 13 kg de MS par UGB, 200 TMS de biomasse produite par l'estive. En 2019, la sécheresse a freiné, puis stoppé la pousse de l'herbe. Géraud a dû compléter en foin du 15 août au 24 octobre avec 34 TMS de foin. Le déficit de pousse de l'herbe sur l'estive est estimé à 70 TMS (35 % de baisse au regard de 2017). La complémentation apportée par Géraud ne comble donc que 50 % des besoins du troupeau, ce qui s'est ressenti sur la croissance des veaux et l'état corporel des mères.

Bilan global système fourrager :

Ce système fourrager est caractérisé par une part importante d'estive sur la surface totale (75 ha sur 171 = 44 %). Le chargement sur les surfaces de base est élevé. **Ce système tout foin est dépendant des récoltes en secondes coupes.**

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Au-delà de la complémentation fourragère en estive, c'est tout l'équilibre de l'exploitation qui est impacté. Car les surfaces de bases sont touchées aussi, il n'y a pas ou peu de repousses pour faire des fauches de regain ou alourdir les veaux à l'automne. En 2019, Géraud a complété avec de la paille et de l'aliment. Il s'interroge sur la décapitalisation du cheptel.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Jusqu'à présent, les animaux étaient en pâturage tournant sans fil avant. Géraud réfléchit à remettre une distribution au fil avant pour permettre à la pousse de prendre de l'avance et éviter une rupture précoce du pâturage.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

À la suite de trois sécheresses en 2018, 2019 et 2020, au printemps 2020 la flore est très dégradée et le démarrage végétatif en retard. Le potentiel de production de l'estive est diminué et c'est compliqué de sursemmer à cette altitude car la période de végétation est courte et les espèces sélectionnées ne sont pas forcément adaptées.

CONCLUSION

Géraud a dans un premier temps subit la situation. Sa réaction a été de maintenir le potentiel économique, d'autant plus que la décapitalisation est souvent synonyme de vente à perte dans ces périodes où le marché peut-être vite engorgé.

L'adaptation seule de la surface pastorale n'est pas la seule réponse, même si une réflexion sur l'aménagement des points d'eau peut permettre d'adapter les paddocks. Il va falloir intensifier la conduite des surfaces de base, avec pourquoi pas introduire la culture du maïs ensilage.

Mais aussi faire plus de récoltes en fauche précoces par enrubannage avec une fertilisation azotée minérale adaptée (quantité et précocité de l'apport).

L'introduction de variétés fourragères plus productives implantées à l'automne sous couvert de méteil par exemple, peut apporter une réponse, mais cela demande une organisation collective (CUMA) ou l'appel à l'entreprise.

UTILISER UNE ESTIVE COLLECTIVE POUR DEVELOPPER LE POTENTIEL ECONOMIQUE D'UNE EXPLOITATION

CAS n°12 (15)

Introduction : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES AGROPASTORAUX

En économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir à sa trajectoire de stabilité ou de croissance. Les chocs identifiés pour les systèmes pastoraux peuvent être le manque de fourrage pour l'alimentation des troupeaux, dû aux aléas climatiques, à l'accès au foncier, à l'urbanisation, à la complexité d'un territoire, des chocs liés à la prédation, ou à d'autres facteurs de durabilité impliquant la rentabilité économique, le prix des intrants... Sur chaque département impliqué, deux cas de changement de pratiques font l'objet d'une analyse croisée par une approche économique par les Chambres d'agriculture et une approche de la mobilisation pastorale par les services pastoraux.

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Julien SERVAN est **exploitant individuel** sur la commune de Naucelles dans le Cantal.

Le troupeau est composé de **90 vaches Salers** conduites en croisement Charolais avec production de broutards.

La SAU est de 85 ha dont 73 ha à 700 m et 12 ha d'estives à 1100 m. **Le chargement est de 1,10 UGB /ha de surface totale.**

Les vèlages sont orientés automne-début hiver et les besoins en stock sont donc élevés en quantité et en qualité. Les 12 ha d'estive sont valorisés par 15 couples de vaches tardives, soit **20 % des UGB pendant 140 jours** équivalent à 27 tonnes de MS.



SERVAN Julien - carte d'identité -

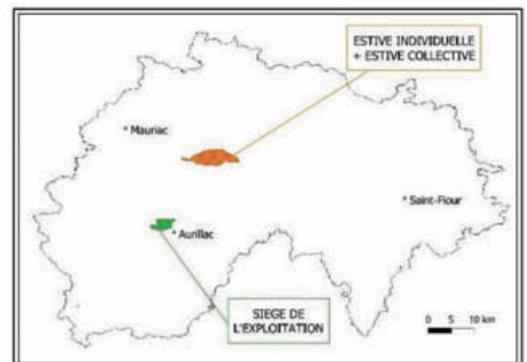
- Exploitation du bassin d'Aurillac (Naucelles)
- **90 vaches allaitantes** Salers conduites en croisement charolais.
- **85 ha de SAU**, dont 12 ha de surfaces pastorales
- Mise en **estive collective** de 25 UGB (25 % des UGB totaux)
- **1,0 UTH**

THÉMATIQUE ANALYSÉE

Lors de son installation en 2016, Julien avait prévu de fonctionner avec un troupeau de 70 mères sur 85 ha.

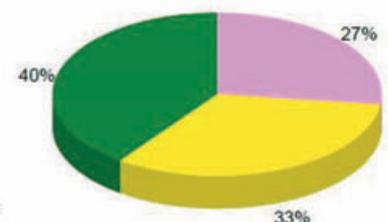
Cependant, en fin de première année, l'effectif était déjà de 83 mères. De plus, l'année était séchante et le stock fourrager insuffisant. Julien a donc décidé de faire appel à une estive collective à partir du printemps 2017.

Le présent document permet de comparer le projet d'installation initial avec l'année 2019 caractérisée par l'accroissement du troupeau allaitant à 90 mères et la mise en estive collective d'une partie du troupeau.



Surfaces utilisées pour l'alimentation du troupeau (total = 100 ha)

■ Prairies permanentes
■ Parcours-Pelouses
■ Alpages/Estives-Pelouses



PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE IDENTIFIÉE

Choc : Julien s'installe en 2016 et dès la première année, il est confronté à un **déficit fourrager** lié au changement climatique.

La charge structurelle de son installation ne lui permet pas de diminuer l'effectif de vaches. Au contraire, Julien cherche une solution pour maintenir, voire accroître son potentiel économique tout en sécurisant son stock fourrager.

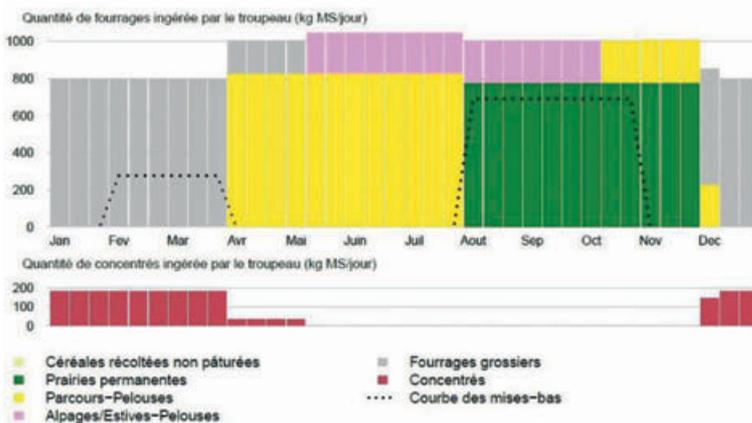
Changement de pratique sur l'exploitation

Julien, fait le choix dès 2017 de solliciter la **COPTASA** (Coopérative de Transhumance et d'Amélioration des Structures Agricoles). Il met en **estive 23 couples** et un taureau, soit 25 UGB. Son objectif est triple :

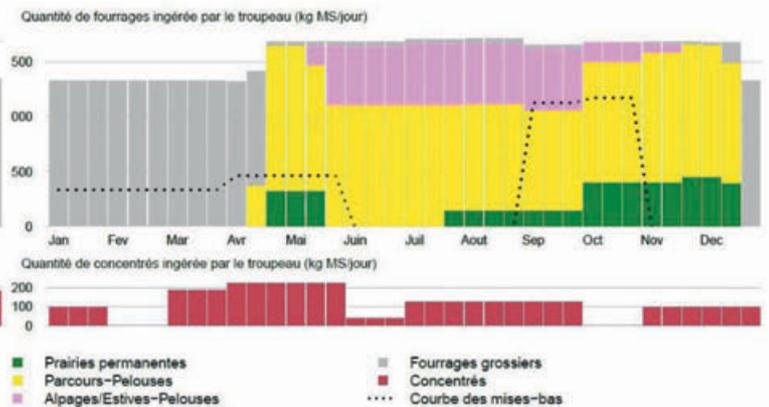
- Maintenir le potentiel
- Sécuriser l'autonomie fourragère
- Simplifier le travail.

Évolution de la mobilisation de la ressource pastorale

Profil pastoral projet d'installation



Profil pastoral après installation en 2019

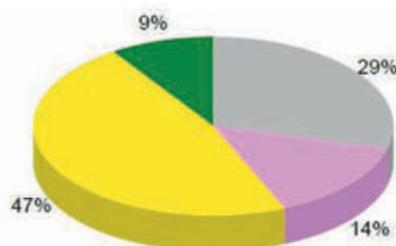
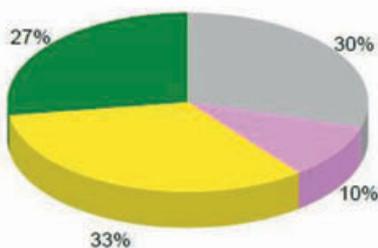


Globalement, la comparaison des diagrammes met en exergue la plus forte mobilisation des ressources pastorales disponibles dans la réalisation du projet d'installation. Le choc dû à l'augmentation du nombre de bêtes, et donc aux besoins croissants, a notamment pu être absorbé grâce à l'intégration d'une estive collective.

Sur l'ensemble de la période de mise à l'herbe, on constate un léger apport en fourrages grossiers correspondant à la finition de vaches en bâtiment. Concernant la distribution des concentrés : les quantités mobilisées sont plus conséquentes et davantage réparties tout au long de l'année en raison de la finition des vaches et des veaux.

Contribution des différentes ressources à l'alimentation du troupeau (% MS)

Comparatif projet installation et réalisation en 2019



- Prairies permanentes
- Parcours-Pelouses
- Alpages/Estives-Pelouses
- Fourrages grossiers

La mobilisation de surfaces d'estives supplémentaires par le biais du collectif (de 10% à 14% du fourrage total), outre le fait d'augmenter la part d'une ressource fourragère de qualité, a permis de réduire la pression de pâturage sur les surfaces de prairies intensives, à raison de moins 18%, au profit de la production de fourrages. Les animaux restants sur le siège d'exploitation ont pu davantage profiter des ressources fourragères de qualité disponibles sur les surfaces pastorales, avec une ration augmentée de 14%. Cette adaptation de pratique renforce donc l'autonomie et la viabilité de cette exploitation.

APPROCHE ECONOMIQUE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Présentation économique globale du système entre le projet d'installation en régime de croisière et la réalisation 2019

	Projet JA	Réalisation 2019
Produit brut (PB)	100 215 €	116 317 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)	-9 192 €	-11 757 €
Excédent brut d'exploitation (EBE)	38 668 €	40 261 €
EBE / PB	39 %	35 %
Annuités	23 216 €	18 749 €
Annuités / EBE	60 %	47 %

Le chiffre d'affaires est accru de 16 %. La production globale de viande sur l'exploitation passe de **23,6 tonnes de viande vive produite à 25,6 tonnes** (et 4 820 €). L'accroissement du chiffre d'affaires est à mettre aussi en relation avec les soutiens PAC supplémentaires : ABA (+2 074 €) et aides découplées (+ 2 670 €). L'**efficacité économique** (EBE/PB) passe de **39 % à 35 %** en raison d'achat de fourrages liés à la sécheresse. Au final, l'EBE est un peu supérieur à celui du projet*.

Conséquences économiques liées à la problématique identifiée sur le système d'élevage

La méthode d'analyse utilise la production de viande vive totale par UMO, puis tous les critères sont exprimés pour 100 kg de viande vive produite.

	Projet JA	Réalisation 2019
 Produit total atelier	405 € / 100 kgv	454 € / 100 kgv
Coût de production hors travail	329 € / 100 kgv	355 € / 100 kgv
 Rémunération brute du travail à l'unité	76 € / 100 kgv	99 € / 100 kgv
Production brute de viande vive/UMO	236 centaines de kgv	256 centaines de kgv
Rémunération de la main-d'oeuvre	1,0 SMIC / UMO 17 936 € brut	1,4 SMIC / UMO 25 344 € brut

Le produit total de l'atelier passe de 405 € à 454 €, **soit un gain de 49 €/100 kg**. **Le coût de production** passe de 329 à 355 €/100 kg, **soit 26 € de plus** en raison des achats de fourrages et de concentrés supplémentaires.

La rémunération potentielle passe ainsi de **1,0 SMIC/UMO à 1,4 SMIC/ UMO**, malgré un coût de production impacté par la sécheresse. Les frais de mise en estive pour 5 300 €, sont compensés en partie **par le retour de soutiens PAC** (paiement découplés) pour 2 670 €. Le coût d'accès à l'estive reste donc très modeste au regard du complément de pâturage. Les aides ABA (Aide aux Bovins Allaitants) en 2019 reposent sur 97 femelles (90 VA + 7 génisses), contre 70 femelles dans le projet et 3 140 € supplémentaires.

**Mise en garde : le projet d'installation est calculé sans aléa climatique, pour être cohérent avec la comparaison au réalisé de 2019, il faudrait affecter une perte fourragère de 35 % (source CNGRA 18/12/2019) et donc un achat fourrage correspondant à 60 tonnes environ (0.8 TMS/UGB*79 UGB) et 9 300 €.*

Projet JA Réalisation 2019

	€ / 100 kg de viande vive	€ / 100 kg de viande vive
Coût de production total	488	523
Travail	159	168
Foncier et capital	67	83
Frais divers de gestion	24	26
Bâtiments et installations	43	27
Mécanisation	83	74
Frais d'élevage	55	62
Approvisionnements des surfaces	28	3
Alimentation achetée	30	81

L'évolution du coût de production hors travail est surtout marquée par une **baisse des frais de surfaces** (moins de fertilisation et de semis que prévu) et une **hausse des frais d'alimentation** en raison de la forte progression de l'achat de fourrages.

EVALUATION QUALITATIVE DU CHANGEMENT DE PRATIQUE

Témoignage de l'éleveur

« Je n'ai pas de regrets, mais des satisfactions d'avoir fait appel à la COPTASA. Cela enlève du stress pour la gestion de l'herbe. J'ai moins de problèmes de surpâturage. Je peux plus facilement faire du regain après les premières coupes sur les parcelles du siège d'exploitation. Sans la mise en estive, j'aurais dû diminuer le nombre de vaches et baisser ma rémunération. »

Critères techniques : focus sur le système fourrager

Au cours de la campagne fourragère 2019, la mise en estive a permis de récolter une dizaine d'ha de foin supplémentaire, soit 40 tonnes de matière sèche, du fait de la moindre pression du pâturage estival sur les surfaces de base. Mais cela n'a pas suffi car Julien a dû acheter 60 tonnes de fourrage. La complémentation en concentré est restée constante avec 280 kg par UGB, mais les périodes d'apport différent pour pallier le déficit fourrager de l'été 2019.

Impact sur le système d'alimentation, pistes d'amélioration, leviers identifiés

En 2016, dès la première année d'installation, l'été a été un peu sec. Julien s'est rendu compte que son système fourrager allait être juste en particulier pour le pâturage. Le changement climatique est bien présent et **l'estive collective est une solution pour apporter de la sécurité** pour le pâturage estival en particulier.

Impact sur l'organisation du travail, pistes d'amélioration, leviers identifiés

Le troupeau qui monte à la COPTASA est composé par les vaches tardives avec leurs veaux. Cela permet de supprimer un lot de pâturage au siège d'exploitation et de gagner ½ heure par jour consacré à la surveillance et à la distribution de la part d'herbe.

Impact sur les pratiques environnementales, pistes d'amélioration, leviers identifiés

La mise en estive collective a permis de décharger le système et de le **préserver du surpâturage**. De cette façon, dès que les précipitations reviennent, la repousse démarre assez vite sur les parcelles du siège d'exploitation à 700 m. Le moindre chargement des pâtures permet de reprendre de l'avance pour le pâturage d'automne si la situation climatique le permet.

CONCLUSION

L'accès à ces surfaces nouvelles avec de faibles charges de structures est une solution pertinente qui a permis, de développer le potentiel économique de l'exploitation. Sans cette offre de pâturage complémentaire, le maintien du revenu n'aurait pas été possible, car, soit une décapitalisation aurait été nécessaire, soit des achats de fourrages complémentaires.

Pour aller plus loin, la résilience de l'autonomie fourragère passe par une intensification des pratiques fourragères au siège d'exploitation (fertilisation minérale azotée et sursemis de variétés fourragères productives). La mise en place d'un mode de récolte précoce va de pair.

Contribution des Services Pastoraux et des Chambres d'Agricultures



Coordonné par le SUACI Montagn'Alpes



Avec le soutien financier du CASDAR

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

